CONSEIL COMMUNAL GEMEENTERAAD

Séance publique du mercredi 23 septembre 2020 à 19h00 Openbare zitting van woensdag 23 september 2020 te 19u00

Mme la Présidente - Mevr. de Voorzitster, Catherine Moureaux :

J'ouvre la séance publique.

1. Secrétariat communal - Démission d'un conseiller communal - Karim MAJOROS - Communication.

Gemeentelijk secretariaat - Ontslagneming van een gemeenteraadslid - Karim MAJOROS - Mededeling.

Mme la Présidente :

On va commencer par acter la démission d'un conseiller communal qui a été extrêmement actif, qui a eu quand même une vie politique intense dans notre commune, puisqu'il a aussi été échevin entre 2012 et 2018, c'est Karim Majoros, et donc, je voudrais quand même éventuellement que chacun des chefs de groupe puisse dire un petit mot, si ils le souhaitent, pour le départ de Karim Majoros et ensuite, on va installer son remplaçant, qui est monsieur Taoufik Hamzaoui.

Je donne la parole à monsieur El Khannouss.

M. El Khannouss:

Tous ceux qui ont connu Karim, qui ont eu la chance de connaitre l'échevin et aussi le conseiller, ont pu découvrir sa pugnacité, sa connaissance des dossiers, sa maîtrise de toute une série de matières. Je ne cache pas que malgré sa personnalité parfois qui pourrait apparaitre comme clivante, c'est quelqu'un avec qui j'ai eu un énorme plaisir de travailler. Je n'étais pas d'accord avec lui sur tout, mais on a collaboré ensemble, il a été loyal, efficace et extrêmement professionnel dans son engagement en faveur des Molenbeekois.

Je voudrais saluer tout le travail qu'il a fait pour notre commune et pour les habitants. C'est quelqu'un qui je pense a marqué de son empreinte son passage au sein du Collège. On a pu voir ici, chers collègues, au Conseil communal la maîtrise qu'il avait des dossiers et sa connaissance pointue de ceux-ci et donc, je voudrais vraiment le saluer, saluer son passage et alors évidemment dire que je suis malheureusement déçu qu'il nous ait quitté parce que c'était un renfort certain pour l'opposition. Mais je suis convaincu que dans son groupe, il y a d'autres personnes qui sont capables de prendre le relais avec autant de pugnacité et de maîtrise des dossiers.

Je voudrais, chers collègues ici, qu'on salue le passage de Karim Majoros à la tête de la commune et surtout tout le travail qu'il a fait dans la politique du logement, mais aussi tout ce qui concerne la bonne gouvernance.

Mme la Présidente :

Je donne la parole à madame Maouane.

Mme Maouane:

J'aurai évidemment un petit mot pour Karim Majoros qui a pris la décision de céder sa place au sein du Conseil communal. Evidemment, ceux qui connaissent Karim depuis longtemps, comme moi, ou un peu moins longtemps reconnaissent sans aucun doute son professionnalisme, sa soif très importante de justice sociale. Il a marqué les dernières années de la politique locale en étant un échevin très engagé pour les droits aux logements des plus démunis. C'est un écologiste convaincu et évidemment, on ne peut que regretter son départ au sein du Conseil communal. On connait son sens de l'humour et son sens de la formule et j'imagine que ses joutes verbales vont manquer à beaucoup de personnes au sein du Conseil notamment au sein du Collège des Bourgmestre et Echevins puisque c'est un poids lourd de l'opposition molenbeekoise.

J'ai commencé mon engagement politique à ses côtés et aux cotés de Sarah Turine, évidemment. Une autre qui nous a quittée il y a un peu plus longtemps et donc, je me retrouve presque la doyenne de ce groupe écologiste étonnamment, et donc, je le disais, un personnage haut en couleurs, avec la maitrise des dossiers et une soif de justice sociale et environnementale assez importante.

Je voudrais rassurer monsieur El Khannouss et d'autres. Karim Majoros nous quitté, mais il reste évidemment actif à toute une autre série de niveaux et il continuera à suivre la politique locale et au-delà de locale, et il y a au sein du groupe écologiste pas mal de talents, puisque Taoufik Hamzaoui va nous rejoindre et lui aussi, sera tout aussi déterminé à pointer ce qui ne va pas et ce qui va bien aussi dans les actions du Collège des Bourgmestre et Echevins.

Mme la Présidente :

Je donne la parole à madame Gilles Goris.

Mme Gilles Goris:

Évidemment, c'est en tant qu'ancienne collègue échevine que je voulais dire quelques mots, remercier Karim pour le travail qu'il a accompli. Nous n'étions pas toujours d'accord sur tous les dossiers, ça c'est clair, mais ce qui était tout à fait sûr, c'est que comme nous le savons, plusieurs l'ont déjà dit, c'est qu'il connaissait ses dossiers et qu'il avait à cœur de défendre les questions de logements, d'environnements et autres. Karim était un homme entier et toujours d'ailleurs un homme entier et je me réjouis d'entendre qu'il va rester en support à nos amis écologistes parce que je pense qu'il a apporté son expérience et connaissance du terrain.

C'est clair que c'est un peu étonnant de se dire que les trois échevins Ecolo-Groen de la majorité précédente ne sont plus là et donc, ça fait quand même un poids en moins si on enlève en plus monsieur Gypers et madame Vande Maele et monsieur Haouari, ça veut dire qu'il reste quatre survivants de l'ancien Collège.

Par rapport à ça, il me semble important de parler de l'importance de la mémoire. Faire de la politique, ce n'est pas simplement travailler à ce qui apparait juste devant les yeux, mais c'est aussi être capable de puiser dans le passé une expérience et une compétence pour l'avenir et donc, je ne peux qu'inviter les nouveaux conseillers communaux à travailler les dossiers, à aller sur le terrain, à aller voir Karim chez les Ecolo et à aller chercher auprès de ceux qui ne sont plus là aussi une certaine connaissance pour avoir une perspective. C'est aussi dans la mesure où l'on voit dans l'histoire qu'on peut construire le futur.

Mme la Présidente :

Je donne la parole à monsieur Eylenbosch.

M. Eylenbosch:

Moi, j'ai eu l'occasion de fréquenter Karim dans le cadre de mes fonctions au Logement Molenbeekois et je dois reconnaître que nous avons eu souvent des idées qui se rapprochaient et que nous avons pu travailler d'une façon constructive ensemble et je crois que ça, c'est quelque chose qui est important, c'est que quand on a des fonctions au sein d'une commune, plutôt que de chercher la distanciation, il faut essayer de trouver ce qui nous rapproche et de travailler dans ce sens-là, et donc voilà, je suis un petit peu déçu qu'il nous ait quitté, parce qu'il avait toujours de bonnes analyses dans certaines situations. On peut être d'accord ou pas avec lui, mais il venait quand-même toujours avec des arguments qui étaient bien construits. C'est une perte pour notre Conseil et j'espère qu'on le retrouvera lors de prochaines élections sur le terrain.

Mme la Présidente :

Je donne la parole à monsieur Sumlu.

M. Sumlu:

Je voudrais compléter en quelques mots ce que Rajae disait. Moi, j'ai eu le plaisir de pouvoir travailler avec monsieur Majoros, d'abord quand il était échevin du Logement et j'étais le co-président de la locale, et ensuite, quand il était mon chef de groupe et que j'étais un nouveau conseiller suite à la démission de madame Turine.

Je le remercie déjà pour sa disponibilité et pour son travail au sein du groupe Ecolo-Samen. Même si sa démission nous a surpris, néanmoins nous respectons son choix, Karim reste Ecolo et nous aurons surement le plaisir de pouvoir travailler avec lui à d'autres moments à d'autres endroits.

Je voulais juste ajouter un dernier mot, déjà bienvenue à Taoufik Hamzaoui.

Mme la Présidente :

Je donne la parole à monsieur Boufraquech.

Monsieur Boufraquech fait office de chef de groupe aujourd'hui pour le groupe PS/SPA en l'absence de monsieur Ikazban.

M. Boufraquech:

Merci madame la Présidente. J'allais justement le préciser.

Par rapport à monsieur Majoros, en tant que chef de groupe du Parti socialiste et du SP.A, je salue son travail. J'ai pu le côtoyer notamment à la M.A.I.S. On n'a pas toujours été d'accord, mais ça reste, je pense, un homme intelligent qui a servi la commune. Il a été Conseiller, Echevin et j'ai énormément de respect pour les gens qui s'investissent en politique. Je regrette sa démission et puis je respecte à la fois son choix.

Par contre, je salue l'arrivée de monsieur Hamzaoui, qui est un homme intelligent.

Mme la Présidente :

Je donne la parole à monsieur De Block.

M. De Block:

Je voudrais saluer Karim. Je pense que le plus important pour Karim, c'est sa bataille pour le droit au logement. Je pense qu'il était le premier à avoir osé aller jusqu'au bout pour un arrêté d'inhabitabilité au Logement Molenbeekois. On perdra son expertise, je pense surtout dans la bataille contre les projets qui longent le canal et qui, sur les rives de Molenbeek, du Centre, vont changer, ou risquent de changer le caractère de la commune. Ils risquent de rendre impayable l'accès aux logements pour les simples familles molenbeekoises, des projets bling bling, chics et chères et donc j'espère que le groupe Ecolo comblera cette expertise et qu'on pourra continuer à travailler ensemble pour garantir que Molenbeek reste vivable pour tout le monde.

Mme la Présidente :

Je donne la parole à madame Schepmans.

Mme l'Echevine Schepmans:

Je vais prendre la parole puisque c'est moi qui ai eu l'occasion de connaitre le mieux Karim Majoros parmi les libéraux et je tiens évidemment à saluer son travail. Je l'ai surtout connu comme Echevin et c'était homme véritablement de conviction et qui produisait un travail tout à fait important. Il était un homme de dossiers. Il avait une connaissance approfondie des questions qui le passionnaient, comme l'environnement et on l'a dit, le logement avec une préoccupation sociale tout à fait évidente. On retient aussi qu'il manie l'humour avec une bonne dose de second degré et enfin au nom du Collège, je souhaite le remercier pour le travail effectué et lui souhaite évidemment de réussir dans les nouveaux challenges de sa vie.

Mme la Présidente :

Je donne la parole à monsieur Ben Salah.

M. Ben Salah:

En parlant d'humour, Madame Schepmans, je fais la transition parce que la manière dont on développe ici, on a l'impression que la personne est décédée et donc je préfère remettre cette information à ceux qui nous suivent dans le YouTube live et je pense que cette information est importante.

Je tenais à saluer les nombreuses collaborations que j'ai eues avec Karim Majoros, son professionnalisme et le suivi de la quasi majorité de ses dossiers, même si c'était compliqué, dans une commune aussi importante et avec le nombre de dossiers que nous connaissons et traitons quasi quotidiennement dans cette commune et au sein même de cet hémicycle et je voulais lui souhaiter bon vent. Je sais qu'il nous écoute et donc, d'ores et déjà, félicitations à son remplaçant.

Le Conseil prend acte. De Raad neemt akte. 2. Secrétariat communal - Prestation de serment et installation de Monsieur Taoufik HAMZAOUI.

Gemeentelijk secretariaat - Eedaflegging en installatie van Mijnheer Taoufik HAMZAOUI.

Mme la Présidente :

J'appelle monsieur Taoufik Hamzaoui pour sa prestation de serment.

M. Hamzaoui:

Je jure fidélité au Roi, obéissance à la Constitution et aux lois du peuple Belge.

Ik zweer getrouwheid aan de Koning, gehoorzaamheid aan de Grondwet en aan de wetten van het Belgisch volk.

(Applaudissements - Applaus)

Mme la Présidente :

Pour clôturer cette entrée de séance, je me dois de vous dire que nous avons été avertis de ce que c'est désormais monsieur Emre Sumlu qui assumerait la fonction de chef de groupe pour le groupe Ecolo-Samen.

Bon travail monsieur Sumlu!

Le Conseil prend acte. De Raad neemt akte.

Taoufik Hamzaoui entre en séance / treedt in zitting.

3. Secrétariat communal - Etablissement du tableau de préséance des membres du Conseil communal.

Gemeentelijk Secretariaat - Opmaken van de ranglijst van de leden van de Gemeenteraad.

Mme la Présidente :

Pouvez-vous approuver?

Le Conseil approuve le point. 40 votants : 40 votes positifs. De Raad keurt het punt goed.

40 stemmers: 40 positieve stemmen.

Introduction de deux points en urgence. Indienen van twee punten in dringendheid.

Mme la Présidente:

Je vous demande d'accepter en urgence deux points supplémentaires qui concernent tous les deux les Affaires Juridiques qui sont deux points qui se complètent, je l'expliquerai plus tard, mais qui permettent à nos policiers de superviser au mieux notre stade de football

durant cette période difficile avec l'utilisation d'une caméra vidéo portable en plus des dispositifs existants.

Le Conseil accepte à l'unanimité l'introduction de deux points suivants en urgence : De Raad aanvaardt bij eenparige stemming het indienen van de twee volgende punten in dringendheid:

24. Affaire juridiques: Usage par la Zone de police Bruxelles-Ouest d'une caméra vidéo portable dans le cadre du match de Football entre le RWDM et le Lommel SK en date du 18 septembre 2020 - autorisation - Ratification de la délibération du Collège des 17 septembre Bouramestre et Echevins de 2020 (Complémentaire) Juridische Zaken: Gebruik door de politiezone Brussel-West van een draagbare videocamera in het kader van een voetbalmatch tussen RWDM en Lommel SK op datum van 18 september 2020 - toestemming - bekrachtiging van de beraadslaging van het College van Burgemeester en Schepenen van 17 september 2020 (Aanvullend)

25. Affaires juridiques - Usage par la Zone de Bruxelles - Ouest d'une caméra vidéo portable dans le cadre des matchs de Football du RWDM - Autorisation. (Ajouté en séance)

Juridische Zaken - Gebruik door de politiezone Brussel - West van een videocamera in het kader van voetbalmatchen van RWDM - Toestemming. (Toegevoegd tijdens de zitting)

Mme la Présidente:

Avant d'entendre les citoyens, je donne la parole à monsieur El Khannouss.

M. El Khannouss:

Ça concerne justement un point qui était prévu à l'ordre du jour qui concernait une interpellation citoyenne, si vous permettez, parce que nous sommes ici confrontés pour la première fois de notre histoire à un fait relativement grave. Nous avions des habitants qui devaient nous interpeller par rapport à une situation et je suppose que vous avez tous reçu un email et ces gens ne sont pas là aujourd'hui parce qu'ils ont subi des menaces relativement graves après les incidents que nous avons connus samedi.

Mme la Présidente :

Monsieur El Khannouss, j'entends ce que vous dites. Je voudrais juste vous rappeler que je suis la Présidente du Conseil communal, ce que vous ne l'êtes pas et que ce sont des choses que j'aurais souhaité moi-même introduire au moment où on allait aborder ce point et pas maintenant, puisque nous avons une autre citoyenne qui elle est là et elle va nous interpeller.

M. El Khannouss:

Oui mais la gravité de la situation fait que d'une manière solennelle, vous auriez dû commencer la séance par ça. Parce que c'est une première que des habitants sont menacés

et qu'ils ne peuvent pas venir ici nous interpeller de peur de représailles. On en rediscutera tout à l'heure.

Mme la Présidente :

Je crains malheureusement que ce ne soit pas une première que des habitants soient menacés dans notre commune et c'est vraiment effectivement tragique, mais je pense que dans l'ordre du jour, il nous revient maintenant d'écouter madame et je propose à madame d'interpeller le collège et le conseil, comme elle l'avait prévu et elle nous parle elle du quartier Maritime, en particulier des aspects de mobilité qui touchent le quartier Maritime.

4. Interpellation citoyenne relative au plan de circulation dans le quartier maritime et au processus maillage "Good Move".

Burgerinterpellatie over het verkeersplan in de maritieme wijk en het "Good Move" netwerkproces.

Mme la Présidente :

Je donne la parole à madame Verbeeck.

Mme Verbeeck, interpellante citoyenne:

Chers membres du Collège, Chers conseillères et conseillers communaux, Madame la Bourgmestre,

Je m'appelle Nadia Verbeeck, je suis indépendante, mère de 2 fils de 9 et de 11 ans.

J'habite le quartier Maritime depuis 15 ans.

Je représente ici l'association de quartier « Le Maritime ».

Je vous remercie déjà pour votre écoute. Nous désirons mettre en action un plan de circulation pour le quartier Maritime. On aime, non, on adore notre quartier qui est un mélange fantastique et cosmopolite, un festival permanent de cultures et de générations. Notre quartier est plein de potentiel. Il bouge, il pousse, aussi grâce aux mouvements citoyens des années passées. Cet été, grâce aux rues à jeux, les habitants se sont soudés encore plus car, quand les rues deviennent des jardins, quand nos enfants jouent ensembles dans les piscines gonflables placées dans les rues, quand ils jouent dans la rue en toute sécurité, quand ils apprennent à faire du vélo et du skate, ... à ce moment-là, les visages étrangers deviennent familiers, les voisins deviennent des amis. Vous avez vu ces reportages à la télé. Ces rues à jeux ont été mises en place par des mouvements citoyens, des volontaires et à l'aide de la commune de Molenbeek et du gouvernent Bruxellois.

Pour pouvoir garder et amplifier cette dynamique participative, pour pouvoir offrir un quartier viable aux jeunes, il faut que tous ensemble, on attaque les problèmes d'espaces publiques, donc nos rues enclavées entre le Léopold 2, Belgica, et T&T.

Ces problèmes, on les connait tous, quels sont-ils dans le quartier Maritime?

- 1. Le guartier est jeune et est extrêmement dense.
- 2. Le revenu moyen est très bas, ça change un peu, mais les pauvres restent pauvres.
- 3. Il y a principalement des petites habitations sans jardin ni terrasses.

- 4. Il y a trop de trafic de navetteurs. Pour information, en moyenne 80.000 véhicules qui empruntent le tunnel ou cherchent à l'éviter ou le rejoindre, c'est selon. Quand les grands axes sont bloqués les voitures s'engouffrent dans nos petites rues. Ce trafic va du nord au sud mais aussi d'est en ouest.
- 5. Notez bien que, dans ce quartier, moins d'un ménage sur 4 dispose d'un véhicule automobile.

Conséquences :

- 1. Des rues intérieures, extrêmement dangereuses engorgées par un trafic automobile de transit ou de navetteurs qui coupent à travers le quartier pour échapper aux grands axes.
- 2. Le chemin de l'enfant à l'école est une source de stress énorme. Même à quelques rues, le parent n'ose pas laisser son enfant y aller seul. La plupart sont évidemment piétonnes.
- 3. La pollution atmosphérique effrayante. Depuis des années, des mouvements citoyens protestent à haute voix avec les enfants devant les écoles pour créer du changement.
- 4. Les rues, qui sont pourtant des espaces publics, n'appartiennent pas aux habitants. Même le square des libérateurs est dangereux à cause de la vitesse des voitures (sans mentionner la droque, l'alcoolisme et la saleté).
- 5. Même s'il y a une augmentation de 75% de vélos depuis septembre 2019, les cyclistes potentiels sont hésitants de prendre nos routes trop dangereuses où les voitures prennent trop d'espace public.

En plus, ce quartier, le quartier maritime, sera bientôt confronté à des défis supplémentaires en termes de mobilité :

- Le pont Jubilé vers Laeken qui tombe en ruine avec une circulation alternée par un feu rouge ;
- La réouverture de l'entrée au Léopold 2 ;
- Les Travaux rue Picard devant Tour et Taxi;
- La réaffectation de la rue Picard :
- La construction d'une nouvelle ligne de tram qui traversera le guartier ;
- l'ouverture imminente de la nouvelle école Néerlandophone ST Michel avec des centaines d'élèves :
- L'ouverture de la Gare Maritime :
- Les travaux au KBC 3 :

Qu'est-ce que nous voulons réaliser ensemble avec vous ?

Un quartier viable. C'est une question de vie. Nos enfants doivent pouvoir grandir sans être, ni étouffés, ni stressés par le trafic, ni écrasés par une voiture, ni souffrants de l'obésité. C'est une ineptie de laisser nos enfants devant la télé, car la télé est plus safe que de jouer devant nos portes. Les rues de jeux de cet été ont surtout étés des rues du mouvement. On veut donc réaliser un plan de circulation cohérent.

Il faut peu de chose pour mieux protéger notre quartier contre le trafic de transit et pour plus le sécuriser pour les usagers faibles. Le comité de quartier « Le Maritime » organisait en 2016 une table ronde de la mobilité avec une large enquête publique qui avait précèdé. Cette enquête mettait au jour plusieurs problèmes, demandes, craintes des citoyens.

C'est également ce comité de quartier qui depuis 2017 développe un plan de circulation pour tout le maritime. Ce plan est largement discuté avec l'ancien échevin de la Mobilité et son service. Il reprend rue par rue pour l'entièreté du quartier maritime, les modifications suggérées, l'impact désiré. C'est un plan détaillé qui a pour finalité la sécurité bien entendu et la mobilité bien sûr.

Ce plan de circulation veut empêcher le trafic de traverser les ilots crées par les axes régionaux. C'est le principe même de bon sens et également le sens du plan régional de mobilité « Goodmove ».

En Juin 2019, l'Echevin Achaoui vient à notre demande à une réunion du comité de quartier. Nous lui présentons ce plan de circulation et nous en discutons en détail. L'échange nous semble absolument constructif.

Mais malheureusement, depuis lors, aucune réunion n'a eu lieu.

Retournons à l'essentiel:

- Il existe un plan de circulation, le comité de quartier planche dessus depuis 4 ans. Il est fait par des ingénieurs, des architectes et des experts de la mobilité. Il est passé par le scrutin des habitants et par plusieurs autres mouvements citoyens de ce quartier.
- Exécuter ce plan ne nécessite pas de budgets immenses et peut se faire en peu de temps.

D'abord on parle de mettre des boucles de comptage pour vérifier les trafics et les heures de pointe, ensuite on parle de changement de panneaux de signalisation, et finalement d'une bonne communication envers les habitants et les autres acteurs.

3. Après, il sera temps de réfléchir à des infrastructures mieux adaptées, mais c'est pour après.

Concrètement où en sommes-nous ? Quels sont les plans à court et à long termes ? Quels sont les prochaines étapes? Est-ce qu'on peut fixer une date pour une réunion sereine et constructive.

Je vous remercie pour votre écoute et je répondrai dans un deuxième temps volontiers à vos remarques et à vos questions. J'espère que nous pourrons avoir très vite une discussion sur le plan de mobilité communal et son impact sur notre quartier.

Le texte de l'interpellation, tout comme le plan de circulation sont disponibles à qui le désire. Merci.

Mme la Présidente :

Merci beaucoup et merci d'avoir animé la rue pendant les 6 semaines où on vous a proposé de le faire, puisque vous aviez demandé une semaine je pense, et qu'on vous a intégré dans le plan global. C'était un bon soutien par rapport à votre activité, mais sur la question de la mobilité, je vais d'abord laisser la parole aux chefs de groupe qui décident de prendre la parole. Si je ne me trompe pas, monsieur le Secrétaire, ce sont les chefs de groupe qui peuvent intervenir dans le cadre d'une interpellation citoyenne.

Je donne la parole à monsieur El Khannouss.

M. El Khannouss:

Tout d'abord, je voudrais remercier la représentante des habitants qui nous a exposé ici non seulement une vision de la mobilité qu'elle souhaiterait implémenter dans ce quartier, mais aussi rappeler que ça a été construit, façonné pendant près de quatre ans avec les

habitants bien évidemment et c'est important, c'est essentiel, mais aussi avec des experts de la mobilité, des ingénieurs et il est tout à fait normal et je pense que vous avez mis le doigt, madame, sur des revendications qui sont plus que légitimes. Vous avez parlé de la sécurité des enfants, de l'épanouissement des enfants, permettre aux enfants de pouvoir se déplacer en toute sécurité de leur domicile à l'école, pouvoir avoir des activités ludiques dans leurs rues, mais moi, ce qui a mes yeux est important, c'est évidemment ce que vous venez de dire, cette concertation est essentielle, mais je ne voudrais pas qu'on passe à côté, je dirais d'une étape qui pour moi, est fondamentale. Un quartier, ça doit vivre évidemment, ça doit se développer, ça doit tenir compte des envies et des besoins de la population, mais n'oublions pas qu'il y a aussi une activité économique, aussi minime soit-elle, et elle varie de rue en rue, et donc il est important que lorsque cette concertation a lieu, c'est qu'on tienne aussi compte des opérateurs économiques, des acteurs de l'économie, ce sont tous ces petits commerces, tous ces petits bistrots.

Là où je vous rejoins à 100% c'est que la circulation de transit doit évidemment être contrôlée et c'est pour ça qu'il est important qu'il y a une concertation avec les communes limitrophes. On ne doit pas avoir l'ambition de régler le problème tout seul. Il est important de faire adhérer les communes voisines pour pouvoir trouver des solutions efficaces et pratiques mais de grâce, concertation, il faut que ça ait lieu avec les habitants, mais n'oubliez pas les acteurs économiques.

Encore une fois, merci pour ce que vous avez fait ces quatre ou cinq dernières années. J'ai pu suivre vos travaux via des personnes qui sont membre de votre collectif ou de votre association et donc, il est important et j'aurais aimé que ce genre d'initiatives se multiplie sur toute la commune pour pouvoir avoir une commune, au niveau de la mobilité, qui est apaisée. Merci.

Mme la Présidente :

Chers collègues, je vous rappelle l'article 39 du règlement, désolée, c'est ma fonction qui l'impose. Les chefs de groupe qui interviennent dans le cadre d'une interpellation citoyenne ont maximum trois minutes pour leur intervention. Je sais que c'est court, mais je vous demande de vous y tenir parce que n'oubliez pas qu'on a toute la suite aussi de l'ordre du jour et que la raison principale pour laquelle les citoyens viennent, c'est entendre certes chaque groupe politique, mais c'est aussi entendre le Collège qui aura une réponse évidemment derrière.

Je donne la parole à monsieur Milis.

M. Milis:

Je tiens à saluer l'initiative prise par les habitants de porter la question de la mobilité, particulièrement dans le quartier Maritime, à l'ordre du jour de ce Conseil communal. Les citoyens ont beaucoup entendu parler de « Good Move » qui je le rappelle est un projet porté par le Gouvernement régional afin d'assurer une meilleure mobilité à Bruxelles. Vu l'étendue du problème, ce n'est pas une mince affaire. Toutefois, je regrette l'insuffisance de la consultation des habitants de la mise en place de ce plan. Il ne suffit pas de faire une enquête publique. Il faut amener les citoyens à partager leurs expériences de la mobilité afin de leur donner l'occasion de faire des propositions. Évidemment, il y aura des divergences. Des commerçants inquiets pour la perte de places de stationnement. Des habitants désireux de voir moins de voitures dans la rue. D'autres souhaiteront davantage de places pour les vélos. C'est justement la richesse de ce débat qui doit amener à trouver un juste équilibre entre les revendications légitimes.

La concertation a été insuffisante. Allez voir sur le site internet de présentation de la Région. On y parle de Cityvision, de Helsy, de Pleasant, de Green, de Save. Pour un projet qui se veut d'une transparence totale ce n'est pas gagné.

Dans le quartier Maritime, la densité de la population est importante avec des écoles dont certaines viennent d'être inaugurées. C'est un élément très important pour la réflexion sachant la pression automobile notamment en lien avec la présence de Tour&Taxi. Ce quartier ne doit pas non plus devenir un axe de passage pour les conducteurs coincés dans les embouteillages du Léopold II. On l'a subi pendant les travaux de rénovations de ce tunnel et c'est infernal.

Il est nécessaire de répondre à toutes ces préoccupations ainsi que celles que vous avez relayées aujourd'hui. Merci.

Mme la Présidente :

Je donne la parole à monsieur De Block.

M. De Block:

Tout d'abord, merci aux habitants de prendre cette question au sérieux et je voudrais souligner le fait que je suis vraiment content que les interpellations citoyennes recommencent. On a plaidé au Conseil passé pour accepter ça et je suis content que la majorité ait suivi. Je voudrais souligner le problème que madame a souligné et qui a déjà été souligné par un comité aussi du Maritime, qui est passé il y a quelques mois, je pense un an, et finalement qui s'est présenté aussi lors des problèmes de circulation autour de la rue de l'Avenir.

J'ai l'impression que la participation, l'écoute auprès des habitants au niveau des plans de mobilité est insuffisant. J'ai l'impression qu'il faut exiger de la commune qu'il y a un genre de procédure officiel et formel qui est enclenché quand il y a un groupe de riverains qui vient et qui peut prouver qu'ils sont une certaine représentativité via par exemple un pétition ou via un nombre de signatures, qu'il y a une procédure officielle qui s'enclenche avec l'échevin qui est obligé de suivre ce processus parce que malheureusement, comme avec l'autre comité, on arrive ici avec une interpellation citoyenne, malheureusement les conseillers n'ont pas eu accès au plan circulation qui est présenté et je voudrais vraiment, et apparemment depuis votre réunion en juin 2019, il n'y a pas eu de suite avec la commune et donc, je propose vraiment que ce genre de procédure soit enclenché officiellement, qu'on soit informé en tant que conseil et qu'on puisse en discuter avec une section réunie ou les comités puissent être invités et présenter leurs plans et ou on peut étudier et prendre connaissance avec les différents acteurs du quartier. J'ai l'impression que la commune, la majorité, l'échevin n'est pas assez au taquet pour répondre. Les habitants se sentent peu écoutés. Ils se sentent obligés de venir avec des interpellations citoyennes et je trouve que ce n'est pas la façon comment on doit, d'une facon correcte, en tant que majorité et en tant qu'échevinat, gérer ce genre de demande et de co-réflexion. Je voudrais demander au comité qu'ils envoient à tous les conseillers leur dossier parce que désolé, il y a juste les 20 signatures sans le plan de circulation. Je pense que c'est aussi important de la part de la commune de relayer des demandes de rendez-vous au Collège parce que je vois qu'il y a eu une rencontre qui a eu lieu à Maritime, et de vraiment bien partager les infos et que les Conseillers puissent aussi y participer.

J'invite la commune à impliquer les riverains, les Conseillers bien avant et pas après qu'on constate que le courant ne passe pas et qu'on n'est pas écouté. Merci.

Mme la Présidente :

Je donne la parole à monsieur Sumlu.

M. Sumlu:

Un grand merci pour le collectif. Pour une bonne mobilité, il faut une vision et surtout de l'anticipation. La construction de plusieurs bâtiments, comme ça a déjà été cité, logements, écoles, hôtels et d'autres sont prévus depuis longtemps. La densité va augmenter. Plusieurs nouveaux commerces vont s'ouvrir. Cette modification peut améliorer la sécurité routière et diminuer la pollution de l'air. Il faudra aussi diminuer la densité mobile.

Nous Ecolo-Samen, soutenons ce type de demande pour un meilleur partage de l'espace publique et je me demande pourquoi ne pas accepter de se mettre à table avec ce comité de quartier pour trouver des solutions.

En dernier lieu, nous attendons toujours le plan mobilité communal promis par monsieur Achaoui pour le 1^{er} janvier 2021. C'est un petit rappel. Merci.

Mme la Présidente :

Je donne la parole à monsieur Boufraquech.

M. Boufraquech:

Tout d'abord, madame, je tiens à vous remercier d'être venue nous présenter votre interpellation malgré le Covid-19. Je dois vous avouer que je connais bien la problématique. Je vis dans le quartier depuis trente ans, depuis ma naissance. Je connais bien les défis de notre quartier en matière notamment de mobilité. Il faut trouver un équilibre entre écologie, mobilité et social et à fortiori une concertation avec l'ensemble des acteurs qui font vivre ce quartier.

La rue Picard était fermée cet été. Je remercie monsieur l'Echevin en charge de la mobilité.

Il y avait effectivement une piscine, un cinéma en plein air, des jeux pour les enfants. Ça a été un succès, mais encore une fois, il faut se concerter avec les autres acteurs pour trouver une réponse qui soit la plus judicieuse pour toutes et tous. Merci.

Mme la Présidente :

Je donne la parole à monsieur Eylenbosch.

M. Eylenbosch:

Avant de répondre à madame Verbeeck, madame la Bourgmestre je suis un petit peu surpris que madame se retrouve dans notre dos et qu'on aurait peut-être pu trouver une solution pour qu'elle se trouve face à nous. Elle interpelle quand même le Conseil communal.

Mme la Présidente :

C'est une question de mobilité.

M. Eylenbosch:

Oui c'est une question de mobilité. Vous avez raison.

J'entends bien tout ce que madame a dit, mais je l'ai déjà répété souvent, le problème de la circulation, c'est comme les cours d'eau. A partir du moment où on essaie de changer quelque chose, il y a un impact qui se fait ailleurs et donc je rejoins ce qui a déjà été dit par rapport à ça, c'est que si il n'y a pas de concertation avec les communes voisines, on va simplement déplacer le problème qui se passe dans ce quartier-là et augmenter les problèmes dans d'autres.

Aujourd'hui, il y a un plan « good move » qui a été mis en place qui n'est pas parfait, mais qui apporte probablement déjà une solution. Des points avaient déjà été mis place chez nous au niveau de la commune avant que ce plan ne sorte. Ce n'est pas le meilleur, mais je suis convaincu qu'il y aura peut-être encore moyen de l'améliorer, mais il faudra que cette concertation ait lieu avec les communes voisines. Protéger son jardin, c'est aussi parfois regarder dans le jardin des autres. Merci.

Mme la Présidente :

Je donne la parole à monsieur Ben Salah.

M. Ben Salah:

Tout d'abord, je tenais à remercier madame de nous avoir développé son ressenti ainsi que toutes ces informations précieuses qui je suis sûr, ont été entendues par l'ensemble des conseillers et par le Collège. Je tenais à mettre également en avant l'importance d'une telle démarche car il n'y a pas que les Conseillers qui contrôlent la majorité, mais c'est aussi les citoyens de manière générale et je salue évidemment ces démarches.

Je le répète. Je mets clairement en avant la lenteur de ce type de procédure, de ces interpellations au sein même des différents niveaux de pouvoirs.

Comme nous le savons, nous avons à faire à différents niveaux de pouvoirs par rapport à ce plan « Good move », et je tenais également à mettre en avant la volonté et je ne doute pas une seconde de la volonté et de la majorité, au sein même de ce Collège, ou au niveau de la Région, de pouvoir trouver des solutions. L'idée même de pouvoir démarrer un dialogue et pour moi primordial. Sur le coup, je suis persuadé que nous allons trouver une solution assez rapide en tous les cas pour les situations les plus difficiles, là où il pourrait y avoir un accident est un drame. On pourrait trouver une solution pour justement éviter cet accident et ce drame.

Mme la Présidente :

Je vous propose d'écouter la réponse de Monsieur Achaoui.

M. l'Echevin Achaoui :

Merci madame la Présidente. Tout d'abord, à titre personnel, je tenais à vous remercier pour votre interpellation parce qu'au-delà du fait que vous l'avez souhaité, j'ai également insisté pour qu'elle se passe. On avait aussi proposé d'aborder la question par une simple rencontre ou une question écrite, j'ai voulu vraiment à titre personnel que vous veniez ici sur place parce que nous encourageons, même si certains ne le pensent pas, nous sommes favorables à cette consultation citoyenne. Nous les encourageons et je pense que le collège et madame la Présidente ne me contrediront pas dans ce sens-là. En préambule, je voudrais

préciser une chose : d'emblée, nous vous avons écouté, mais sachez qu'il n'y a pas que le comité de quartier Maritime, toute l'année nous avons sillonné tout Molenbeek. On a vu le comité Duchesse, on a vu le comité Gare de l'Ouest on a vu le comité Etangs Noir, donc c'est un travail qui a été initié par mon administration pour faire une cartographie, pour bien appréhender la problématique de la mobilité au sens large du terme. Encore une fois, ça a été rappelé par mes collègues, la question de la mobilité ne concerne pas uniquement une rue ou un quartier, parce que les conséquences sont multiples. Les enjeux de la mobilité sont encore beaucoup plus colossaux que jadis. Alors je ne vais pas trop m'attarder là-dessus, ce qu'il faut rappeler à juste titre, suite à la réunion que j'ai eue avec le comité et qui était très intéressante, ils avaient proposé effectivement un travail très technique et j'avais donné mon sentiment très positif quant à la technicité et le travail qui a été fourni. D'autres quartiers ont moins produit, mais l'élément essentiel, c'est que dans la temporalité, il y a eu ce fameux contrat local de mobilité qui a été initiée en 2019. Ce travail qui a été initié par la Région, invitait toutes les communes à justement fournir un travail détaillé et technique sur l'ensemble du périmètre et à produire les mailles. Molenbeek a été la meilleure élève, nous avons fourni 11 mailles, le travail réalisé par nos techniciens a été remarquable. En conclusion, Molenbeek a été gratifié, comparé à d'autres communes, par ce que les 19 communes étaient concernées, nous avons été retenus pour des mailles importantes. Nous avons été agréablement étonnés parce que encore une fois, les conditions de cet appel à candidatures n'étaient pas faciles. D'emblée, nous n'étions pas favoris. Mais le travail qui a été fait, suite à la concertation, suite à l'analyse de tous les paramètres objectifs, parce qu'il ne s'agit pas uniquement de dire qu'il n'y a pas eu de consultation, j'entends monsieur De Block dit que c'est trop lent, effectivement, la mobilité ce n'est pas une question d'une seule rue, d'une école, c'est simplement une question de mobilité et les concertations avec les communes ont été faites. Je vous rappelle que le quartier Maritime, c'est Bruxelles-Ville. On les a rencontrés dans le cadre de Good Move. Ce projet, on l'aime ou on ne l'aime pas, mais en ce qui nous concerne, pour Molenbeek, on ne peut pas cracher dans la soupe puisque nous avons été retenus pour la maille une, qui ne concernent pas directement le quartier maritime, mais c'est la plus grosse maille des 19 communes. C'est exceptionnel, ce sont des moyens colossaux qui vont directement impacter favorablement la situation à Molenbeek. Il faut s'en féliciter.

Au-delà de ceci, il y a une autre maille, place de la Duchesse limitrophe avec Anderlecht, qui a également été retenu. Par rapport à ce que nous avons fait, sur une période très courte, c'est remarquable et je voulais remercier le collège pour m'avoir soutenu et avoir voté favorablement l'introduction de ces deux mailles parce que encore une fois, d'autres communes n'ont pas été choisies, malgré le fait qu'ils avaient produit un cahier assez important.

La maille est venue ralentir le projet mis en évidence, puisque ce projet, dont le plan communal de mobilité qui sera soumise à l'enquête publique, le quartier Maritime est prioritaire dans son ensemble. Pourquoi, parce que vous avez déjà produit un élément important dans l'analyse qui a été proposée. Dans l'enquête publique qui va être initiée pour 2021 et je rappelle effectivement qu'on attend un plan de mobilité pour janvier 2021 au plus tard, si tout se passe bien évidemment, parce que les enjeux au niveau de la Région sont colossaux, avec tout ce qui se met en place, rappelons également qu'en 2019 il y a eu les élections régionales avec une nouvelle ministre qui a une nouvelle vision de la mobilité pour la région, ce qui est un élément important puisque nous avons consulté et mis autour de la table à maintes reprises avec la ministre, parce que encore une fois, la question de la mobilité, ce n'est pas une question locale, c'est une question régionale, c'est une compétence régionale ou les moyens viennent en conséquence. Donc il était important de prendre connaissance de la vision politique de demain par rapport à la ministre, chose qui a été faite et encore une fois, on le voit à travers les pistes cyclables, à travers certains aménagements, les rues scolaires, tout ça, ce sont des initiatives qui ont été initiées en 2019 et qui ont vu le jour.

Alors pourquoi avons-nous choisi, je dirais que, après une analyse très minutieuse par les services de mobilité, les choix des mailles ont été motivés par plusieurs éléments. Ça se retrouve dans votre étude car j'en ai pris évidemment connaissance, une étude de priorisation des mailles, sachant que seule une voie pouvait être retenue. Il fallait donc être très pragmatique par rapport à l'introduction des dossiers. Il ne suffisait pas simplement de dire qu'on allait introduire des mailles, on introduit 11 mailles, mais parmi les 11 mailles, il y avait des mailles pertinentes et urgentes. Le quartier maritime à une situation d'urgence, mais je peux vous assurer que la question des Etangs Noirs, que la question de la place de la Duchesse, la Place Communale et autres, ils sont également très prioritaires si on veut être ouvert à la question de la mobilité. Donc aujourd'hui, je suis Echevin de la Mobilité au sens large du terme pour la commune, le quartier maritime en fait partie, mais je dois également tenir compte des éléments qui sont prioritaires. Je ne dis pas que le quartier maritime n'est pas prioritaire, au contraire, mais parmi les mailles que nous avons introduites, la Région a fait ce travail-là et a estimé sur base d'éléments objectifs, la pertinence et l'urgence sur un certain nombre de critères qui sont très longs, on a tenu compte de la densité, on a tenu compte de l'environnement, on a tenu compte d'un certain nombre d'éléments qui sont très longs à vous expliquer, mais le but n'est pas ici de vous les énumérer, mais c'est simplement pour vous dire que le travail qui a été fait à la fois au niveau local, mais également retenu par la Région, va dans le sens d'une priorité, à savoir la maille une, qui englobe à juste titre tout le quartier Etangs noir, Vandenpeereboom, Duchesse etc. Il s'agit d'une maille extraordinaire et on parle de millions d'euros. Tout ça pour vous dire que c'est important de le signaler et donc moi, je suis très heureux quand si peu de temps qu'on ait pu consulter. Je ne sais pas si monsieur De Block est au courant du nombre de comités ou de participations qui existent dans notre commune, il y en a énormément, on les a vus, on les a rencontrés, on a échangé, on a des éléments, mais encore une fois, dans la temporalité des faits, dans la temporalité des projets, dans les exigences de la Région et de Good Move, effectivement, on a dû mettre le curseur sur un certain nombre de priorités et encore une fois, nous sommes très heureux du résultat qui est extrêmement positif pour notre commune.

Pour revenir à votre quartier et au plan de mobilité communale, il sera considéré, comme d'autres, avec une priorité et il y aura une consultation et une concertation et donc je peux vous assurer, c'est l'ambition du collège, de pouvoir encourager les participations citoyennes, vous êtes très dynamiques, il y en a d'autres qui ne le sont pas, mais je peux vous assurer que de mon côté en tout cas, vous serez consultés.

Alors Monsieur Emmanuel Brasseur qui est l'élément initiateur, nous l'avons rencontré une fois avec vous, on l'a eu deux fois au téléphone et on a abordé pendant 45 minutes des détails, donc il a reçu les éléments aujourd'hui, c'est pour ça que j'ai voulu que vous veniez présenter ceci afin que tous les conseillers puissent entendre à la fois votre interpellation, mais surtout s'imprégner des résultats qui ont été obtenus. Je ne vais pas aller au-delà des détails qui sont assez techniques, mais on peut être contents de ce qu'on a fait, ce n'est jamais assez bien évidemment, mais je peux vous assurer que ce qui a été fait, on ne peut que le féliciter.

Mme la Présidente :

Merci Monsieur Achaoui.

Je vous redonne la parole pour le dernier mot puisque c'est la tradition, on ne répondra pas, ce n'est pas parce que nous ne voulons pas répondre, mais c'est comme ça que fonctionnent les parlements dans le monde entier, le dernier mot est à l'interpellant.

Mme Verbeeck, interpellante citoyenne :

Merci, je comprends évidemment la priorité des autres mailles et je sais bien qu'il y a des quartiers encore plus dangereux que le nôtre, si vous êtes ouverts à nous recevoir, de

nous donner une date, d'échanger les idées. C'est tout ce qu'on demande et on sera très contents.

Mme la Présidente :

Merci beaucoup Madame, bon retour à vous.

5. Interpellation citoyenne relative à l'insécurité et la peur dans les quartiers Machtens, De Roovere et Mahatma Gandhi.

Burgerinterpellatie over de onveiligheid en schrik in de Machtens, De Roovere en Mahatma Gandhi-wijken.

Le point est retiré de l'ordre du jour, les interpellants ayant reçu des menaces. Het punt wordt van de dagorde gehaald, de burgers die bedreigingen hebben ontvangen.

Tania Dekens quitte la séance / verlaat de zitting.

Mohamed Amine Akrouh quitte la séance / verlaat de zitting.

Question d'actualité posée par Monsieur Eylenbosch relative à la journée sans voiture. Actualiteitsvraag gesteld door de heer Eylenbosch over de autovrije dag.

Mme la Présidente :

On discutait de l'opportunité d'avoir un débat large sur la sécurité et sur le fait qu'effectivement certains citoyens se refusent à nous rejoindre parce que subissant des pressions de groupes tout à fait odieux dans leurs quartiers, et c'est le cas très certainement de ceux qui avaient décidé de nous interpeller ce soir, je vous propose par rapport à ce thème, je vous propose de réunir à la fois la question d'actualité de Monsieur Eylenbosch et les points six et sept de notre ordre du jour, qui sont les deux ordonnances de police visant à interdire le rassemblement de plus de trois personnes, puisque je pense qu'il s'agit du même débat et je crois que de cette manière, chacun pourra intervenir comme il le souhaite avec un temps de parole plus important que si c'était une question d'actualité qui serait réservée à Monsieur Eylenbosch. On peut s'accorder sur cette manière de fonctionner ?

Je donne la parole à monsieur De Block.

M. De Block:

J'ai voulu attendre la fin des interpellations citoyennes pour faire cette motion d'ordre. On nous a envoyé un ordre du jour sept jours francs avant le conseil la semaine passée. Cet ordre du jour ne contenait que les titres des points et donc pas les notes explicatives. J'ai interpellé le secrétaire pour demander si c'était une erreur, et on m'a répondu que c'était délibéré pour n'envoyer qu'une version définitive cinq jours francs avant la séance. J'ai répondu que je pensais que ce n'était pas conforme à la nouvelle loi communale qui précise que l'ordre du jour doit être accompagné des explications nécessaires pour les sujets qui nécessitent une explication et je pense que beaucoup de points nécessitent une explication, j'avais dit que j'interpellais est la tutelle qui m'a envoyé une réponse et qui dit que l'ordre du jour qui est envoyé sept jours francs avant le conseil doit être accompagné des notes explicatives pour que les conseillers puissent avoir le temps de préparer le conseil. Normalement, la tutelle vous a envoyé aussi une lettre pour souligner rappeler ce que la nouvelle loi communale impose, c'est-à-dire que l'ordre du jour doit être envoyé avec les notes explicatives.

Mme la Présidente :

Merci monsieur De Block.

Je donne la parole au Secrétaire adjoint.

M. le Secrétaire adjoint, Gilbert Hildgen :

Je vous remercie d'avoir posé la question et c'est vrai que nous avons eu un entretien par courriels interposés, je vous avais donné mon interprétation et je prends acte de l'interprétation de la tutelle et je m'y conformerai.

Mme la Présidente :

Je donne la parole à Monsieur Eylenbosch.

M. Eylenbosch:

Merci madame la Présidente, effectivement j'avais l'intention de ne pas présenter ma question d'actualité et de faire mon intervention au moment de la présentation par les citoyens, mais vu les circonstances...

Ce dimanche, la journée sans voiture s'est tenue dans la capitale. Des riverains du boulevard Machtens m'ont fait part de différentes déprédations par de jeunes délinquants, s'ils ne sont pas encore connus des services de police. En effet, certains ont volontairement jeté leur vélo sur des voitures et aussi tapé sur les bus à leur passage. Ce vandalisme a été filmé, je n'ai pas eu l'occasion de voir les images, mais elles auraient été transmises à une société d'assurance puisque la personne qui a filmé, sa voiture a été endommagée. Pouvez-vous me confirmer ces faits, et pouvez-vous nous faire un bilan de la journée pour les autres incidents s'il y en a eu sur notre commune ? Comme vouliez cela à la situation des citoyens qui ont retiré leur interpellation suite aux pressions dont ils ont été victimes, je suis personnellement, si c'est réellement le cas comme ça, je suis outré qu'on en arrive aujourd'hui en Belgique, dans un pays démocratique tel que le nôtre, à devoir faire face à ce genre de réaction de la part de citoyens qui sont obligés de faire marche arrière par rapport à une volonté de communiquer parce qu'ils dérangeraient les personnes pour lesquelles ils font par des problèmes qui se posent à leurs fréquentations dans leurs quartiers.

J'espère, Madame la bourgmestre, que vous allez nous donner une réponse complète sur le sujet et surtout, je voudrais me porter solidaire de ces personnes dans le cadre des problèmes qu'ils vivent aujourd'hui et je crois que nous sommes tous ici aujourd'hui au sein de ce conseil communal convaincus que si les mesures qui ont déjà été prises ne sont pas suffisamment efficaces pour faire comprendre à ces personnes, que nous avons la possibilité de prendre des mesures complémentaires qui pourront alors à ce moment-là leur faire beaucoup plus mal que ce que ça leur fait aujourd'hui.

Mme la Présidente :

Merci Monsieur Eylenbosch.

Je donne la parole à Monsieur El Khannouss.

M. El Khannouss:

Merci madame la Présidente, tout à l'heure, au début de notre conseil, j'avais rappelé la gravité de la situation, mais je voudrais, si vous me le permettez, apporter un peu de nuance

par rapport à ce qui s'est passé. Nous savons tous, la presse a relayé des incidents qui se seraient déroulés le samedi soir à la station de métro Beekkant, suite à cela, des habitants qui se plaignent depuis de très longues années et je pense que vous avez reçu le courrier qui vous a été envoyé, ils se plaignent de la dégradation de la sécurité dans leurs quartiers, ils se plaignent du faite que depuis de très nombreuses années, ils ont implémenté des projets d'accompagnement des jeunes et des enfants dans les quartiers et cela fait à peu près deux ans qui n'ont plus aucun retour de la commune en termes de soutien. Je l'ai dit la fois dernière, lorsque nous avons abordé la question des mesures de couvre-feu, quand j'ai dit que vous utilisiez un bazooka pour tuer une mouche, et c'est à cela que je faisais allusion en gros, c'est que nous avons des personnes actives dans les quartiers et dans les quartiers populaires plus particulièrement qui tirent la sonnette d'alarme depuis de longs mois, qui demandent le soutien de la commune pour pouvoir aider ces jeunes à pouvoir s'en sortir, à pouvoir accompagner ces jeunes et il se fait que toutes les demandes sont restées lettre morte et c'est repris dans le courrier qui nous a été envoyé.

La gravité de la situation et je le dis, c'est une première, j'ai été échevin pendant 12 ans, je n'ai jamais entendu que des habitants aient initié une interpellation citoyenne et qu'ils renoncent en dernière minute suite à des menaces qu'ils auraient subies de la part de quelques jeunes qui ont des comportements qui laissent à désirer ou des comportements problématiques. L'incident que nous avons connu samedi, contrairement à ce qui est été repris dans la presse, est assez particulier et c'est pour ça que Madame la bourgmestre, je souhaiterais que vous demandiez aux chefs de corps de pouvoir diligenter une enquête, parce qu'il s'avère que la source du problème et un bus qui est arrivé des Pays-Bas, qui étaient remplies de maman habitant le quartier, qui ont participé à une journée de sortie à Rotterdam et il y a eu à Rotterdam un certain nombre de vols dans le bus et une des personnes qui se trouvaient dans le bus a lancé des attaques contre d'autres personnes qui se trouvaient aussi dans le bus en les soupçonnant d'avoir dérobé ces objets. Ces personnes, je parle au conditionnel, ce sont des personnes qui étaient présentes lors du voyage qui se sont plaintes de la situation à un frère qui travaille dans notre zone de police. Ce frère aurait demandé à des collègues de se trouver à Beekkant et d'organiser la fouille dans le bus où se trouvaient les mamans du guartier. Ceci a provoqué un attroupement avec les dérapages gu'on a connus. Je vous demande officiellement, Madame la bourgmestre, de poser la question aux chefs de corps pour savoir si ces faits relatés par des habitants sont fondés ou pas et si c'est vrai, vous comprendrez que c'est un abus de pouvoir et que c'est extrêmement grave. Ça n'excuse pas le comportement des jeunes qui se sont mal comportés et d'ailleurs je le condamne ici avec force, et je suis sûr que je vais être rejoint par l'ensemble des conseillers communaux qui sont parmi nous aujourd'hui, mais néanmoins, je réitère ce que j'ai dit la dernière fois, nos meilleurs alliés de la commune, ce sont les habitants eux-mêmes. Les meilleurs alliés du pouvoir communal, ce sont ces collectifs, ces associations d'habitants qui tous les jours travaillent avec nos jeunes, qui tous les jours consacrent du temps pour aider les enfants à réussir leur scolarité, pour permettre à nos jeunes d'avoir des activités ludiques, sportives et donc, ces associations-là, se plaignent d'être abandonnées par les autorités communales. Donc ici, je demande solennellement à la commune de remettre en place tous les contacts qui avaient lieu ces dernières années et qui ont permis justement de pouvoir faire reculer ce fléau que nous connaissons dans certains quartiers, que ce soit le trafic de stupéfiants qui nécessitent une intervention policière ferme parce qu'elle est inacceptable et alors surtout, faire de la politique de prévention, d'accompagnement de nos jeunes et pour cela, il faut que les autorités communales s'investissent, mettre des moyens à la disposition des associations pour pouvoir apporter des réponses à des problèmes qu'on connaît dans l'ensemble de nos communes et dans l'ensemble des villes de notre pays. Merci pour votre écoute.

Mme la Présidente :

Je donne la parole à Monsieur Hamzaoui.

M. Hamzaoui:

Madame la bourgmestre, chers collègues, nous avons pris connaissance de l'interpellation citoyenne et des ordonnances de police et nous constatons que le collège a fait le choix de réfuter ces interpellations, plutôt que de les entendre et de trouver une solution. Ce déni de votre part ne fait qu'aggraver la perte de confiance des habitants. Il ne faut pas laisser les citoyens sentir ce genre de décrochage, ça va conduire à une forme de méfiance vis-à-vis des administrations. Nous constatons maintenant plusieurs ordonnances interdisant ces rassemblements sur l'espace public de certains quartiers. Vous relevez dans ces ordonnances plusieurs incidents, trafic et consommation de drogues, vacarme nocturne, vandalisme etc. Sachez Madame la bourgmestre, que ces trois quartiers ne sont pas les seuls concernés. D'autres sont également dans la même situation, voire pire. Nous ne pouvons pas attendre une dégradation générale de notre commune pour pouvoir réagir. Le climat dans ces quartiers se détériore et les témoignages ne cessent d'augmenter. La sonnette d'alarme a été tirée aujourd'hui et la population vous demande de réagir. Madame la bourgmestre, nous vous demandons d'avoir une vue d'ensemble et d'apporter des solutions concrètes à cette problématique et pas que par des ordonnances interdisant les rassemblements. Molenbeek. vous le savez, est une grande commune avec beaucoup de jeunes et toutes les installations sportives sont insuffisantes. Nous vous demandons de faire un travail de fond pour pouvoir augmenter la capacité de ces installations pour que nos jeunes puissent en profiter. Nous vous demandons également d'avoir un dialogue entre les parties prenantes, jeunes, habitants, commune, police etc. Il est nécessaire de mettre en place un accompagnement, tant pour les habitants que pour les délinquants. Pour arriver à une atmosphère sereine, il est important d'essayer plusieurs pistes. Mais je vous prie de faire attention à la voie de la répression, ce n'est pas toujours la solution. La prévention est une stratégie pour répondre aux problèmes rencontrés mais pas uniquement. Il faut essayer tous les leviers nécessaires, service de cohésion sociale, jeunesse, CPAS, culture, associations etc. Madame la bourgmestre, nous vous proposons d'organiser des groupes de travail participatifs, il faut faire travailler le service participation, incluant toutes les parties concernées pour pouvoir alimenter le collège de solutions éventuelles. Il faut apporter des solutions équilibrées incluant tous les domaines et tous les acteurs. Pour finir, je souhaite savoir si vous avez des retours des agents de terrain, gardiens de la paix, éducateurs sociaux ? Je souhaite savoir si vous avez établi une stratégie à part les ordonnances de police pour répondre à ces nuisances urbaines ? Pour finir, je souhaite saluer le courage du comité de quartier Machtens pour avoir déposé cette interpellation malgré qu'ils ne soient pas présents.

Mme la Présidente :

Bienvenue au conseil communal.

Je donne la parole à Madame Goris.

Mme Goris:

Merci beaucoup, le collectif des habitants Machtens est composé de personnes sérieuses, raisonnables, engagées, qui connaissent le terrain depuis longtemps. Ce sont des papas et des mamans qui vivent là et qui sont particulièrement inquiets aujourd'hui. Quand on lit le courrier reçu, c'est un vrai cri d'alarme et une demande de soutien, d'aide à l'autorité communale pour ne pas être abandonnés. Je voudrais saluer le courage par ce que ça fait de longues années qu'ils se battent, qu'ils interpellent et qu'ils proposent des projets pour les jeunes, pour les moins jeunes, qu'ils construisent des liens intergénérationnels, interculturels et je pense que ce sont des personnes comme ça qu'il faut écouter. Avant d'agir, c'est important de creuser l'expertise de ce qui se passe, de l'évolution, que s'est-il passé ces derniers mois et comment en sommes-nous arrivés là ? Le fait qu'ils ne puissent pas venir physiquement interpeller le conseil est quand même un élément gravissime. Je veux surtout

saluer leur persévérance, leur courage et leur dire qu'ils tiennent bon et qu'ils continuent leurs actions. Je demande au collège de les prendre au sérieux et de les écouter, mais pas seulement faire semblant, et de vraiment les écouter pour entendre les pistes qu'il porte et qu'ils connaissent et qu'ils ont à vous donner pour sécuriser et pour améliorer le vivre ensemble dans leurs quartiers.

Mme la Présidente :

Je donne la parole à Monsieur Milis.

M. Milis:

Merci madame la Présidente, la situation est extrêmement grave d'autant plus que s'il s'avère que les citoyens ont été mis sous intimidation pour ne pas venir à ce conseil communal et expliquer la situation comme ils le disent, et je le crois certainement, effectivement, il est temps de réagir. Est-ce qu'on mesure la violence de la situation ? Quand on voit ses habitants ont peur de venir simplement s'exprimer, d'expliquer leur cas et effectivement, ils sont sous la menace de représailles sous la menace d'intimidation, ils sont insultés et donc, ils ont peur pour leur famille et pour leurs enfants, à un point tel qu'ils ne peuvent plus venir ici et bientôt ils auront peut-être peur de porter plainte.

Je pense que nous sommes tous d'accord pour dire que la situation est telle que nous devons réagir et être de tout cœur avec eux pour essayer de les encourager à tenir bon et a effectivement venir à bout de ce phénomène que connaît entre autres le quartier Machtens. Cependant, ce phénomène commence à tout doucement prendre de l'ampleur dans d'autres quartiers que la police connaît déjà et ces problèmes de trafic de drogue commencent à être connus dans d'autres quartiers du Mettewie entre autres. Nous ne pouvons pas tolérer que des bandes qui vendent de la drogue dans le quartier intimident et harcèlent les habitants et osent leur tenir tête, et qu'ils tiennent tête également aux forces de l'ordre et à tous les pouvoirs communaux.

La mesure d'interdiction de rassemblement n'est en rien un couvre-feu, comme certains veulent dire. C'est un premier pas, il faudra passer, ça peut donner ses fruits, ça peut donner des résultats et il faudra effectivement du temps pour améliorer les choses et pour avoir des concertations avec les jeunes pour remettre tout le monde autour de la table et essayer d'avoir un climat plus serein. Cependant, le trafic de drogue qui est le gros problème de ce quartier pour l'instant et d'autres quartiers aussi, c'est cela qu'il faut éradiquer. Les habitants le soulignent très bien dans leur courrier. Tous les acteurs doivent être mobilisés autour de ses objectifs clairement établis : la police, les gardiens de la paix, y compris ceux de la STIB, du logement, les éducateurs, l'associatif et tous les autres acteurs qui pourront faire en sorte que cette situation soit éradiquée. Il serait également utile d'évaluer les mesures prises jusqu'à présent afin de les renforcer si nécessaire, en concertation avec les habitants.

Mme la Présidente :

Merci Monsieur Milis.

Je donne la parole à monsieur De Block.

M. De Block:

Déjà au conseil passé, on n'en a déjà discuté, je pense que dans mon intervention j'ai souligné le fait que les mesures qui sont proposées maintenant par la majorité, sont un aveu d'échec d'une non politique dans ces quartiers. Je pense que la lettre du comité le souligne, ils se sentent abandonnés, ils disent qu'ils ont interpellé les autorités pendant des années. Je

me rappelle quelques-unes de leurs interpellations, les autorités, aussi bien à la Commune que le Logement Molenbeekois, c'étaient des problèmes pas uniquement dans le quartier, mais aussi les problèmes liés aux bâtiments et donc je pense vraiment qu'il est temps que vous présentiez un vrai plan qui a été réclamé toutes les fois que nous avons discutées de ce quartier. Le PTB a dit quand il y avait des propositions d'interdiction de rassemblement on allait pas voter contre parce qu'on comprend la volonté du guartier de retrouver un apaisement, je comprends les travailleurs qui doivent se réveiller à cinq heures ou à six heures pour aller travailler et qui parfois jusqu'à une heure ou deux heures ont du bruit, je comprends, mais en même temps, je trouve que ce n'est pas un chèque en blanc et on avait dit la fois passée qu'on allait pas voter pour par ce que ça n'allait pas résoudre sur le fond la situation. Ça allait peutêtre reporter ou déplacer et c'est exactement ce qu'on a vu sur la zone. La fois passée, j'ai dit que c'était un problème de longue date et c'est aussi un problème d'approche policière, un abandon, ou un désinvestissement ou un manque d'investissement dans les quartiers au niveau de travail de proximité avec les travailleurs sociaux. Il y a eu un débat il y a deux ou trois ans pour réinvestir le quartier, on a maintenant une première initiative, mais clairement ça manque encore beaucoup par rapport aux demandes qu'il y a.

L'approche policière, la fois passée, je vous ai lu un document, un rapport du comité P de 2014 qui fêtent État d'un manque de community policing, d'une police proche des gens qui est à l'écoute des gens, qui intervient quand il faut et c'est exactement ce que les riverains expriment. Parfois ils appellent et la police vient trop tard. Et puis quand on intervient, c'est avec les grosses bottines. Donc je voudrais vous lire les points 95 et 97 de ce comité P de 2014 qui dit : dans le quartier Maritime et Marie-Josée, force est de constater que la vision en matière de community policing, tout comme en matière de proximité, tend à manquer. L'approche choisie vise essentiellement l'obtention de résultats à court terme. On est exactement dans cette approche aujourd'hui. On essaie de trouver une solution court terme. Mais je continue la lecture : une approche basée sur les principes du community policing produit des résultats qui sont moins vite perceptibles équipes se faire attendre sur le long terme. L'organisation policière ne doit donc pas se sentir mise à mal par l'absence de retour immédiat, suite à une politique policière orientée vers la communauté, car les choses prennent parfois du temps et elles se mettent en place lentement. L'approche concernant l'interventionnisme quand il y a un problème choisi par la zone de police nécessite d'être couplé à d'autres, sans quoi, la zone de police risque de rentrer dans une spirale négative et de perdre son équilibre fragile. Oui, l'approche choisie donne des résultats, mais elle ne résout pas pour autant les problèmes d'insécurité ou de sécurité ou de ressenti dans le quartier et ne fait que creuser encore un peu plus le fossé qui existe entre policiers et citoyen. Je pense que le constat du comité P d'il y a six ans reste d'actualité et je pense que le guartier, franchement, mérite que la commune et que la majorité vienne avec un plan intégral, de savoir comment on va réinvestir dans le quartier, comment vous allez écouter à temps les habitants qui signalent et qui donnent des signaux depuis longtemps, aussi bien dans l'approche à l'intérieur du Logement Molenbeekois, mais aussi dans l'intervention de l'espace public devant les grands blocs. Je pense que maintenant cela fait des années qu'on court derrière les faits, cette foisci, c'est le moment d'anticiper.

Mme la Présidente :

Je donne la parole à Monsieur Boufraquech.

M. Boufraguech:

Merci madame la Présidente, sincèrement, soyons raisonnables, évitons les excès, mon groupe et moi-même soutiendrons l'ordonnance de police concernant l'interdiction de rassemblement dans les différents quartiers qui ont été cités. Évidemment s'il y a eu des menaces envers les citoyens, c'est inacceptable, nous condamnons les acteurs d'une petite minorité. Il faut le rappeler, évitons de jeter l'opprobre sur l'ensemble d'une jeunesse fragilisée

qui ont lancé des projectiles sur les pompiers et les forces de l'ordre. C'est inacceptable et je vous remercie Madame la bourgmestre d'avoir pris des mesures immédiatement suite à ces agissements.

Je tiens à rappeler que nous serons toujours du côté des riverains qui méritent comme tout le monde de vivre en toute sécurité. Nous rappelons également le travail de prévention qui a été mise en place par les agents de la commune et donc, évitons de penser qu'il n'y a que le volet répressif, il y a les deux c'est important qu'il y ait cet équilibre.

Ceci étant dit, j'ai quelques questions, Madame la présidente, pour les deux points 6 et 7 : combien de jeunes ont été arrêtés, sont-ils mineurs, habitent-t-ils dans le quartier ?

Mme la Présidente :

Je donne la parole à Monsieur Ben Salah.

M. Ben Salah:

Je vous remercie Madame la présidente, comme vous le savez, beaucoup d'entre vous ont pu côtoyer dans les rues, du fait que j'ai travaillé dans le service de prévention durant de nombreuses années dans cette belle commune. Je tiens à dire d'emblée que je préfère le mot individus que jeunes, je trouve cela déplacé que d'utiliser de manière excessive le mot jeune. Ensuite, on le sait, je l'avais déjà communiqué lors de la précédente législature, le déplacement des phénomènes de criminalité est connu. Il y a des études très claires, très synthétiques venant de nos amis anglais qui expliquent clairement que ce type de mesure déplaçaient le phénomène de criminalité et n'apportait rien et pire, aggravait puisque ça permettait de pouvoir trouver d'autres lieux de fréquentation de ce type d'individus.

À côté de ça, je suis un petit peu attristé d'entendre de manière systématique l'interdiction d'attroupement dans certains quartiers. On va finir par se retrouver dans un couvre-feu, on va finir par ne plus sortir de chez nous, je peux aisément imaginer que ce qui nous suivent et qui sont en dehors de notre commune et qui habitent en dehors de notre commune puissent être effrayés par la situation et le fait d'une telle mesure. À côté de ça, je pense à notre échevin des sports, je sais qu'il y a des clubs de football, qu'il y a des jeunes qui sont à proximité également qui vienne de manière régulière pour faire leurs entraînements, ça va être très compliqué de pouvoir faire l'interdiction sachant que de manière assez claire, il va y avoir des attroupements, qu'est-ce qu'on va faire de ces jeunes, est-ce qu'on va tous les arrêter, est-ce qu'on va leur donner un badge qui leur permettra d'avoir une carte blanche pour sortir ce soir-là ? C'est une question qui me préoccupe vraiment et je voudrais savoir si vous vous êtes concertés avec votre Echevin par rapport à cette situation ? Nous savons tous pertinemment bien qu'il y a des blocs et donc ces blocs vont amener un moment ou un autre des parents, des individus, tout simplement, des citoyens molenbeekois à revenir chez eux, et ca peut arriver que dans un métro, il v ait plusieurs wagons avec plusieurs places et qui sortent en même temps. C'est un phénomène qui nécessite une approche différente et cette approche elle a déjà été initiée à de nombreuses reprises. À l'époque, dans le cadre de mes fonctions, j'avais participé à de nombreuses reprises à des sorties avec les services de police, certains politiques venaient aussi participer et c'était très bien, ça permettait d'avoir une certaine manière la possibilité pour ces individus de toutes catégories sociales de pouvoir apporter leurs sentiments par rapport à la gravité de la situation et le sentiment d'insécurité, parce qu'on parle bien d'un sentiment d'insécurité et la, à travers ce type de mesure, on aggrave ce sentiment d'insécurité. À aucun moment dans les services de police, ni même dans les rapports de police, on ne parle d'insécurité, mais on parle de sentiment d'insécurité et là, j'ai bien peur qu'à travers ce type de mesure, on aggrave le sentiment d'insécurité des Molenbeekois et des gens qui viennent de l'extérieur, surtout qu'aujourd'hui comme hier, malheureusement notre commune s'est retrouvée affublée d'une bien mauvaise casquette,

celle des mauvais garçons ou des mauvaises filles, peu importe. Sur le coup, je tirais vraiment à vous tirer la sonnette d'alarme par rapport à ce genre de situation et par rapport à ce type d'acte.

Mme la Présidente :

Je donne la parole à Monsieur Mutambayi.

M Mutambayi:

Madame la présidente, je vous remercie. Depuis quelque temps, notre commune fait de plus en plus parlait d'elle en termes de sécurité. Je note cependant que certains efforts louables sont fournis par vous et votre équipe, mais au regard de l'évolution de la situation, on serait tenté de croire que ces efforts ne sont malheureusement pas encore à la hauteur de la situation pour pouvoir endiguer cette nouvelle vague de violence. La violence est à bannir dans notre commune et les Molenbeekois ont le droit de vivre en toute sécurité et de se mouvoir sans la moindre crainte. Face à cette montée de violence, je me pose quelques questions : a-t-on essayé d'examiner de manière poussée la typographie des comportements incriminés ? A-t-on essayé de comprendre les motivations des auteurs ? A-t-on pensé à d'autres mesures beaucoup plus concrètes pour détourner ces jeunes des voies de la violence ? A-t-on essayé d'anticiper ces genres de situation ? Parce qu'on revient vite avec la sollicitation des mesures urgentes, mais est-ce qu'on pense que ce genre de situation sont anticipables de manière à pouvoir anticiper des correctifs beaucoup plus structurels et intégrer ?

Mme la Présidente :

Y a-t-il encore des conseillers qui souhaitent s'inscrire dans ce débat-là?

Nous avons la chance d'avoir parmi nous le président de la société du logement social, je lui donnerai la parole après ma réponse. Je pense qu'il complétera aussi pour ce qui concerne les actions menées au niveau du Logement Molenbeekois.

Tout d'abord, cher conseillait, je voudrais vous demander de rester toujours honnêtes dans vos interventions parce que je dois reconnaître qu'il y a quelques erreurs factuelles manifestes dans ce que vous avez dit et je vais en pointer trois que je vais corriger immédiatement. Je pense qu'être honnête dans le débat permet d'avancer davantage plutôt que l'invective ou l'insulte. Erreurs factuelles manifestes, tout d'abord si jusqu'ici ce thème n'avait pas été abordé sous forme d'interpellation citoyenne, c'était parce que les interpellations citoyennes, par mesures sanitaires, n'avait pas été réinstaurées. Vous avez vu que j'ai tenu à la réinstaurer, les citoyens vont revenir avec un protocole qui permet qu'un citoyen à la fois interpelle, pourquoi est bien simplement parce que chaque fois qu'on interpelle, si on utilise pas de masque et le pense que c'est beaucoup plus confortable dans une enceinte comme celle-ci, on laisse potentiellement un nuage de virus derrière soi et donc on ne va pas commencer à avoir des tas de gens qui viennent, ca, ca n'a aucun sens en termes sanitaires. Par contre, nous avons déjà eu un débat sur ces quartiers, puisque j'avais dû prendre des ordonnances et donc ce n'est pas comme si ce débat avait été absent. Il s'agit donc d'une première erreur factuelle manifeste. On a déjà eu l'occasion d'en discuter et on n'a pas du tout interdit qui que ce soit de venir s'exprimer parce qu'on n'aimait pas le sujet, c'est simplement que les interpellations citoyennes viennent juste de revenir.

Alors vous dites pas écoutés, en fait, je les ai reçus, je les ai reçus à la fin du mois d'août, je les ai reçus avec attention, avec ma directrice de prévention et de sécurité, avec d'autres personnes également, ce sont des personnes que comme vous je connais, ce sont des personnes qui se plaignent déjà au moment où je les reçois à ce moment-là d'être

intimidées et d'être agressées, donc si aujourd'hui elle décide de ne pas venir, c'est dans la droite ligne de ce qu'elles ont déjà vécu pendant l'été, et il faut rappeler que ces faits sont inacceptables, c'est évidemment inacceptable que certains citoyens soient menacés. Maintenant, ne soyons pas des enfants de chœur, dans notre commune comme dans d'autres, ce sont des situations qui existent. Je ne vais pas dire qu'elles existent de tout temps, mais elles existent. On n'est pas toujours au courant, ce n'est pas toujours écrit. Mais ici nous sommes devant quelque chose qui est exprimé et j'ai envie de dire tant mieux. Mais se voiler la face et penser que ça n'existe pas parce que ça n'est pas exprimé, évidemment, malheureusement, ça existe.

Troisième erreur factuelle manifeste, et je laisserai la parole à Monsieur Daïf tout à l'heure, aujourd'hui, si ces citoyens ont le soutien de la commune, ils ont aussi le soutien du Logement Molenbeekois. Je ne laisserai détailler, mais je sais qu'il s'agit de leur remettre à disposition un local, ce qui est une demande qui était sur la table précédemment, sous la précédente législature et qui n'a jamais été rencontrée par un certain nombre d'entre vous qui viennent d'interpeller. Alors la con, erreur factuelle manifeste.

Qu'est-ce qui s'est passé, par ce que Monsieur Eylenbosch interpelle sur ce qui s'est passé lors du dimanche sans voiture, il faut bien dire qu'avec l'ordonnance, on a un outil pour intervenir de manière beaucoup plus ferme, de manière beaucoup plus rapide et décidée et que dans ce contexte parce que Machtens il y a du trafic de drogue, il y a du trafic de drogues assez lourd, dans ce contexte, l'ordonnance a permis qu'une série de personnes soit appréhendées et quelque part, c'est vrai que nous mettons un coup de pied dans une fourmilière. Il y a donc des choses qui s'ensuivent et donc en réalité, ce qui se passe le 20. c'est la suite de ce qui se passent le 19. Je vais donc reprendre avec les faits 19, le 19, la police a dû intervenir fortement dans ce quartier pour différents faits, le premier fait il survient à 19h20, la police saisit des stupéfiants et procède à différents contrôles. Environ une heure plus tard, la police doit à nouveau se rendre sur place suite à une bagarre qui implique une quinzaine de jeunes. Moins d'une heure plus tard, la police a de nouveau dû intervenir en raison d'une nouvelle bagarre et cette fois, c'est une vingtaine de jeunes qui sont interpellés. Enfin, un peu avant minuit, la police est de nouveaux appelée dans le quartier et elle arrête deux personnes. À cette occasion, d'autres jeunes, dont certains se sont réfugiés dans des appartements des immeubles à proximité, n'hésite pas à lancer des projectiles de toutes sortes sur les forces de l'ordre, d'autres ont également tenté d'empêcher des arrestations et ces arrestations ont néanmoins pu avoir lieu. Donc en réalité, il se passe quelque chose de lourd et de difficile, le 19, autour de bagarres entre deux groupes de jeunes. Il me revient que ces deux groupes ne seraient pas essentiellement constitués d'habitants du quartier et que ces affaires tournent beaucoup autour de bandes qui circulent d'un quartier à l'autre, et pas de notre commune.

Suite à ces événements inadmissibles, les forces de l'ordre renforcent encore leur action dans le quartier. Que se passe-t-il le 20, vous, vous rapportez des faits qui seraient avec des vélos et les véhicules de tiers, je dis juste que nous, de notre côté, au niveau des forces de police, on n'a pas trace de cela et donc là, manifestement, c'est de nouveau un signal puisque je suis certaine que ces faits ont eu lieu. Aucune plainte n'est déposée, c'est un signal effectivement que les citoyens souffrent dans ce quartier et n'osent plus porter plainte à certains moments. C'est un signal de plus qui va dans le même sens. Ce qui est certain par contre, c'est que le même jour, le jour de la journée sans voiture, un véhicule de police reçoit un projectile et là par contre, l'auteur présumé est interpellé suite à une identification via une caméra.

Je veux rappeler au moment où je reçois les habitants du quartier, j'ai déjà pris l'ordonnance de police de non rassemblement qui entre en vigueur en réalité le 1^{er} septembre et cet arrêté, jusqu'à nouvel ordre, il reste valable jusqu'au 31 octobre. Il couvre un large périmètre qui comprend une partie du boulevard Machtens, c'est-à-dire la partie située entre

l'avenue de Roovere et la rue d'Osseghem, et l'avenue de Roovere dans sa totalité, jusqu'à la gare de l'Ouest, incluant la gare de l'Ouest et la petite partie de la rue Jules Vieujean qui longe le boulevard et qui rejoint les deux parties du boulevard Machtens. Il faut savoir qu'avec cette ordonnance, les contrevenant s'expose à une amende de 350 €.

Par rapport à tout ce qu'on a pu faire d'autres dans ce quartier récemment, on a demandé à différents services communaux, dont ceux de la propreté de se rendre sur place pour retirer ce qui pourrait servir sur l'espace public de projectiles. On a malheureusement à faire à certaines personnes qui sont dans les appartements des immeubles et qui jettent des projectiles et donc ça ne facilite pas les interventions.

Pour rappel, ce n'est pas la première fois que ces services communaux doivent intervenir en urgence. Sur ce site également et c'est un décès qui a lancé l'idée d'avoir une interdiction de rassemblement sur le site, on avait eu des graffitis très agressifs qui avaient été apposés sur certains murs des immeubles de la société de logement social. Les services de prévention, gardien de la paix et aussi les services de première ligne de Move ont aussi été mobilisés encore plus que d'habitude, parce qu'il est juste de dire que les travailleurs de première ligne de Moore sont sur ce quartier-là, davantage ces dernières années que ça ne l'était avant. Ceci est assez simple à comprendre, il y a un changement sociologique dans ce quartier. Les enfants sont devenus des jeunes et malheureusement on connaît la situation du Logement Molenbeekois, beaucoup de ces jeunes vivent enfermer dans quatre murs extrêmement étroits et donc, quand ils sont enfants, c'est déjà difficile et quand ils deviennent beaucoup plus grands, c'est extrêmement difficile.

La mention de cette ordonnance et d'application au quartier Machtens me permet de revenir sur la situation plus globalement. Il faut se rendre compte, et nous faisons partie d'une zone de police où cinq communes coexistent. Il faut se rendre compte que ces difficultés rencontrées avec des groupes de jeunes et de moins jeunes qui ont adopté ces dernières semaines des comportements tout à fait inadmissibles, que ce soit dans le cadre d'un trafic de droque, c'est le cas à Machtens ou d'autres faits dans d'autres quartiers, ses difficultés, elles sont connues également dans les autres communes. C'est le cas dans l'ensemble des autres communes de la zone, nous sommes cinq communes, sans vous mentir, dans les quatre autres communes on a au moins on est parfois de foyers de grandes difficultés de ce même type. Et donc, répercuté à l'extérieur que Molenbeek est un endroit extrêmement dangereux, attention s'il vous plaît. Là, je pense qu'on se fait du tort à nous-mêmes et on n'est pas du tout dans la réalité des choses. Il y a une difficulté aujourd'hui, il y a une difficulté majeure en termes de trafic de stupéfiants, il y a une difficulté majeure en termes de sur-occupation de certains logements, ça, c'est une problématique qu'on connaît très bien, il y a une difficulté majeure en termes de sens de la vie et d'objectifs et de bien-être dans la vie d'un certain nombre de jeunes à Bruxelles aujourd'hui. Ce ne sont pas des faits isolés à Molenbeek et ce ne sont pas des faits isolés dans le quartier Machtens ou le quartier Gandhi. S'il vous plaît, c'est très important que vous soyez convaincus de cela et que vous l'expliquiez, parce que sinon, on va nous-mêmes de tirer des balles dans le pied. Ici, nous sommes tous Molenbeekois et on ne peut pas se permettre d'avoir ce degré-là d'analyse. C'est vraiment une erreur lourde pour notre commune. Ce n'est pas correct.

Si on revient sur nos quartiers, ce sont des incivilités de toutes sortes, des bagarres, du chahut tard dans la nuit, vente et consommation de stupéfiants, menaces envers les riverains, c'est inadmissible, nous condamnons et nous agissons. Vous me demandez ce sont plutôt des gens du quartier ou des gens de l'extérieur du quartier, il est assez évident qu'un Machtens, on a les deux types, on a des habitants effectivement du quartier mais on a aussi beaucoup d'habitant qui vient de l'extérieur, favorisés par le faite que Beekkant et un nœud ferroviaire extrêmement important. Par contre, du côté de Gandhi, c'est essentiellement voir à 90 % les jeunes du quartier qui sont les auteurs de faits.

Nous avons pu identifier un certain nombre des perturbateurs, nous savons que certains de ces individus sont des majeurs et d'autres sont des mineurs, certains habitent le quartier d'autre part, dans tous les cas, on a demandé à tous les services et vous m'avez posé une question sur le sport, je vous remercie, je vais y répondre, on a la nécessité de travailler de manière transversale. C'est ce que nous faisons.

Par rapport aux pompiers, vous savez que le quartier Gandhi fait face à la même ordonnance de non rassemblement, ce n'est pas simple dans ce quartier ce qu'il y a un centre sportif, l'ordonnance commence à 22 heures et elle se termine à six heures et je pense que les policiers font un travail remarquable pour faire respecter cette ordonnance et permettre à ces quartiers de vivre mieux ces nuits qui étaient devenues vraiment difficiles.

On a désormais étendu l'interdiction de 19 heures à six heures, pourquoi, parce que nos policiers constataient que commencer les interventions sur le non rassemblement à 22 heures, en fait c'était être quelque part dans l'incapacité d'interdire des rassemblements difficiles et délictueux qui avaient lieu plus tôt dans la soirée. Donc aujourd'hui, les deux ordonnances sont entre 19 heures et six heures du matin.

Je l'ai déjà dit quand on a eu la première réunion, moi je ne suis pas satisfaite qu'on doit en arriver là, ce n'est pas de gaieté de cœur que je les mets en place, je ne le ferais jamais de gaieté de cœur, ce n'est pas une mesure que je trouve suffisante ou satisfaisante, mais c'est une mesure aujourd'hui nécessaire, à laquelle nous faisons appel dans le cadre d'un éventail de mesures. Je dois dire que nous risquons bien de nous retrouver et je pense dans les deux quartiers, à devoir prolonger ces ordonnances de police, ce sera un nouvel à ce que malheureusement la situation n'est pas encore résolue, mais si c'est nécessaire évidemment, nous le ferons.

Je voudrais vous solliciter pour un point, je sais que certains d'entre vous, et c'est mon cas également, entendre des récits qui mettent en cause la manière dont nos forces de l'ordre travaillent. Je veux quand même vous dire aujourd'hui, quand on a affaire à l'ensemble de ces faits, on n'est pas du tout été par l'état de notre justice. Un certain nombre de faits, on a les auteurs, on les a identifiés, on a les preuves que c'est, et on ne peut pas les arrêter. C'est un grand problème. En ce qui concerne tout particulièrement les agressions, que ce soient de nos agents de la commune ou des forces de l'ordre, c'est encore davantage un problème. Ça signifie concrètement on a des gens qui ont porté des coups à des agents communaux qui ont jeté des pierres sur des policiers ou des pompiers, qui sont dans la rue et qui les narquent. Ce n'est pas tolérable et par rapport à ca, je dois vous dire que moi j'ai écrit deux fois au procureur du roi cet été. Une fois au milieu de l'été et une fois à la fin de l'été, pour demander que ces faits-là, soit strictement suivis au niveau judiciaire et rapidement. C'est là je fais appel à vous, ce n'est pas possible d'avoir un discours permanent sur le terrain qui exonère certains et qui dit que ce n'est pas grave, de toute façon, c'est la faute des policiers. Ce n'est pas tolérable, attention, c'est une dérive grave d'aller là-dedans. Je vous demande votre soutien par rapport au fait que ce genre de faits n'est pas tolérable. On ne peut pas frapper les forces de l'ordre. on peut pas frapper des agents communaux. On ne peut pas non plus les insulter, ce n'est pas tolérable. J'espère que vous me rejoindrez là-dessus et que vous en ferez écho dans les quartiers. Parce que c'est seulement en répétant ce discours est en sensibilisant les parents et en leur expliquant qu'eux aussi doivent être fermes par rapport à ça, qu'on peut espérer avoir un minimum de respect derrière. Moi, je fais le job, j'ai écrit deux fois au procureur du roi et j'attends de vous que vous fassiez le job, les parents doivent faire le job. C'est important. C'est aussi une mesure dans l'éventail des choses qu'on doit faire dans un climat pareil.

Nous avons réuni pour les deux quartiers une table transversale. Les responsables du Logement Molenbeekois, l'ensemble des services de prévention communaux et Move, les gardiens de la paix, les travailleurs sociaux de rue et le service qui lutte contre le décrochage scolaire. Dans ces différentes réunions, on a eu l'occasion de se rendre compte qu'il manquait

un acteur autour de la table, qu'on a vu par la suite, le fonctionnaire de prévention, ma directrice prévention et sécurité et moi-même, c'est le SAJ. On a fait intervenir le service d'aide à la jeunesse dans un certain nombre de cas où on a des mineurs qui sont là et pour lesquelles les familles doivent avoir un soutien. Les familles ne sont pas toujours capables d'appréhender la situation, de répondre aux besoins des enfants et en même temps de donner un cadre satisfaisant. Ces familles sont aujourd'hui aidées et suivies.

L'ensemble des constats des PV continue d'être systématiquement transmis par les autorités policières et on a un magistrat de référence par rapport à ce quartier. Suite à l'identification de certains des perturbateurs qui habitent les immeubles du Logement Molenbeekois concerné, des familles ont été convoquées, des familles ont été averties officiellement à plusieurs reprises, il y a eu aussi passage devant le juge de paix, les comportements inadmissibles sont poursuivis de ce côté-là et ceci donne des résultats. C'est important de le souligner. Le travail qu'on a mis en place et qui est en cours, qui n'est pas terminée, je vous le dis il a déjà permis de remettre sur un chemin normal toute une série de jeunes. Il faut s'en rendre compte. C'est aussi pour ça que je n'aime pas qu'on ait ce débat de manière répétée et que certaines choses complètement ineptes soient redites alors qu'on a déjà expliqué que ce n'était pas correct. Il y a tout un travail transversal qui fait et moi je ne peux pas laisser dire tout et n'importe quoi alors autant d'acteurs sont sur le terrain est en train de produire des résultats. Ce n'est pas correct vis-à-vis d'eux.

Je veux encore avoir un mot pour les habitants, ces situations sont évidemment terriblement difficiles à vivre pour les habitants. Je voudrais leur dire qu'on ne lâchera pas, on est avec eux, on est avec les habitants, on est à leurs côtés et je peux confirmer que nous n'admettrons jamais que le comportement de quelques-uns, ils se comptent sur les doigts des deux mains, puissent mettre à mal la fille de plusieurs dizaines de familles, ce n'est pas tolérable. Nous ne mettrons jamais ces faits de violence, nous n'admettons pas non plus les faits d'intimidation ou les faits de délinquance. Nous continuerons de mobiliser l'ensemble des services concernés pour rétablir la sérénité dans les quartiers le temps qu'il sera nécessaire. Nous continuerons également d'interpeller les acteurs externes, que ce soit la justice, que ce soit le parquet, que ce soit l'intérieur par ce que votre interpellation Monsieur De Block sur le community policing, je vous ai déjà répondu la dernière fois, je partage vos vues, malheureusement, c'est la raison pour laquelle j'étais la première devant le nouveau ministre de l'intérieur quand on a changé de ministre de l'intérieur. J'étais la première pourquoi, pour témoigner du fait qu'aujourd'hui, dans l'état actuel de nos forces de police, faire ce que vous dites et que j'appelle de mes vœux est quasiment impossible. Pourquoi, parce qu'il nous manque 150 policiers sur notre zone et donc effectivement, il est extrêmement difficile de déployer un travail de police de proximité digne de ce nom aujourd'hui. C'est lié au désinvestissement des autorités supérieures en matière policière, c'est lié aux failles et aux lacunes de la manière dont sont recrutés aujourd'hui nos policiers en Belgique et nous en souffrons. Mais je le dis, nous ne sommes pas les seuls à en souffrir, et c'est pour ça que jamais bien de vous rappeler qu'il ne faut pas stigmatiser Molenbeek, nous ne pouvons pas nous, conseillers communaux Molenbeekois, nous cantonner dans ce rôle.

L'objectif des habitants et notre objectif également, c'est parfaitement légitime, c'est parfaitement clair, nous voulons faire cesser les agissements de ses quelques-uns qui sont perturbateurs et permettre à ces quartiers de vivre dans un climat apaisé. Je vous remercie de m'avoir écoutée, je sais que j'ai été longue, je pense que c'était important de vous préciser tout cela et je passe la parole à Monsieur Daïf pour la partie sur le Logement Molenbeekois.

M. Daïf:

Merci madame la Présidente, je vais essayer de rappeler en matière de sécurité, nous connaissons les problèmes dans deux quartiers, quartier Gandhi et quartier Machtens et suite à cela, nous avons une collaboration très étroite avec la commune et la police et nous-mêmes.

Nous avons effectué plusieurs réunions, depuis le mois de mai, nous essayons un peu de trouver des solutions adéquates, jusqu'au moment où Madame la bourgmestre a pris ses arrêtés de couvre-feu. Nous avons identifié les familles, comme Madame le bourgmestre vient de le dire, nous avons rencontré, nous avons expliqué les conséquences. Nous avons aussi, personnellement j'ai rencontré quasiment toutes les familles, sauf une qui ne s'est pas présentée au rendez-vous, avec mes deux directeurs, mon directeur général et la directrice responsable des locations. Il est évident, surtout dans le quartier Gandhi, nous avons un manque d'équipements collectifs et suite à cela, le service jeunesse intervient d'une façon beaucoup plus efficace, notamment en matière d'éducateurs de rue et qu'ils sont en train de répondre aux besoins qui ont été identifiés avec ces jeunes.

Concernant le quartier Machtens, pour certains, peut-être qu'ils ne le savent pas, il y a le Logement Molenbeekois, il y a un programme avec la SLRB qui s'appelle « Le Plan de Cohésion Sociale ». C'est un plan qui permettrait de créer une cohésion sociale entre les locataires. Malheureusement, celui qui vient de se terminer n'a pas été aussi performant et la SLRB a changé la méthode d'appel à projet et maintenant nous sommes sur l'appel d'un nouveau projet qui va démarrer pour le 1^{er} janvier.

Concernant le collectif Machtens, nous l'avons rencontré plusieurs fois, je l'ai rencontré dès que le nouveau conseil d'administration était installé. Il est venu avec ses revendications, avec les problèmes et moi-même j'ai assisté à une ou deux activités qu'il organise dans le quartier, notamment à l'occasion de la remise des trophées suite à un tournoi de football. Ce collectif Machtens souhaitait participer à l'appel à projet de plan de cohésion sociale, malheureusement il ne remplit pas les conditions et il mise par la SLRB. Néanmoins, il a demandé de bénéficier d'un local, ce que nous avons fait, nous sommes en train de répondre « oui » mais pour donner un local, il faut le déclasser. Cela veut dire qu'il faut l'enlever comme patrimoine, comme logement, pour qu'il devienne un local à la disposition du collectif Machtens, ce que nous avons fait. La demande est envoyée à la SLRB et nous attendons leur réponse. Le local qui leur est destiné se trouve avenue De Roovere.

Nous sommes en étroite collaboration avec le collectif Machtens et avec d'autres et évidemment, ce qui nous intéresse au Logement Molenbeekois, comme la bourgmestre vient de le dire, c'est la paix et la sécurité pour nos locataires et le respect de ces locataires, que ce soit eux ou leurs enfants, ils doivent respecter aussi l'ordre intérieur du Logement Molenbeekois.

Mme la Présidente :

Merci beaucoup monsieur Daïf.

Pour les répliques, je vous demande de vous limiter à vos trois minutes de réplique autorisées par le règlement parce que vous êtes très nombreux à intervenir, c'est important.

Je donne la parole à monsieur El Khannouss.

M. El Khannouss:

Je vais d'abord vous remercier pour les nombreuses réponses que vous avez apportées.

Vous avez rappelé, même si à un moment donné je me suis senti avec certains de mes collègues, je suppose, un peu infantilisé quand vous nous avez dit « on ne peut pas frapper les policiers, on ne peut pas insulter les policiers ». Je pense que ce n'est pas ici que ce genre de choses doit être dit. Je pense que nous avons ici des conseillers qui sont responsables, qui connaissent les enjeux, de la sécurité d'abord mais aussi de la cohésion sociale.

Vous avez abordé les difficultés que l'on peut rencontrer dans des logements de cette envergure, ces tours où on a vu des familles, d'abord avec des enfants, puis ils deviennent des adolescents à problèmes aujourd'hui, en tout cas certains, j'aime bien de le rappeler, cela reste quand-même une petite minorité. Je rappelle qu'à Molenbeek nous avons plus de 33.000 jeunes, il faut le rappeler, et que ceux qui posent problème, ce sont quelques dizaines sur l'ensemble du territoire. Et il est vrai, vous avez raison, les lieux, les points noirs où nous avons des difficultés, ce sont souvent certes des jeunes molenbeekois mais aussi des jeunes qui viennent d'autres communes et c'est un peu le phénomène de bandes qu'on connaît dans d'autres communes bruxelloises.

Vous avez rappelé, et c'est quelque chose qui me désole, que depuis des décennies on sait très bien qu'il y a une évolution de la population, on sait qu'un enfant dans quelques années va devenir un adolescent, on sait que des logements sociaux ou des logements privés sont très exigus, déjà quand les petits ont 4 ou 5 ans et quand ils arrivent à 15 ou 16 ans, il est impossible de les garder à la maison parce qu'il y a un problème de promiscuité, il y a un problème pour que les enfants, les adolescents puissent avoir leur intimité. Donc là il y a une lacune de la part des autorités communales mais aussi régionales en matière de vision, en matière d'anticipation, en matière de proactivité. Nous avons un véritable problème parce que ce phénomène qu'a décrit la bourgmestre, on l'a rencontré dans de nombreuses communes, dans de nombreux quartiers de notre commune, j'ai 52 ans, j'ai toujours connu ce phénomène, des enfants aujourd'hui adolescents avec des problèmes qui accompagnent dans les quartiers. Il y a, je pense, un manque d'anticipation, en manque de proactivité et on le rencontre dans d'autres communes, donc je ne vais pas accabler seulement notre commune mais ici, ce qui m'intéresse, c'est avant tout Molenbeek.

Nous avons un dispositif, qu'il soit public mais aussi privé, qui permet de coordonner des actions de prévention et je le rappelle, notre priorité ce n'est pas de parler seulement de la répression, il faut de la répression lorsque nous avons des personnes qui commettent des fautes et qui ont des comportements inacceptables, je pense que la police doit faire son travail. Et la justice, et c'est là le problème qu'a rappelé la bourgmestre, doit suivre.

Il y a des problèmes plus structurels. La norme KUL qui désigne le nombre de policiers que doivent avoir les zones de police date de 2003. Est-ce qu'elle est encore d'actualité ? Non. 17 ans après, on a encore des calculs qui se basent sur une population quand nous étions à 77.000 habitants. Nous sommes, madame la bourgmestre, à plus de 100.000 habitants aujourd'hui. Il y a un vrai problème et profitons de ces négociations qui ont lieu aujourd'hui au niveau du fédéral pour tirer la sonnette d'alarme. Cela a déjà été fait des dizaines de fois mais il faut rappeler que dans le cadre de ces négociations en cours au fédéral, il faut qu'il y ait des moyens plus importants qui soient mis à disposition parce que je crois pertinemment à la police de proximité qui peut je pense atténuer les problèmes et faire en sorte qu'on n'en est pas à la situation que l'on connaît aujourd'hui. Merci.

Mme la Présidente :

Merci.

Je donne la parole à monsieur De Block.

M. De Block:

Je voudrais réagir sur deux ou trois points.

D'abord vous dites que vous avez réuni pour ces deux quartiers des tables transversales. La critique est que l'évolution de ces quartiers se voyait déjà. Pas seulement il

y a quelques mois mais depuis au moins deux ou trois années. Il y a eu des demandes d'investir dans le quartier et enfin on a une antenne, je pense à la Gare de l'Ouest, où il y a un travail vers le quartier qui peut commencer. Dans le quartier Gandhi, je pense qu'un travail de proximité au niveau de la jeunesse est encore absent, il faut l'avouer, c'est tout simple, il faut l'avouer. J'aimerais bien, je préfère que vous disiez que c'est un manque dans ce quartier, qu'on doit y investir, et que vous proposez de revenir vers nous avec une proposition concrète.

On vous critique, on critique la commune justement qu'on ne réunit les partenaires que quand cela pète, c'est trop tard, c'est ce que les gens critiquent dans leurs lettres qu'ils vous envoient. Je ne dis pas que vous ne réagissez pas maintenant. Le problème est, comment anticiper cela alors que les signaux sont donnés depuis longtemps et je pense que tous les travailleurs de rue, tous les travailleurs de jeunesse auraient pu vous donner le signal, je pense en juin, en mai : « que va-t-il se passer pendant l'été ? ». On savait que c'était la catastrophe annoncée, et pas qu'à Molenbeek évidemment. On réagit, mais je trouve qu'on ne tire pas jusqu'au bout la réflexion et là je voudrais revenir à mon troisième point.

Je ne critique pas les policiers individuels, loin de là, les gens travaillent dans le cadre donné. La critique que le comité P donne, pas Dirk De Block du PTB, le comité P, cela n'est pas qu'une question de manque de personnes, c'est une question d'approche, de vision. C'est cette critique-là, je trouve qu'il n'y a pas encore, je n'ai pas encore entendu une réelle remise en question et avec des preuves à l'appui qu'on dirait qu'on a changé. Et par exemple, ce n'est pas qu'une question de manque de personnes seulement, par exemple ils disent que les services qui font les interventions sont dans une situation d'isolement vis-à-vis des services qui travaillent dans le quartier, ils ne travaillent pas assez ensemble, ils ne connaissent pas assez le quartier. Ce sont des critiques précises, opérationnelles qui sont faites dans ce rapport. Vous dites que vous écartez le problème de personnes, je dis qu'il faut peut-être aller à Schaerbeek, voir ce qu'ils font autrement parce qu'apparemment ils arrivent à décrocher des gens, à l'école de police, ils vont y chercher et disent qu'ils veulent ces gens-là, je ne sais pas comment ils font mais je veux bien partager, je veux bien demander à Schaerbeek comment ils font pour qu'à Molenbeek...

Mme la Présidente :

Pouvez-vous clôturer parce que votre temps est déjà écoulé depuis une minute.

M. De Block:

La demande a été faite, j'aimerais bien entendre une section réunie là-dessus, sur ce quartier, parce que vous avez réuni une table transversale, comment va-t-on avoir un plan, à court terme, trimestre, à moyen terme d'un an, pour remettre sur pied ce quartier correctement ? Parce que cela ne va pas s'arranger dans trois mois.

Mme la Présidente :

Est-ce que je peux vous demander de terminer. Merci monsieur De Block.

Je donne la parole à monsieur Ben Salah.

M. Ben Salah:

Je tenais à clarifier la situation. A aucun moment je n'ai entendu un conseiller communal proférer des insultes ou quelque menace que ce soit ou même tolérer ce type de paroles envers nos policiers, nos agents communaux.

Le problème majeur c'est également la mobilité des policiers qui ont un véritable souci à devoir, entre guillemets, connaître notre quartier et les individus qui y habitent.

En un deuxième temps, le dialogue. Je le répète, il est plus que nécessaire d'avoir un dialogue avec ces individus et de veiller à faire en sorte qu'il n'y ait pas un dialogue de sourds mais un véritable échange.

Pour finir, je vais tenter d'être court, pour rattraper le chrono de mon collègue précédent, vous n'avez pas répondu à ma question concernant la discussion avec votre échevin concernant ces fameux jeunes qui seraient susceptibles, forcés, de venir s'entraîner dans ces quartiers-là. Avez-vous un plan par rapport à ca?

Mme la Présidente :

J'ai oublié de les mentionner. Ils ont effectivement été appelés autour de la table et il y a des discussions en cours pour qu'avec les travailleurs sociaux de rue et le service des sports, Molenbeek Sport, il puisse y avoir un travail qui est fait là.

M. Ben Salah:

Je vous remercie.

Mme la Présidente :

Je donne la parole à monsieur Hamzaoui.

M. Hamzaoui:

Madame la bourgmestre, merci pour vos réponses. Si vous dites qu'ils ont votre soutien, alors je ne vois pas pourquoi ils ont quand-même déposé cette interpellation citoyenne. Je souhaite en tout cas vraiment souligner le mot 'participation', dialoguer avec les habitants et les jeunes, il faut continuer dans ce sens. Il faut également aider ce comité de quartier mais aussi aider les autres comités. Il est nécessaire en tout cas de poser des questions aux autres comités pour voir aussi comment ça se passe dans les autres quartiers, organiser des groupes de travail participatif, allier une vue d'ensemble sur toute la commune, aller aussi au contact des habitants, faire du terrain, trouver des solutions équilibrées. Je ne comprends pas pourquoi vous faites directement le lien avec les logements sociaux, oui il y a des problèmes à cette échelle-là mais pas qu'eux, il faut intégrer tous les habitants que ce soit...

Mme la Présidente :

Allez sur le terrain...

M. Hamzaoui:

C'est une vraie cohésion sociale qu'il faut viser II ne faut pas se limiter aux logements sociaux, il faut aller dialoguer au-delà également.

Au niveau de la prévention, il faut renforcer aussi les effectifs de la police. Vous avez un boni au niveau du budget, je ne sais pas pourquoi, c'est à vous d'investir dans ce cadre-là aussi.

Je pointe également un manque d'ambition dans la politique de la jeunesse. Il manque aussi des infrastructures et de vrais projets, pas seulement de l'occupationnel.

Je souligne également que c'est évidemment inacceptable que des gens s'en prennent aux forces de l'ordre et on a le devoir de les protéger, on a le devoir de protéger ceux qui nous protègent. La police de proximité qui connaît les habitants, plus une politique de prévention plus ambitieuse avec de vrais projets d'émancipation pour la jeunesse, ce sont des pistes de solutions. Merci.

Mme la Présidente :

Je donne la parole à monsieur Eylenbosch.

M. Eylenbosch:

J'ai lancé le débat puisque j'ai été le premier intervenant à ce sujet avec ma question d'actualité, je vais la clôturer maintenant.

J'aurais peut-être dû préciser que les événements que je relatais au début de mon intervention se passaient sur le secteur entre Joseph Baeck, Piron et le Square Machtens, et donc cela ne se passait pas au niveau de l'autre côté. Cela a peut-être posé une recherche, donc je précise. Cela s'est effectivement passé pendant la journée.

Maintenant, je crois qu'on peut débattre tout ce qu'on veut autour de ce sujet, on sait qu'il est grave mais le problème c'est que tant que nous n'aurons pas la possibilité de lutter d'une façon efficace contre ces délinquants, on trouvera probablement très peu de solutions sauf d'aller les prendre manu militari et de leur mettre des menottes, les enfermer pour plusieurs mois dans une cellule mais je ne crois pas que ce soit la bonne solution.

Aujourd'hui je crois qu'on doit se poser la question de savoir si la justice, puisque vous avez abordé ce sujet, n'a pas plusieurs années de retard parce que si on veut comparer les années '60, '70 et qu'on veut comparer les années '80 et '90 et puis ensuite 2010 et 2020 qui est occupé à se lancer, on se trouve dans un contexte tout à fait différent au niveau de la jeunesse. Et cette évolution que nous avons connue aujourd'hui, ces dernières années, n'existait pas de la même façon précédemment et donc nous avons un arsenal juridique aujourd'hui qui n'est peut-être plus adapté à cette situation-là. Je me pose la question si aujourd'hui nous n'aurions pas besoin d'avoir un arsenal également qui permet de mieux responsabiliser les parents. On sait qu'ils sont civilement responsables des actes de leurs enfants tant qu'ils sont mineurs mais j'ai un petit peu l'impression qu'il y en a beaucoup qui ont baissé les bras dans cette partie de leurs responsabilités et que peut-être, si aujourd'hui il y a besoin de mettre une amende ou des possibilités, je ne vais pas dire de pression mais de conseil pour les accompagner dans l'éducation de leurs enfants, peut-être qu'on devrait y réfléchir, que la législation devrait évoluer à ce niveau-là.

Mme la Présidente :

Merci monsieur Eylenbosch.

Ik geef het woord aan mevrouw Goris.

Mme Gilles Goris:

D'abord merci pour vos réponses évidemment.

Je voudrais juste insister peut-être sur un point dont on a parlé. C'est la collaboration entre la police et les habitants, pour qu'il y ait davantage de connaissance mutuelle et de reconnaissance aussi de l'expertise des uns et des autres, qui peut être aussi une approche du problème.

Je veux remercier monsieur Daif pour son explication et je me réjouis aussi de savoir que le collectif va probablement avoir un local, ce qu'ils attendent depuis longtemps et qui va aussi leur permettre de mieux gérer ce qu'ils ont à vivre entre eux. C'est une bonne nouvelle au cœur de la problématique difficile. Merci.

Mme la Présidente :

Merci madame Goris.

Je donne la parole à monsieur Mutambayi.

M. Mutambayi:

Merci pour vos éléments de réponse. On va continuer à suivre ce dossier, sur terrain, et au besoin nous reviendrons en conseil à ce propos.

En ce qui concerne les policiers, je demeure convaincu que nous devons leur apporter tout notre soutien. Cependant j'ai noté dans votre réponse que cela traduisait une certaine inertie de la justice. A ce sujet, j'avais une préoccupation, c'était celle de savoir si vous avez déjà essayé de relever cette problématique dans le cadre de votre conférence des bourgmestres? Pour voir si le même constat est fait dans d'autres communes et, le cas échéant, si vous avez essayé de prendre certaines initiatives dont, entre autres, celle d'envisager une concertation avec la justice ou, je ne sais pas, la tutelle des différents procureurs? Je vous remercie.

Mme la Présidente :

Tout à fait, on s'est rencontré dans d'autres communes et effectivement j'ai écrit deux fois au procureur comme je l'ai expliqué.

Je vous propose d'en rester là pour ce débat. Merci à tous.

6. Affaires juridiques - Confirmation l'ordonnance de police de la Bourgmestre concernant l'interdiction de rassemblement sur l'espace public - Quartier Avenue Mahatma Gandhi - Modification.

Juridische zaken - Bevestiging politieverordening van de Burgemeester betreffende samenscholingsverbod op het openbaar domein - Wijk Mahatma Gandhilaan – Aanpassing.

Mme la Présidente :

Pouvez-vous approuver?

Le Conseil approuve le point.

38 votants: 28 votes positifs, 10 abstentions.

De Raad keurt het punt goed.

38 stemmers: 28 positieve stemmen, 10 onthoudingen.

7. Affaires juridiques - Confirmation l'ordonnance de police de la Bourgmestre concernant l'interdiction de rassemblement sur l'espace public - Quartier Edmond Machtens.

Juridische zaken - Bevestiging politieverordening van de Burgemeester betreffende samenscholingsverbod op het openbaar domein - Wijk Edmond Machtens.

Mme la Présidente :

Pouvez-vous approuver?

Le Conseil approuve le point.

38 votants: 28 votes positifs, 10 abstentions.

De Raad keurt het punt goed.

38 stemmers : 28 positieve stemmen, 10 onthoudingen.

Tania Dekens entre en séance / treedt in zitting.

Question d'actualité posée par Monsieur El Khannouss relative au marché des masques.

Actualiteitsvraag gesteld door de heer El Khannouss over de mondmaskermarkt.

Mme la Présidente :

Je donne la parole à monsieur El Khannouss.

M. El Khannouss:

Chers collègues, nous venons avec un sujet qui est d'actualité. D'ailleurs vous avez pu le suivre aujourd'hui sur la RTBF, il y avait une émission qui était proposée aux téléspectateurs et qui parle de la catastrophe qui a eu lieu au niveau fédéral pour l'acquisition de 15 millions de masques qui ont coûté plus de 40 millions d'euros. Vous pouvez voir à travers cette émission que les choses n'ont pas été aussi simples que certains voudraient nous le faire croire. Et il se fait, depuis la fois dernière, qu'il n'y a pas qu'au niveau fédéral ou au niveau régional qu'il y a des problèmes, il y a eu aussi des problèmes chez nous, ici, au niveau communal avec l'acquisition des 65 mille masques qui ont coûté, je le rappelle, un peu moins de 190 mille euros.

Madame la bourgmestre, dans la presse de ce mardi, un article de La Capitale parle du marché public que vous avez initié pour acquérir des masques buccaux dans la cadre de la pandémie que nous connaissons. Quand je dis que c'est vous c'est parce que dans le collège il est clairement indiqué que c'est dans votre cabinet que la fiche technique été rédigée. Je suis content aujourd'hui d'apprendre que c'est vous qui allez me répondre et que vous n'allez pas envoyer la patate chaude à l'échevin des Finances...

Mme la Présidente :

Je ne fais pas ça moi...

M. El Khannouss:

... comme vous l'avez fait la fois dernière, en tout cas vous avez essayé de le faire en disant que vous faites un travail d'équipe. Ce que je constate simplement, c'est que quand tout

va bien, ce sont les socialistes et que quand tout va mal, ce sont les partenaires libéraux et je vois qu'aujourd'hui vous avez changé de fusil d'épaule et je m'en réjouis évidemment...

Mme la Présidente :

Si vous posiez vos questions.

M. El Khannouss:

Tout d'abord je voudrais vous dire que je ne cherche absolument pas la polémique, comme vous l'avez dit dans la presse. Je rappelle que régulièrement, ici au sein de ce conseil, nous avons parlé quand-même de disfonctionnements graves. Je ne vais pas rappeler l'affaire des tapis rouges, je ne vais pas rappeler, madame la bourgmestre, le problème des horodateurs sur lesquels nous reviendrons ici prochainement, vous allez voir que l'impact sur le budget communal vous être extrêmement catastrophique, je ne vais pas vous rappeler la condamnation dont nous avons été victimes, où ça va coûter à terme entre 1,7 million et 2 millions d'euros aux contribuables molenbeekois. Donc ce n'est pas de la polémique, c'est simplement de la vigilance d'un conseiller communal qui souhaite que la commune soit bien gérée et j'espère sincèrement que vous êtes sur la même longueur d'onde que moi par rapport à cette responsabilité...

Mme la Présidente :

Cela fait deux minutes et vous n'avez pas encore posé une seule question...

M. El Khannouss:

Entre-temps, madame la bourgmestre, je souhaiterais vous poser quelques questions par rapport à ce marché public.

Concernant les opérateurs économiques contactés, quelle est la procédure qui a été mise en place pour la recherche de ceux-ci ?

Deuxièmement, dans la fiche technique vous indiquez que les masques doivent contenir un filtre. Je précise que ce n'est pas ce masque-ci qui fait office de Pampers, non, le masque doit contenir un filtre, le filtre qui a été envoyé par le fédéral et qui est ici et qui doit être fabriqué en Belgique. Or, quand je lis ce qui est indiqué sur les masques qui ont été distribués à la population, ceux-ci ont été fabriqués en Tunisie. Aucune de ces deux exigences techniques n'a été respectée. Pourquoi dans ce cas les avoir acceptés et surtout les avoir payés ?

Comment expliquez-vous l'absence d'une décision du collège pour fixer les conditions du marché ? Je vous rappelle des bancs de l'opposition que malgré l'arrêté Covid-19 du gouvernement, un marché public se concrétise toujours en deux phases : fixation des conditions et lancement du marché et, enfin, attribution ou non du marché. Ici en l'occurrence vous avez décidé d'attribuer malgré les problèmes graves dans la procédure.

Quelle est la procédure utilisée pour vérifier la viabilité des opérateurs économiques ?

Enfin, j'espère que vous vous rendez compte que quasi aucun molenbeekois n'a porté ces fameux masques qui étaient de piètre qualité et qui ont coûté une fortune aux contribuables molenbeekois. Je tiens à vous remercier d'avance pour les réponses que vous allez me donner et j'espère qu'elles seront précises, merci.

Mme la Présidente :

Vous vous mettez en scène et je dois reconnaître que vous avez un talent de comédien qui est assez remarquable.

Je repense par exemple au moment où, alors que vous étiez assis à côté d'une de vos collègues, Paulette Piquard, pour ne pas la citer, qui portait un des masques de la commune, vous disiez que personne ne porte les masques de la commune. Vous cherchez la polémique et c'est assez manifeste.

J'ai une bonne nouvelle pour vous, je vous ai amené la fiche technique parce que je crois que vous ne l'avez pas lue. Je suis désolée, en fait la moitié des informations dont vous dites qu'elles sont sur la fiche technique n'y sont pas et je vous avoue que j'ai appris à lire il y a longtemps mais je sais lire, elles n'y sont pas.

(On entend des commentaires - Men hoort commentaren)

Mme la Présidente :

Je confonds, je confonds sûrement la fiche technique avec une autre fiche technique, bien sûr.

Personnellement, je suis sortie de la première vague de la crise sanitaire Covid-19 avec la certitude que notre commune méritait vraiment le titre de commune de la solidarité. Pourquoi ? Parce que non seulement nos habitants ont été remarquablement solidaires mais cela a également été le cas de tous nos fonctionnaires. Ce que nous avons fait durant cette époque, et aussi grâce à nos policiers, grâce à nos associations – excusez-moi, vous avez fait une introduction de plus de la moitié de votre temps de parole, alors si vous pouviez m'écouter, ça m'arrange - cette démonstration de solidarité, que cela vous déplaise ou non, elle est passée aussi par nos services de l'administration et vous devez imaginer que l'époque que nous avons vécue a relevé des difficultés titanesques que nos agents communaux se sont astreint, et ils ont réussi, à surmonter au jour le jour, et c'était vraiment difficile. Alors, franchement, votre souci de vérification des règlementations est légitime, votre devoir de conseiller communal et votre droit d'interpellation, je les respecte, merci pour cela. Mais je trouve que vous devriez quand-même faire preuve d'un minimum d'empathie, de reconnaissance, voire à tout le moins de compréhension de ce qui a été effectué durant cette période. Malheureusement, avec votre obsession des masques, vous êtes loin de ces trois qualités que j'attendrais personnellement de vous dans la circonstance que je viens de rappeler.

Les masques aujourd'hui, les masques hier. Aujourd'hui, j'ai un joli masque en tissu, je vous le montre, mon voisin a un joli masque chirurgical et mon autre voisin a aussi un joli masque en tissu, différent du mien. Pour vous expliquer qu'aujourd'hui, en fait, on a tous des masques. Et il faut vous souvenir qu'en mars, en avril, en mai et en juin, on n'avait pas tous des masques. Pour tout vous dire, c'était une période où la pénurie était telle que personne n'arrivait à avoir des masques, ce qui nous a amenés dès les premiers jours de mars à lancer une chaîne de production de masques. Il faut se rappeler de ça parce qu'aujourd'hui vous comparez les prix, vous comparez les procédures, vous comparez les masques, ça n'a aucun sens. Il faut vous replacer dans ce qui se passait en mars, en avril, en mai et en juin où je peux vous dire que nos trois masques ont aidé les gens. Et, comme madame Piquard, ils ont été portés, ils ont été portés par des milliers de personnes. Si aujourd'hui vous ne les voyez plus dans les rues, c'est parce que le marché a fourni maintenant d'autres solutions. A l'époque, ça a aidé des milliers de personnes.

Je vais maintenant m'attacher à répondre à l'ensemble de vos questions.

Nous nous sommes appuyés sur le texte de l'arrêté du gouvernement de la région de Bruxelles-Capitale, des pouvoirs spéciaux du 6 avril 2020, qui a précisé la manière dont on a travaillé dans la question des masques. Cet arrêté donne la possibilité aux collèges, pour faire face à la gestion de la crise sanitaire, dans un contexte d'urgence et dans le cadre d'une impérieuse nécessité, vous reconnaîtrez avec moi que c'était le cas, pour l'achat de masques, que le collège intervienne en lieu et place du conseil. Et donc, c'est vrai, vous n'avez pas dû valider ces procédures en conseil puisqu'elles ont fait l'objet d'une procédure en collège conforme à cette dotation des pouvoirs spéciaux qu'on avait reçue pendant la crise sanitaire. La délibération du 7 mai, qui est celle que vous mettez en cause, elle fait référence à cet arrêté du gouvernement. L'obligation d'informer le conseil de la décision est clairement mentionnée à l'article 3, c'était prévu, ça a été fait.

Vous l'avez dit, on a travaillé sur base d'une fiche technique. Je vais vous la donner, je ne vais pas la lire ici, je ne vais pas vous faire l'offense de la lire, elle ne mentionne pas le pays d'origine, elle mentionne spécifiquement que c'est un plus si le masque peut s'ouvrir afin d'y insérer un filtre, elle n'en fait pas une condition. Je peux expliquer clairement, pour l'ensemble des conseillers et pour tous ceux qui nous suivent, pourquoi on n'a pas choisi d'en faire une condition à l'époque, parce que le but c'était d'aller vite, le but c'était d'aller plus vite que le fédéral et la région qui traînaient, qui n'arrivaient pas à fournir ces masques et que, dans ces conditions, nous avons jugé qu'il était plus important d'avoir un masque ne fût-ce qu'en deux couches de tissu et sans possibilité de mettre un filtre que d'avoir à tout coup un marché qui était ralenti par conditions, qui étaient certes intéressantes à mettre, mais qui n'étaient pas essentielles au regard de la protection demandée puisque l'élément de protection, il est dans la fiche technique, je le lis : « le masque doit assurer une capacité de filtration pour les particules de 3 micromètres de diamètres d'au moins 70%. C'était une norme classique, ce n'est pas la norme la plus haute mais c'est une norme classique pour un masque type de protection population à l'époque puisqu'il y a une bagarre sur les normes des masques. A l'époque c'est une norme complètement classique pour un masque de protection de type population. Cela signifie que ce n'est pas un masque dont on attend qu'il soit utilisé par des professionnels de la santé ou par des gens en contact de manière régulière avec le virus de manière évidente.

Sur le marché lui-même. D'abord, la procédure qui a été utilisée, prenez note, la procédure qui a été utilisée est une procédure sans publication préalable. Cela veut dire que l'appel et l'attribution peuvent se faire en un seul point, c'est ce qui a été fait, le référent légal pour ça c'est la loi de juin 2016, 17 juin 2016, article 2, alinéa 26. Effectivement, la commune dans ce cas-là demande une offre aux opérateurs économiques de son choix, puis négocie des conditions de marché avec l'un ou plusieurs d'entre eux sur base de la fiche technique.

Le marché a été divisé en trois lots, pourquoi ? De nouveau, pour des raisons d'efficacité. Il était impossible d'imaginer qu'en se mettant à la merci d'un seul fournisseur, on puisse rencontrer les besoins de 100 mille personnes très vite. Nous avons donc décidé de diviser le marché en trois lots, avec trois catégories de destinataires différents. Le premier lot concernait les personnes âgées, le second lot visait les personnes en situation difficile c'est-à-dire en situation de grande fragilité, de grande pauvreté et le troisième lot concernait le reste de la population. De cette manière, nous avons pu faire arriver des masques assez rapidement. Nous n'aurions pas pu le faire si nous avions commandé 65 mille ou 100 mille masques au même opérateur. C'est la raison pour laquelle nous avons travaillé de cette façon, c'est ce qui a mis en grande partie en échec les autres pouvoirs, que ce soit la région ou le fédéral, pour fournir des masques rapidement.

Sur le choix du soumissionnaire. Je m'excuse auprès de vous pour les aspects techniques, et je m'excuse auprès de tous les conseillers d'une réponse aussi longue pour une question d'actualité. Mais je sais trop bien comment cela va fonctionner si je ne réponds pas. Si je ne réponds pas de la manière la plus précise et la plus large, je vais être

manifestement, et avec une malhonnêteté intellectuelle flagrante, traitée comme quelqu'un qui ne veut pas répondre, ce qui n'est pas le cas. C'est juste que malheureusement certains conseillers, je vais dire, je ne vais pas dire ce qui me passe par l'esprit, utilisent le règlement d'ordre intérieur dans leurs toilettes.

Le numéro de TVA. Le numéro de TVA n'est pas essentiel pour le type de marché qu'on a lancé, il n'est écrit nulle part que c'est essentiel. Il n'y a pas non plus de restrictions par rapport à la forme de l'entité contactée, elle peut être une société, elle peut être une Asbl, il n'y a aucun texte légal qui l'empêche. Vous dites que certains soumissionnaires ne travaillaient pas dans le domaine à l'époque. Bienvenue dans le monde réel. En mars, avril, mai, juin 2020, durant toute la première vague de la crise Coronavirus c'est le cas, un grand nombre de soumissionnaires, partout, un grand nombre d'opérateurs, un grand nombre d'acteurs économiques, comme vous aimez soi-disant les soutenir, un grand nombre d'acteurs économiques n'opèrent pas dans le domaine de leurs compétences à cette époque parce qu'ils saisissent très bien l'opportunité qu'il y a de se mettre dans le marché des masques et, étant donné la pénurie de masques, c'est bien logique, c'est bien légitime et cela nous entraîne à traiter avec des gens qui n'ont pas forcément l'habitude de traiter dans ce domaine. Le fait d'avoir un numéro de TVA actif depuis quelques semaines, à nouveau, vous dites que c'est un grave trouble dans la fiabilité du soumissionnaire. Je dois vous annoncer qu'on a reçu les masques qu'on a demandés, dans les temps qu'on avait définis, avec eux, et que donc, en fait, il n'y a pas eu de graves troubles de fiabilité d'un soumissionnaire. Les masques sont là pour le dire.

Est-ce que la législation sur les sociétés nécessite qu'il faille absolument s'organiser en société ? Il existe beaucoup de personnes physiques qui disposent d'un numéro de TVA, qui sont inscrites à la Banque Carrefour des entreprises, et qui peuvent soumissionner à un marché comme celui-ci.

Je l'ai dit, les masques ne portaient pas tous, il y a deux modèles sur trois qui ne portaient pas la possibilité de mettre un filtre. Peut-être qu'on a eu le tort de mettre les filtres du fédéral qui étaient arrivés tôt sans aucun masque pour les mettre dedans dans la même enveloppe pour les séniors que des masques sans filtre et ça a été cause, effectivement, d'incompréhension chez certains. Je comprends cela, on aurait peut-être dû faire deux envois séparés. Il se fait quand-même que nos services, et je les en remercie une fois de plus, nos services ont quand-même réussi la prouesse, en moins de 48 heures, de distribuer 10 mille masques aux séniors en main propre. Je ne sais pas quelle commune a fait ça, personnellement je n'ai pas vu ça, personnellement j'ai aussi reçu les félicitations des citoyens qui ont reçu et qui ont été contents et satisfaits, c'est le premier masque qu'ils ont reçu. Cale peut ne pas avoir été assez tôt pour vous, ça peut avoir été dans des conditions difficiles pour vous mais, franchement, moi je suis plutôt fière de ce qu'on a réalisé, et je vais terminer làdessus, de ce qu'on a réalisé au cœur de cette crise.

Je suis fière de ce qu'on a réalisé parce que je vais citer à nouveau les chiffres quandmême de ce qu'on a réalisé. On a produit, et je veux remercier monsieur Ouassari, il est là, qui est votre collègue du même groupe politique, grâce à lui on a produit 10 mille masques artisanaux. Je veux dire qu'on est devenu une usine à masques dans son école en deuxième partie de la crise, on les a distribués, on a équipé nos écoles, on a équipé nos agents, merci monsieur Ouassari. Et évidemment je sais que vous avez critiqué les masques conçus avec votre collègue, écoutez, vous ne reculez devant rien, vous dites que vous ne faites pas dans la polémique, j'ai un petit doute, 10 mille masques artisanaux, c'est énorme, j'en suis fière personnellement.

Sur les distribués. On a distribué plus de 13 mille masques aux personnes fragiles via le CPAS. Plus de 13 mille masques en enveloppes nominales que les gens ont reçues chez eux, pour les gens qui étaient dans des difficultés financières les plus grandes. Plus de 10

mille masques, je l'ai dit, en main propre, remis en main propre à nos séniors. Prouesse incroyable. Plus de 27 mille masques ensuite en toute la population. Puis le relais avec la mise à disposition des masques régionaux.

Que voulez-vous que je vous dise ? Cela fait en tout, si on compte, plus de 50 mille masques distribués dans un temps court et vous, vous êtes ici pour faire la polémique. Je vous remercie de laisser quand-même l'ensemble des autres collègues, je l'espère, remercier tous ces gens qui ont bien travaillé à la solidarité et qui ont permis qu'on soit une commune active tout au long, et encore aujourd'hui, qu'on soit cité en exemple, que ce soit pour nos actions citoyennes, que ce soit pour notre centre de dépistage ou que ce soit pour notre distribution de masques.

Voilà ce que je voulais vous répondre et je suis vraiment désolée pour tous les collègues d'avoir été si longue sur une question d'actualité.

M. El Khannouss:

Je l'ai lu mais, madame la bourgmestre, je vais essayer d'être mesuré dans mes propos parce que vous avez cette faculté comme ça, je l'ai dit la fois dernière, à noyer le poisson dans l'eau, vous êtres extraordinaire. Je vous pose des questions très précises par rapport à un marché et vous êtes en train de détourner l'attention des conseillers mais aussi des personnes qui nous suivent, en parlant de l'engagement des bénévoles durant cette période difficile, vous parlez de mon collègue qui a mis à disposition son école, d'ailleurs j'ai été un des premiers à le féliciter parce que ça a été un moment extrêmement fort de solidarité. Mais ce n'est pas de ça qu'on parle madame la bourgmestre, on parle d'un marché ici où vous avez un certain nombre d'erreurs, des masques de piètre qualité, d'ailleurs je vous invite à aller dans la rue et à interroger les Molenbeekois. Vous me dites qu'il y a une fiche technique que je n'aurais pas lue et vous êtes prête à me la remettre, et qui est ici, mais je vais vous lire ce que vous a répondu, chère madame, la personne indépendante qui nous a fourni les masques : « faisant suite à votre demande, nous pouvons vous fournir les masques fabriqués en Belgique... », ils sont fabriqués en Belgique...

(On entend des commentaires - Men hoort commentaren)

M. El Khannouss:

... ne détournez pas l'attention, « fabriqués en Belgique selon les normes dont la fiche technique se trouve en annexe ». Les Molenbeekois ont constaté que ces masques de très mauvaise qualité sont fabriqués en Tunisie. Vous donnez avec des filtres qu'on ne peut pas insérer. Maintenant vous trouvez une excuse en disant que c'est une erreur, on s'excuse, les 12 mille personnes qui ont reçu, je sais que cela vous met mal à l'aise, d'ailleurs j'attends avec beaucoup d'impatience que la tutelle se prononce. Vous aviez la même attitude par rapport aux tapis rouges, vous vous rappelez ? Vous étiez là, hilarante, en train de sautiller sur votre siège en nous disant que cela allait encore être un coup d'épée dans l'eau. Puis le ministre de tutelle nous a donné raison, il y a eu un problème grave dans l'attribution de ces moyens aux associations des commerçants, une erreur de la part de votre échevin. Et d'ailleurs, je serais vraiment curieux de voir la décision du ministre de tutelle, qui, j'en suis sûr, pointera du doigt les disfonctionnements graves qui concernent ce marché, qui je le rappelle, puisqu'apparemment cela ne vous inquiète pas de jeter autant d'argent par les fenêtres, a coûté un peu moins de 190 mille euros aux contribuables molenbeekois. Et quand on additionne ce montant aux autres montants que vous avez jetés par la fenêtre, je peux vous assurer que l'ardoise sera relativement lourde pour le contribuable molenbeekois. Même si cela vous dérange, même si vous nous traitez de faire, nous accusez de faire de la polémique et de vous accuser à tort et à travers, sachez qu'on restera vigilant par rapport à la gestion de cette commune, que cela vous plaise ou non. Merci.

Mme la Présidente :

Merci de votre excellente vigilance.

Question d'actualité posée par Monsieur De Block relative à des étudiants en attente de leur salaire.

Actualiteitsvraag gesteld door de heer De Block met betrekking tot studenten die wachten op loon.

Mme la Présidente :

Pour des raisons techniques, je vous propose d'inverser les deux questions d'actualité suivantes et je vais laisser monsieur Achaoui gérer la séance pendant quelques minutes.

Monsieur De Block, c'est à vous pour votre question d'actualité sur les étudiants qui attendraient leur salaire.

Monsieur Achaoui prend la présidence de la séance - Mijnheer Achaoui herneemt het voorzitterschap van de zitting.

M. De Block:

Je vais être court parce que l'affaire a été traitée déjà, essentiellement dans la presse.

Il y a des étudiants qui ont travaillé pour la commune, service plantations, et cet été je peux dire que beaucoup de gens étaient contents de trouver un emploi, pas mal de familles ont eu besoin de trouver un petit extra. Et quand la commune ne paie pas, ou en retard, les étudiants, je pense que c'est vraiment quelque chose qu'il faut remettre en question, notre façon de travailler bureaucratique. J'ai entendu qu'il fallait remplir des fiches de présence mais les responsables directs ne l'ont pas fait, n'ont pas compris, n'ont pas transféré ou ont transféré mais les services au-dessus n'ont pas capté.

Je voudrais savoir quelles sont les mesures que prend la commune, le service GRH, pour éviter que des étudiants dans le futur doivent attendre encore des semaines leur paiement, leur dû? On sait tous qu'on vit dans une situation difficile, beaucoup de familles auront dur. Le fait que par exemple le CPAS a encore plus de 1.000 dossiers en retard. Il y a des gens qui vont être touchés le 1er septembre au niveau de la diminution, la dégressivité de chômage, ça va toucher durement les familles. On comprend que trois semaines pour certains qui touchent bien leur salaire de quelques milliers d'euros et qui ne comprennent pas l'urgence de voir l'argent apparaître sur le compte. Je voudrais savoir quelle leçon et quelles mesures vous avez prises pour éviter cela? Très concrètement. Et entre-temps, est-ce que les gens ont été payés oui ou non?

M. le Président, Abdellah Achaoui :

Je donne la parole à madame Ouberri.

Mme l'Echevine Ouberri :

Merci monsieur De Block pour la question d'actualité.

Comme vous le savez, chaque année, malgré la crise sanitaire que nous vivons, le collège a décidé d'engager des étudiants pour remplacer pas mal de nos agents qui prennent leurs vacances durant les mois d'été. Malgré les lourdes difficultés liées aux mesures sanitaires, le service des ressources humaines, en concertation avec les services concernés,

s'est donc chargé de la diffusion des offres d'emploi, des entretiens et de la sélection des candidats. Trois services ont pu bénéficier d'étudiants cette année, il s'agit des plantations avec cinq aide-jardiniers, de la propreté publique avec dix aide-balayeurs et du service des ateliers avec dix aide-déménageurs. Tous ces étudiants ont bien entendu signé un contrat avec l'administration communale. La signature d'un contrat, vous le savez, ne signifie pas automatiquement paiement, pourquoi ? Parce que l'étudiant doit encore honorer ses obligations contractuelles avant de prétendre à sa rémunération. Et je voudrais également signaler que la date de paiement n'est nulle part mentionnée dans le contrat de travail, pour votre information, mais que l'administration communale a tout mis en œuvre pour un paiement le plus rapide possible.

Dans le cas qui nous intéresse ce soir, il s'agit, ni plus ni moins, d'un malentendu administratif. En effet, les fiches de prestation des étudiants étaient remises au service RH le 27 août, soit après la date de clôture des paiements. Ces derniers n'ont donc pas pu être effectués à la fin du mois d'août, suivant le rythme normal de la procédure administrative, ces paiements ont donc été planifiés pour la fin du mois de septembre. Les services ont tout mis en œuvre et les salaires ont donc été versés ce 21 septembre.

En guise de conclusion, je voudrais surtout insister sur le travail remarquable effectué par nos agents RH qui font de leur mieux pour remplir leur mission. Il s'agit d'une mission de service public que nous effectuons en interne, là ou d'autres privatisent en externe vers des secrétariats sociaux. Merci de respecter leur travail et j'insiste encore sur le caractère exceptionnel de ce malentendu. Je vous remercie.

M. le Président, Abdellah Achaoui :

Je donne la parole à monsieur De Block.

M. De Block:

Merci pour la réponse.

J'avais demandé spécifiquement quelles étaient les leçons que nous avons apprises et quelles sont les mesures que l'on prend pour changer cela. En vous écoutant, déjà le fait qu'il n'y a pas de date ni délai de paiement inscrits dans le contrat, c'est fort de café. Je trouve que la commune devrait quand-même pouvoir s'engager à un délai clair et que les gens qui ont travaillé pourraient s'attendre à être payés dans la semaine, dans les dix jours, comme normalement. Je pense que je peux déjà dire que dans n'importe quel autre boulot, si on dépasse de dix jours la date de paiement, vous avez la révolte dans les ateliers. C'est peut-être une première proposition que je peux vous proposer.

Deuxièmement, je pense que c'est important de communiquer clairement les dates limites, pour pouvoir respecter cette date de paiement, au niveau de l'introduction des fiches de paiement. Quand vous savez qu'il y a des étudiants, quand vous savez qu'il y a certains emplois qui nécessitent une fiche des présences, un petit rappel aux services qui ne les auraient pas introduites parce que sinon ce sont les gens qui sont sanctionnés, les étudiants qui sont sanctionnés quelque part par le fonctionnement ou le mauvais fonctionnement. Je ne dis pas que s'est généralisé mais néanmoins, quatre personnes doivent attendre un salaire après un mois.

Et la troisième mesure. Je trouve effectivement que si on rate un délai, on doit comprendre l'urgence du paiement pour beaucoup de gens, l'urgence. Je pense que c'était important de n'avoir pas juste attendu la prochaine échéance des paiements, un mois après, et d'avoir accéléré et trouvé une solution pour payer avant ce délai, bon, on est le 21, c'est trois semaines après la date je pense.

Voilà les propositions, j'espère qu'on les a retenues parce que je n'ai pas entendu les mesures concrètes qu'on propose. Est-ce que vous êtes d'accord qu'il y a une date limite, un délai de paiement qu'on inscrit prochainement dans les contrats? Ce qui n'est pas le cas apparemment.

Madame Moureaux reprend la présidence de la séance - Mevrouw Moureaux herneemt het voorzitterschap van de zitting.

Mme la Présidente, Catherine Moureaux :

Je donne la parole à madame Ouberri.

Mme l'Echevine Ouberri :

Merci monsieur De Block, j'ai bien noté toutes vos propositions et je voudrais réinsister sur le caractère exceptionnel parce que même s'il n'y avait pas une date de paiement, une date indicative, s'il n'y avait pas ce malentendu au niveau administratif, il n'y aurait jamais eu ce problème. Entre-temps les choses sont réglées et on restera très attentif et j'entends bien et j'ai enregistré vos propositions constructives. Merci.

8. Affaires juridiques - Confirmation l'ordonnance de police de la Bourgmestre concernant l'interdiction à l'ensemble des établissements horeca et lieux accessibles au public de placer des écrans visibles de la voie publique diffusant le match de football entre le RWDM et Lommel SK.

Juridische Zaken - Bevestiging van de politieverordening van de Burgemeester betreffende het verbod aan het geheel van de horeca-etablissementen en plaatsen toegankelijk voor publiek om schermen te plaatsen die zichtbaar zijn van de openbare weg die de voetbalwedstrijd tussen RWDM en Lommel SK uitzenden.

Mme la Présidente :

C'est toujours pour les raisons sanitaires et c'est la même qu'au dernier conseil. Pouvez-vous approuver ?

Le Conseil approuve le point. 39 votants : 39 votes positifs. De Raad keurt het punt goed.

39 stemmers : 39 positieve stemmen.

9. Secrétariat communal - Agence Immobilière sociale « La Molenbeekoise - La M.A.I.S » asbl - Démission de Monsieur Karim MAJOROS de l'Assemblée Générale et désignation de Monsieur Aissa DMAM.

Gemeentelijk Secretariaat - Sociaal Verhuurkantoor "La Molenbeekoise - La M.A.I.S." vzw - Ontslag van Mijnheer Karim MAJOROS van de Algemene Vergadering en aanduiding van Mijnheer Aissa DMAM.

Mme la Présidente :

Pouvez-vous approuver?

Le Conseil approuve le point. 39 votants : 39 votes positifs. De Raad keurt het punt goed.

39 stemmers: 39 positieve stemmen.

Ahmed El Khannouss quitte la séance / verlaat de zitting.

10. Service Prévention - Plan local de Prévention et de Proximité 2020 - Approbation. Preventie Dienst - Lokale Buurt- en preventieplan 2020 - Goedkeuring.

Mme la Présidente :

Je vais dire un petit mot pour introduire, pour ceux qui nous suivent.

On aborde le plan local de prévention et de proximité 2020. Il s'agit de la contractualisation avec la région de nos actions en matière de prévention, une partie d'entre elles du moins.

Je voudrais spécifier que le plan 2020 s'axe autour de quatre grandes priorités qui sont les mêmes que celles du plan local 2016-2019, à savoir la radicalisation violente et la polarisation, la présence visible, la médiation de conflit et les assuétudes. Pourquoi ? Tout simplement parce que nous sommes en train de travailler à un nouveau plan pluriannuel qui sera le plan local 2021-2024 et que du coup, vous l'aurez compris, 2020 c'est une année de transition et on reprend globalement les mêmes objectifs et la même méthodologie qu'en 2016 à 2019.

Je donne la parole à madame Addi.

Mme Addi:

Je vois que le plan a démarré en 2016, qu'il est prolongé maintenant pour l'année 2020. Il est question d'engager du personnel.

Je voulais savoir combien d'emplois ont été créés via ce budget et quel bilan a été fait depuis 2016 sur ces différents axes ?

Mme la Présidente :

Merci pour vos questions.

Je donne la parole à madame Evraud.

Mme Evraud:

On avait parlé, il y a un certain temps, d'un centre pour l'accueil des drogués. J'y ai repensé un peu trop tard au moment où on a parlé du problème des drogués tout à l'heure.

Est-ce que ce centre est toujours à l'étude ?

Est-ce qu'on a espoir qu'il puisse voir le jour rapidement ? Je vous remercie.

Mme la Présidente :

Merci de vos questions.

Je donne la parole à monsieur Ben Salah.

M. Ben Salah:

C'est concernant la radicalisation violente et la polarisation. Ma question est la suivante : je sais qu'il y a eu une étude lors de la précédente législature, menée par le précédent collège, sur ce phénomène et je voulais savoir si on avait pris en considération cette étude ? Et si, de par le fait de ce prolongement, d'une certaine manière, on reste dans le même ordre d'idée ?

Je sais qu'elle avait été présentée à l'université de Saint-Louis, où j'étais présent d'ailleurs, j'étais le seul molenbeekois présent sur place. Je voulais savoir si on avait pris en compte. D'ailleurs, l'étude en question a été publiée uniquement en anglais, c'est une demande du collège précédent, cela m'avait surpris, peut-être que les molenbeekois ne savent pas lire l'anglais, du coup ils ont du mal à comprendre ce dont il s'agit.

Je voulais uniquement savoir si cette étude avait été prise en considération et par la même occasion si cette étude avait été traduite en français depuis lors ? Je rappelle que c'est la commune qui a payé cette étude. Je vous remercie.

Mme la Présidente :

Merci beaucoup.

Je donne la parole à monsieur De Block.

M. De Block:

Je pense qu'on intervient régulièrement sur différents volets au niveau de la prévention. A plusieurs reprises on dit que c'est la prolongation de tel ou tel plan.

Je voudrais savoir s'il y a une section réunie qui prépare ce nouveau plan où on peut vraiment participer et donner notre avis ? Et pas juste acter une décision du collège.

Je vois que c'est 2021, que le plan doit être introduit, en tout cas c'est pour 2021, cela veut dire que c'est bientôt 2021. Est-ce que vous êtes en train d'élaborer, est-ce qu'il y a une première version, quelle est la date limite pour introduire auprès des instances supérieures ?

Est-ce que le conseil et les conseillers seront informés, impliqués dans ce nouveau plan ? Et non pas juste obligés d'acter quelque chose qui est présenté et pour laquelle on dit que c'est fait, trop tard, « votez comme vous voulez » ?

Mme la Présidente :

Merci pour vos questions.

Je vais m'attacher à répondre à un maximum d'entre elles tout en précisant que je pense qu'en matière de bilan précis, je vais plutôt vous répondre en question écrite madame Addi parce que je ne saurais pas le faire dans le cadre des documents que j'ai ici avec moi.

Il faut se souvenir évidemment qu'on travaille en partenariat avec Move et qu'une grande partie du travail de prévention et de cohésion sociale est effectuée là, donc j'en tiendrai compte dans ma réponse en question écrite.

En ce qui concerne la prise en charge des assuétudes. Effectivement, un centre de réduction des risques est attendu dans la zone qui jouxte Ribaucourt et c'est un projet qui est maintenu, c'est un projet qui continue d'exister, qui n'a pas encore pu voir le jour, je pense du fait de la crise sanitaire, il était vraiment sur les rails ce projet.

En ce qui concerne l'étude sur la radicalisation dont vous parlez. A ma connaissance elle n'existe pas de manière traduite, elle n'a pas été traduite, je ne connais pas de version traduite de cette étude.

En ce qui concerne l'élaboration de la suite et notamment l'intégration de ce type d'éléments dans la suite. Le processus est en cours d'élaboration, c'est un processus qui a lieu aussi avec l'OIP Bruxelles-Prévention-Sécurité et la demande d'une section réunie que vous aviez émise déjà avant la crise sanitaire avait été acceptée. Je vous le rappelle, j'avais trouvé que c'était une idée excellente et donc nous allons le faire, la seule question est : quand allons-nous être en capacité de le faire de manière valide ?

Vous devez savoir qu'aujourd'hui notre fonctionnaire de prévention a décidé de quitter, d'assumer une autre fonction, dans une autre administration publique. Je pense que dans ces conditions, il faudra attendre l'arrivée du nouveau fonctionnaire de prévention pour pouvoir faire quelque chose de valable avec vous et qui ne soit pas justement uniquement une annonce mais qui soit vraiment un vrai débat avec une prise en compte de ce que vous pourrez apporter à ce plan.

J'espère avoir votre soutien pour ce point.

(On entend un commentaire - Men hoort commentaire)

Mme la Présidente :

Si, je vous ai répondu, je vous ai très longuement répondu, madame Evraud, je vous propose de relire alors le compte rendu de la séance quand il paraîtra.

Pouvez-vous approuver?

Le Conseil approuve le point. 38 votants : 38 votes positifs. De Raad keurt het punt goed.

38 stemmers : 38 positieve stemmen.

11. Département Infrastructures et Développement urbain - Réfection des trottoirs et de l'asphalte ainsi que la plantation d'arbres dans le cadre du CDC 19.032 - lot 1 - Sécurisation et mise en accessibilité de traversée piétonne dans le cadre d'une zone 30 de l'avenue Edmond Candries (carrefour avec rue de Korenbeek), rues Presbytère / Mommaerts, rue Vandermaelen, rue du Comte de Flandre, rue de Ribaucourt, rue des Quatre-Vents, rues de l'Eléphant et de la Borne, rues Ulens / Vandenboogaerde, square des Libérateurs et square Edmond Machtens dans le cadre du projet d'investissement pour l'amélioration de la sécurité routière en voiries communales en 2020 - Approbation de la convention concernant l'obtention d'une subvention de la Région de Bruxelles-Capitale et modification du mode de financement de la dépense.

Departement Infrastructuur en Stedelike ontwikkeling - Herstelling van stoepen en asfalt alsook aanplanting van bomen in het kader van het bestek 19.032 - perceel 1 - Beveiliging en het toegankelijk maken van zebrapaden in het kader van zone 30 van de Edmond Candrieslaan (kruispunt met de Korenbeekstraat), Pastorij - / Mommaertsstraat, Vandermaelenstraat, Graaf van Vlaanderenstraat, Ribaucourtstraat, Vier-windenstraat, Olifant- en Paalstraat, Ulens / Vandenboogaerdestraat, Bevrijders square, Edmond Machtens square in het kader van het investeringsproject ter verbetering van de verkeersveiligheid op de gemeentelijke wegen in 2020 - Goedkeuring van de Samenwerkingsovereenkomst voor de verkrijging van een subsidie met het Brussels Hoofdstedelijk Gewest en wijziging van de wijze van financiering van de uitgaven.

Mme la Présidente :

On va vers notre département des infrastructures et du développement urbain. On a toute une série de points dans ce département.

Je vous propose de commencer par la rénovation et l'amélioration de certaines voiries pour lesquelles nous avons pu obtenir une subsidiation à hauteur de près de 220 mille euros, donc c'est une très bonne nouvelle. C'est la sécurisation de différents carrefours. Je vais les citer : carrefour Candries-Korenbeek, carrefour Presbythère-Mommaerts, carrefour Vandermaelen-Comte de Flandre, carrefour de Ribaucourt-Quatre Vents, carrefour Eléphant-Borne, carrefour Ulens-Vandenboogaerde, au niveau du Square des Libérateurs et au niveau du Square Edmond Machtens.

Je ne sais pas si vous avez des questions par rapport à cela. J'ai trois conseillers inscrits, est-ce qu'il y a d'autres conseillers ? Est-ce que je peux vous demander d'être brefs parce que c'est quand-même un point somme toute assez banal.

Je donne la parole à madame Goris.

Mme Gilles Goris:

Pour être très brève, c'est une question pratique.

Entre la rue de l'Eléphant, rue de la Borne et de la rue des Quatre-Vents, il y a une petite rue qui s'appelle la rue de la Savonnerie, qui n'est pas reprise. Cela pourrait être intéressant de faire la jonction plutôt que de laisser 10m où il n'y a pas de rénovation.

Mme la Présidente :

Je vous précise qu'il s'agit de l'aménagement des carrefours de manière assez légère pour un montant pareil. Donc ajouter des travaux, cela ne sera pas possible dans le cadre de ce montant-ci mais je note votre demande pour la rue de la Savonnerie.

Mme Gilles Goris:

C'est juste une histoire de logique. Si on rénove tout sauf...

Mme la Présidente :

Ce n'est pas ça, c'est qu'on ne va pas, comme vous dites, tout rénover. On rénove juste de manière sécurisée les passages pour piétons. Ce n'est pas une rénovation d'ampleur puisqu'il s'agit, pour l'ensemble des carrefours que j'ai mentionnés, de 220 mille euros. C'est vraiment une rénovation à l'abord des traversées piétonnes, qui est une rénovation assez 'light'. On ne sait pas évidemment, dans ces montants-là, faire des grandes rénovations. On note votre point d'attention pour la rue de la Savonnerie.

Je donne la parole à monsieur Sumlu.

M. Sumlu:

C'est juste une remarque. Je suis évidemment ravi de cette mise en place de sécurisation, pour les piétons surtout, mais je répéterai à chaque fois : est-ce qu'il y a quelque chose de prévu concernant la prévention auprès des automobilistes ? Je sais que l'un sans l'autre, c'est toujours un peu compliqué. Merci.

Mme la Présidente :

Je donne la parole à madame Piquard.

Mme Piquard:

Je voulais juste demander comment on établissait le choix des trottoirs, notamment de la réparation des trottoirs, parce que je vois qu'il y a le square Edmond Machtens mais en revanche, l'avenue des Tamaris, du côté où ce n'est pas construit, quand on vient du Machtens et qu'on monte vers l'école Tamaris, là il y a une petite bande de trottoir qui n'est pas entretenue du tout et les personnes plus âgées sont en difficulté. Les dalles d'ailleurs sont quasi presque toutes soulevées, l'espace est étroit. Et quand je dis que ce n'est pas entretenu c'est parce qu'il y a une bande d'herbe qui est rarement tondue. Je comprends, avec le Covid et tout ça.

Comment cela se détermine ? C'est une demande du quartier en fait et comme je vois qu'on fait le Square Edmond Machtens, je me dis qu'il y a peut-être une petite urgence de ce côté-là, si on pouvait en tenir compte pour la prochaine fois, merci.

Mme la Présidente :

Merci pour votre suggestion, on la note tout de suite.

Je donne la parole à l'échevin des travaux publics pour les précisions.

M. l'Echevin Van Damme :

Juste un petit mot de remerciement envers nos fonctionnaires qui ont quand-même introduit un dossier pour un montant de plus de 200.000 euros et c'est une première pour ce genre de choses depuis pas mal d'années. Donc je suis assez content parce que 200.000 euros, c'est tout de même 200.000 euros.

Ce que nous faisons c'est que nous introduisons des demandes auprès de la région pour des carrefours spécifiques. Cela ne veut pas dire qu'à d'autres endroits nous n'intervenons pas. Si vous avez des suggestions ou des problématiques, n'hésitez pas à les envoyer au service des travaux publics, ou à moi-même, et le service pavage, qui est un très bon service, interviendra pour les réparer. Et si besoin, on fera intervenir une firme pour vraiment faire le réaménagement total mais ça c'est plutôt exceptionnel. N'hésitez pas à m'envoyer l'endroit précis, peut-être avec une photo, pas de problème.

Mme la Présidente :

Merci monsieur Van Damme.

C'est vraiment une bonne nouvelle.

Pouvez-vous approuver?

Le Conseil approuve le point. 38 votants : 38 votes positifs. De Raad keurt het punt goed.

38 stemmers: 38 positieve stemmen.

12. Département Infrastructures et Développement Urbain - Service Marchés Publics - Marché de travaux relatif à la rénovation et construction d'une annexe dans une habitation unifamiliale sociale située à la rue des Quatre-Vents n°55 à Molenbeek-Saint-Jean - CDC 20.014 et CDC 20.014bis - Approbation de l'avis de marché pour le lot 1 et fixation des conditions du marché pour les lots 1 et 2.

Departement Infrastructuur en Stedelijke ontwikkeling - Dienst Overheidsopdrachten - Opdracht voor werken betreffende de renovatie en de bouw van een bijgebouw in een sociale eengezinswoning te Vier Windenstraat n°55 in Sint-Jans-Molenbeek - Bestek 20.014 en Bestek 20.014bis - Goedkeuring van de aankondiging van de opdracht voor perceel 1 en van de voorwaarden van de opdracht voor perceel 1 en 2.

Mme la Présidente :

A mon avis à nouveau une bonne nouvelle.

On vous propose qu'une habitation unifamiliale qui est située à la rue des Quatre-Vents 55 et qui est propriété communale, soit intégralement rénovée pour devenir une maison qui pourra loger une très grande famille. Vous savez que pour les très grandes familles aujourd'hui, aussi bien en public qu'en privé, on a très peu de bâtis. Ici il s'agit de pouvoir avoir une unité supplémentaire de très grande maison par cette décision.

Monsieur Van Damme, vous voulez en dire un mot ? Non, OK.

Pouvez-vous approuver?

Le Conseil approuve le point. 38 votants : 38 votes positifs. De Raad keurt het punt goed.

38 stemmers : 38 positieve stemmen.

13. Département Infrastructures et Développement urbain - Marchés Publics - Marché de travaux relatif à la démolition d'un bâtiment communal et à l'extension de l'école fondamentale n°13 située rue De Koninck n° 61, 63, 65 à 1080 Molenbeek-Saint-Jean - Avis de marché, mode de passation, fixation des conditions du marché - CDC 20.016.

Departement Infrastructuren en Stedelijke ontwikkeling - Overheidsopdrachten - Overheidsopdracht voor werken betreffende de afbraak van een gemeentelijk gebouw en de uitbreiding van de gemeentelijke school 13 gelegen De Koninckstraat nr 61, 63, 65 te 1080 Sint-Jans-Molenbeek - Aankondiging van de opdracht, gunningswijze, vaststelling van de voorwaarden van de opdracht - Bestek 20.016.

Mme la Présidente :

On passe aux écoles avec l'école 13 qui est située rue De Koninck, que vous connaissez bien, devant laquelle se situe un petit bâtiment qui était avant le bâtiment des électriciens communaux. Ce bâtiment, aujourd'hui, est désaffecté. Nous proposons de le démolir et de le transformer en extension de l'école. C'est le début de ceci, par l'approbation justement, on parlait de marchés publics tout à l'heure, de la première étape pour un marché de travaux concernant cette démolition.

Je donne la parole à monsieur Daïf.

M. Daïf:

Je me réjouis parce que c'est un point qui était déjà dans le plan Ecoles 2012-2016, avec les extensions des écoles, notamment l'école 13, et je me réjouis que cette majorité a mis en pratique ce point-là qui était déjà, il y en a d'autres aussi, dans le plan Ecoles.

Mme la Présidente :

Merci, ça fait du bien d'avoir des remerciements, merci monsieur Daif.

Pouvez-vous approuver?

De Raad keurt het punt goed. Le Conseil approuve le point. 38 votants : 38 votes positifs.

38 stemmers : 38 positieve stemmen.

14. Service Propriétés communales - Marché de travaux relatif à la rénovation des systèmes d'accès et de parlophonie des entrées des logements communaux - Approbation des conditions et du mode de passation.

Dienst Gemeentelijke eigendommen - Opdracht voor werken met betrekking tot de renovatie van de toegangs- en parlofoonsystemen voor de ingangen van de gemeentelijke woningen - Goedkeuring lastvoorwaarden en gunningswijze.

Mme la Présidente :

Il s'agit d'une dépense de 200 mille euros qui va permettre de moderniser des systèmes qui étaient peu uniformes, qui avaient été souvent vandalisés et qui ne rendent plus service aujourd'hui.

Monsieur Van Damme, vous voulez ajouter quelque chose par rapport à ce point ? Non, OK.

Pouvez-vous approuver?

Le Conseil approuve le point. 38 votants : 38 votes positifs. De Raad keurt het punt goed.

38 stemmers: 38 positieve stemmen.

15. Logements temporaires - Transit - Approbation du nouveau mandat de gestion entre l'administration communale et la M.A.I.S asbl.

Tijdelijke Huisvesting - Transit - Goedkeuring van een nieuw beheersmandaat tussen het gemeentebestuur en de M.A.I.S vzw.

Mme la Présidente :

C'est un point important.

Je pense que l'échevin du logement aura à cœur de présenter ce point. Il s'agit de modifications dans le mandat et la manière d'organiser la collaboration entre l'administration communale et la M.A.I.S.

Je donne la parole à monsieur Mahy.

Catherine Moureaux quitte la séance / verlaat de zitting. Abdellah Achaoui préside la séance / zit de zitting voor.

M. l'Echevin Mahy:

Il y a plusieurs modifications dans ce mandat qui vous sont soumises.

Je vais vous présenter les trois les plus importantes, comme ça vous aurez une vue assez claire.

Il faut savoir qu'il y a un arrêté A.I.S. et afin de respecter au mieux cet arrêté A.I.S., agence immobilière sociale, la M.A.I.S. et la commune se sont mises d'accord sur une augmentation des loyers perçus par l'administration communale. Il faut savoir que, pour rappel, la M.A.I.S. loue à la commune 22 logements pour en faire des logements de transit. Hors frais de gestion, les loyers passent aujourd'hui de 6.600 € et quelques euros à 10.700 €, pour les 22 logements de transit. Ce sont des tarifs, des montants par mois. Cela fait, pour votre information, +/-450 € par logement en moyenne et vous voyez que la commune percevra plus d'argent. Comme je l'ai dit, c'est l'arrêté A.I.S. qui ne permet pas à une A.I.S. de percevoir des montants supérieurs de ses locataires par rapport aux montants qu'elle paie en loyers. Ici l'A.I.S. percevait des loyers payés par les locataires en transit supérieurs à la location qu'elle donnait à la commune. Avec ce mandat, nous avons rectifié le tir par rapport à cette pratique qui n'était pas dans la droite ligne de l'arrêté A.I.S.

Dans le même temps, il faut savoir que les logements pris en gestion par la M.A.I.S. s'accompagnent de frais de gestion. Ce sont des frais de gestion qui sont en moyenne situés à 15% pour le parc locatif en général sur la commune. Ils étaient de 5% jusqu'à aujourd'hui concernant ces logements communaux, ils étaient trop bas, ils ne correspondaient pas réellement aux frais engagés. Donc la commune et la M.A.I.S. se sont mises d'accord pour faire passer les frais de gestion de 5 à 10%.

Egalement, le vide locatif, c'est un troisième point très important, qu'apporte la modification du mandat que l'on soumet aujourd'hui. Il faut savoir que nous incorporons aussi

une suspension du paiement du loyer par la M.A.I.S. au bénéfice de la commune en cas de vide locatif de plus d'un mois. Précédemment, si un appartement était vide, la M.A.I.S. continuait à payer un loyer à la commune, chose qui était très difficilement tenable financièrement. Ici on a mis un cadre qui permet à la M.A.I.S. de pouvoir gérer ses appartements d'une manière beaucoup plus sereine. Il faut savoir que la M.A.I.S. n'apporte pas les candidats aux logements de transit, c'est principalement la commune, le CPAS et donc le CCLT qui décident d'attribuer un logement de transit, ce n'est pas la M.A.I.S. La M.A.I.S. n'avait pas tous les outils en main pour confier un logement de transit à un bénéficiaire. Via cette suspension du paiement du vide locatif, la M.A.I.S. n'est pas pénalisée par le fait que la commune n'apporte pas un locataire. Un CPAS ou le CCLT prennent un peu de temps et ça prend du temps effectivement pour étudier un dossier et attribuer un logement de transit à un bénéficiaire.

Il y a d'autres petites modifications, telles que le siège d'exploitation. Depuis quelques mois, depuis peu de temps, pas depuis quelques mois, plutôt très récemment, la M.A.I.S. a déménagé, elle est passée du boulevard Léopold II à la rue Potaerdegat depuis le 1^{er} septembre. Donc nous incorporons une notion de siège d'exploitation, le siège, pour l'instant, administratif et social reste toujours boulevard Léopold II le temps que l'assemblée générale fasse la modification mais nous avons d'emblée mis ici une indication sur le siège d'exploitation pour être au plus proche de la réalité.

Je vais peut-être vous laisser poser vos questions.

M. le Président. Abdellah Achaoui :

Je vous remercie.

Je donne la parole à monsieur Daif.

M. Daïf:

Par rapport à la forme, le titre « Logement : approbation du nouveau mandat de gestion entre l'administration communale et la M.A.I.S. Asbl ». Or quand on lit, comme vous venez de le dire monsieur l'échevin, il y a des articles, il y a des modifications des loyers, puis après, vers la fin, que l'article convient pour le mandat de gestion. Le titre, il y a d'autres contenus. Ma question par rapport à cette remarque : le mandat, est-ce qu'il est limité dans le temps ?

M. le Président, Abdellah Achaoui :

Je donne la parole à Monsieur Hamzaoui.

M Hamzaoui:

Merci monsieur l'Echevin pour les précisions que vous avez données.

Nous constatons, juste quelques précisions, nous constatons que le mandat de gestion signé en 2016 prenait fin le 29 septembre 2019. Nous sommes le 23 septembre 2020, nous souhaitons savoir si entre-temps, vous avez procédé à l'évaluation du mandat 2016-2019 ? Je précise que le mandat de 2013-2016 a été évalué en 2016 et plusieurs problématiques ont été évoquées à ce moment-là, notamment l'amélioration des inter-fonctions de la M.A.I.S., l'accélération du délai d'entrée lors des attributions et aussi l'amélioration sur les fins et reconductions de convention.

Nous souhaitons aussi savoir si ces problématiques ont été résolues via ce mandat de gestion et aussi si vous avez fait cette évaluation du mandat précédent ? Merci.

M. le Président, Abdellah Achaoui :

Je vous remercie.

Je donne la parole à monsieur l'échevin.

M. l'Echevin Mahy:

Il faut savoir que les modifications qui sont intervenues dans ce mandat font écho à l'expérience qui a été vécue entre 2016 et 2019. Donc forcément, il y a des modifications qui sont apportées dans ce mandat parce qu'on a estimé que le précédent mandat n'apportait pas toute l'efficacité entre la commune et la M.A.I.S. telle qu'on devait l'attendre.

Il y a par exemple tout simplement, on vous a parlé du vide locatif, c'est une chose qui est extrêmement importante, il y a également le fait, c'est une petite modification, que la M.A.I.S. puisse opérer des frais à hauteur de 100 € pour pouvoir agir rapidement sans l'aval par exemple de la commune, chose qui était un peu contraignante, pour un robinet parfois il fallait attendre des jours de décision de la commune pour qu'elle donne son feu-vert pour intervenir pour un de ces logements.

Ce sont des choses qui sont petites mais qui sont extrêmement importantes et qui permettront, avec ce nouveau mandat, d'avoir une meilleure efficacité et d'avoir une meilleure occupation des logements de transit parce que c'est vraiment ça l'important.

Je suis en train de chercher, parce que vous avez parlé de beaucoup de choses mais je n'ai pas eu le temps de noter tout, je ne suis pas sténo, je cherche l'information de monsieur Daif, parce que je ne l'ai pas en tête et je ne l'ai pas ici. Je pense que c'est trois ans mais je dois vérifier, comme 2016-2019, normalement c'est trois ans, pour permettre un jalon qui est dans le temps et qui permet effectivement de faire les évaluations nécessaires s'il faut.

Si vous pouviez me rappeler les autres éléments parce que je ne les ai pas tous notés. Donc les interventions de la M.A.I.S., là je parle des 100 €, c'est notamment une des dispositions qui permet des interventions de la M.A.I.S. beaucoup plus efficaces.

M. Hamzaoui:

En fait, je suis remonté un peu, l'ancien collège en tout cas a mis à disposition du conseil communal l'évaluation qui a été faite pour le mandat de 2013 à 2016. Je pense que c'est nécessaire d'avoir cette évaluation et de nous transmettre en tout cas cette évaluation pour avoir une idée de l'évaluation qui a été faite pour le mandat de 2016 à 2019 et nous lirons cette évaluation.

M. l'Echevin Mahy:

Oui, on pourra vous la donner, d'ailleurs les deux acteurs principaux qui sont passés par cette évaluation ont apporté les modifications du mandat. Ce ne sont pas des acteurs extérieurs, ce sont les deux personnes principales qui sont à la gestion des deux entités qui ont apporté les modifications, ce n'est personne d'autre, ce ne sont pas des personnes venues de nulle part. Donc effectivement, elles ont coordonné leur texte pour arriver à quelque chose de beaucoup plus efficace.

M. le Président, Abdellah Achaoui :

Je vous remercie monsieur Mahy pour les réponses apportées.

Catherine Moureaux entre en séance et reprend la présidence / treedt in zitting en hervat het voorzitterschap

Mme la Présidente, Catherine Moureaux :

Pouvez-vous approuver?

Le Conseil approuve le point. 37 votants : 37 votes positifs. De Raad keurt het punt goed.

37 stemmers : 37 positieve stemmen.

Jef Van Damme quitte la séance / verlaat de zitting. Tania Dekens quitte la séance / verlaat de zitting. Hassan Ouassari quitte la séance / verlaat de zitting. Rajae Maouane quitte la séance / verlaat de zitting. Abdallah Kanfaoui quitte la séance / verlaat de zitting.

16. Finances - Budget communal 2020 - Modifications budgétaires ordinaire n°1 et extraordinaire n°2.

Financiën - Gemeentebegroting 2020 - Gewone wijziging nr 1 en buitengewone wijziging nr 2.

Mme la Présidente :

Je pense qu'il y a eu une section réunie lundi à ce sujet. Donc j'invite, s'il y a des interventions, à ce qu'on se renseigne à tout ce qui a été technique mais je pense que l'échevin, notre collègue Georges Van Leeckwyck va pouvoir apporter les clarifications. Merci.

M. l'Echevin Van Leeckwyck :

Bonsoir. Merci aux conseillers présents à la section réunie de lundi et merci aussi à madame Van Campenhout pour les explications qu'elle nous a données.

Comme vous n'étiez quand-même pas tous là à la section réunie, je vais passer en revue quelques remarques.

Les modifications budgétaires de cette année sont assez classiques, rien de bien particulier. Mais contrairement aux années précédentes, la modification budgétaire ordinaire ne préfigure pas le compte 2020. En effet, il faudra attendre le compte 2020 pour mesurer réellement les effets de la crise sanitaire en matière de pertes économiques. L'impact financier n'a pas encore été répercuté dans les présentes modifications budgétaires pour deux raisons.

La circulaire budgétaire nous a informés que le gouvernement de la région Bruxelles-Capitale, en sa séance du 23 avril 2020, a marqué son accord sur un assouplissement temporaire de la règle d'équilibre budgétaire pour les années 2020 et 2021 étant donné l'impact de la crise sur le budget des communes. Exceptionnellement un déficit à l'exercice propre sera toléré dans ce cadre.

En deuxième lieu, cela n'avait pas de sens de régulariser en modification budgétaire les dépenses liées à la crise alors que nous ne connaissons pas encore le montant du subside qui nous sera octroyé dans ce cadre et que des dépenses s'ajoutent régulièrement.

Service ordinaire. Suite à ces modifications budgétaires, l'exercice propre, le résultat du budget 2020 est +295.337 €. Il était de 28.436 € initialement.

Exercice antérieur. Il a été procédé à la rectification de l'inscription du dernier résultat connu des exercices antérieurs dans le budget initial 2020, conformément aux résultats budgétaires réels du compte 2019. En effet, le boni du compte 2019 est moins élevé, 2.769.669 €, que celui estimé en fin d'année lors des modifications budgétaires de 2019 qui étaient de 4.726.807 €. Ceci est dû à la mise en provision pour risques et charges des avances perçues en matière de précompte immobilier, le PRI comme on dit souvent.

Petit rappel, pour cette provision 'risques et charges', vu les instructions complémentaires à la circulaire du 06/02/2020 relative à la clôture des comptes communaux de l'exercice 2019, relative à la comptabilisation des recettes aux additionnels au précompte immobilier du 14/02/2020, il y a deux provisions 'risques et charges' créées. Donc on a fait une provision sur 2018 de 2.370.196 € et on a fait une provision pour 2019 de 2.356.611 €.

Le résultat présumé était de 6.590.000 € et maintenant nous sommes à 2.796.000 €.

En matière de recettes, il n'y a pas de modification marquante. Les projets subsidiés à 100% que l'on retrouve en recettes de transfert, à chaque fois qu'on a un mouvement dans un sens, on retrouve le montant qui compense ce montant.

En matière de dépenses, la légère augmentation des dépenses de fonctionnement concerne uniquement des projets subsidiés à 100%. La diminution des dépenses de transfert est due à la rectification des dotations au CPAS, à la zone de police et à l'Asbl Move, conformément aux résultats de leurs comptes respectifs. Vous savez que quand une Asbl fait un bénéfice, un boni, on doit le répercuter dans nos comptes. C'est-à-dire que lors du dernier versement de la dotation, on diminue ce montant de dotation par le boni de 2019.

Il faut souligner aussi que ces bonis sont plutôt un équilibre sans dérapage et pas vraiment un bénéfice, c'est pour ça que je me suis repris en disant boni et pas bénéfice.

Au CPAS il y avait un boni de 151.153 €. Je vérifie rapidement, comme je viens de le dire, c'est une saine gestion du compte CPAS.

Pour Move, on a un boni de 117.198€. Concernant l'origine de ce boni, il provient du fait que nous avons pu, Move entre autres a pu en 2019 faire financer la toute grande majorité de ses dépenses par des subventions provenant du fédéral, des communautés et de l'Europe.

La zone de police, le boni est de 895.707 €. Je rappelle que la quote-part de Molenbeek dans la zone de police est de 43,48 %. Parce que lundi, certains parlaient de 42 %, certains de 46%, je me suis renseigné. Le reste des pourcentages, c'est les autres communes de la zone. Par contre, ce boni, contrairement à Move et au CPAS, pour ce boni on l'a mis en réserve. C'est la deuxième année qu'on le met en réserve et ce boni ne pourra être utilisé que pour la zone de police.

Idem, pour le service extraordinaire, il n'y a pas grand-chose. En ce qui concerne le budget extraordinaire, nous avons les adaptations de crédits nécessaires à la réalisation des projets et les modifications ont aussi permis de revoir les programmes financés par emprunt. Nous avons ainsi pu réduire au maximum la charge à l'ordinaire. Le budget initial prévoyait des emprunts de 17.724.000 € afin de financer les travaux, l'adaptation des programmes a permis de réduire les emprunts à 16.397.000 €. Le résultat du budget extraordinaire est de 4.477.904 €.

J'écoute vos questions.

Monsieur Achaoui prend la présidence de la séance - Mijnheer Achaoui herneemt het voorzitterschap van de zitting.

M. le Président, Abdellah Achaoui :

Je donne la parole à monsieur Vancauwenberge.

M. Vancauwenberge :

Je propose un amendement que je vous ai envoyé aujourd'hui et je vous ai donné un exemplaire. Comme l'échevin des finances vient de le dire, la zone de police compte en effet un boni de 895.707 € et il vient de préciser que ce sont 43,48 % qui reviennent à Molenbeek. Ce boni provient du fait qu'il n'a pas été possible de remplir le cadre. On prévoit un budget pour remplir le cadre mais comme on ne trouve pas d'agents de police, il y a de l'argent en trop. La majorité a décidé il y a deux ans, que cet argent-là, comme l'échevin vient de l'expliquer, va dans une réserve qui est réservée à la police et cette réserve s'élève, a-t-on dit lundi, à 2 millions d'euros. Ma proposition consiste à dire qu'on va changer cet arrangement qui a été pris il y a deux ans, puisqu'on a une situation très particulière, et on prend 500.000 euros pour engager des enseignants pour aider dans les écoles. Pour quelle raison ? On sait tous qu'à cause du Covid, les écoles ont été fermées pendant plusieurs semaines ou plusieurs mois, et qu'il y a pas mal d'enfants avec un retard scolaire, surtout dans les quartiers populaires comme on connait à Molenbeek, des enfants qui à la maison n'ont pas un endroit tranquille pour étudier ou n'ont pas le matériel pour l'enseignement à distance. Et les spécialistes soulignent qu'il est très important d'aider ces enfants au plus vite, de rattraper leur retard, sinon ca risque de devenir des retards permanents et avec les problèmes plus tard et peut-être toute leur vie. Je pense qu'on est dans une situation exceptionnelle qui demande des mesures exceptionnelles et il y a urgence. Il y a Victor Hugo qui disait « vous ouvrez une porte d'une école et vous fermez une prison » et je pense qu'on doit agir aussi dans cette philosophie.

Madame Moureaux reprend la présidence de la séance - Mevrouw Moureaux herneemt het voorzitterschap van de zitting.

Mme la Présidente, Catherine Moureaux :

Je donne la parole à monsieur Eylenbosch.

M. Eylenbosch:

Tout d'abord je voudrais remercier effectivement Carine Van Campenhout pour la présentation qu'elle a faite au niveau du budget et merci, monsieur l'échevin, pour les notes que vous nous avez transmises.

Je n'ai pas grand-chose à dire par rapport à cela. Je voudrais simplement réagir par rapport à la proposition d'amendement. Je comprends que la proposition est très louable, malheureusement, pour des problèmes budgétaires, il est difficile de pouvoir mettre tous les œufs soit d'un côté soit de l'autre. Dans ce cadre-ci, la somme qui nous revient de la zone de police, c'est une somme qui a déjà été mise dans un compte réserve avec une dédicace vers la zone de police. Il n'y a donc plus possibilité de la reprendre et ça permettra d'aller en diminution du budget qui doit être investi sur les années suivantes. Je crois que c'était la meilleure solution. Je peux comprendre les propositions de monsieur Vancauwenberge par rapport à un investissement que l'on doit faire dans les écoles mais je crois que cela doit faire partie d'un autre budget.

Je voudrais également dès à présent, puisque madame Van Campenhout nous a signalé que c'était probablement sa dernière présentation en section réunie du fait qu'elle allait bientôt quitter les services de la commune après services rendus pendant de nombreuses années, je voudrais la remercier pour la façon dont elle faisait ses présentations et la qualité de celles-ci. Je lui souhaite, dans sa nouvelle vie, de pouvoir bien en profiter. Merci.

Mme la Présidente :

Je donne la parole à monsieur Boufraquech.

M. Boufraquech:

Je remercie madame Van Campenhout qui nous a expliqué clairement et je lui souhaite une belle retraite vu qu'elle part à la pension. Je vous remercie monsieur l'échevin pour cette note, notamment en ce qui concerne les dépenses et recettes au niveau du service ordinaire et extraordinaire.

Par rapport à l'amendement du PTB, je vous avoue que c'est assez simpliste de transférer comme ça 500.000 euros vers les écoles et je rappelle que le collège a mis 27 millions d'euros pour le triennal 2019-2021 en matière de dépenses dans les écoles. Je vous remercie.

Mme la Présidente :

Je donne la parole à monsieur Hamzaoui.

M. Hamzaoui:

J'ai deux petites questions.

La première, ce sont les bonis que vous avez cités, notamment en ce qui concerne l'Asbl Move et je pense aussi par rapport aux équipements. Il y a une diminution par rapport aux bâtiments sportifs, aux aménagements des bâtiments sportifs et aussi par rapport aux équipements des parcs et espaces.

Qu'est-ce que vous faites par rapport à ces bonis, est-ce que vous voulez les réaffecter à d'autres choses, si oui, lesquelles ?

La deuxième question : dans le budget vous citez un vol dans les caisses communales. Est-ce que vous pouvez nous faire un retour par rapport à ce point ?

Mme la Présidente :

C'est un point qui a déjà été débattu lors d'un précédent conseil très récent.

Je donne la parole à monsieur Van Leeckwyck.

M. l'Echevin Van Leeckwyck :

En ce qui concerne l'amendement. Je vais répondre plus techniquement et madame la bourgmestre complètera.

Evidemment on est bien conscient que votre demande part d'une bonne intention, c'est louable, il n'y a pas de problème mais techniquement c'est quasi impossible. Techniquement tout est possible mais question comptable, on ne fait pas n'importe quoi.

Tout d'abord, il faut savoir que ce serait un prélèvement sur un non-récurrent, parce qu'on ne sait jamais à combien va s'élever ce boni-police et peut-être que l'année prochaine il n'y aura plus de boni. Si on devait engager des enseignants, ça devient une dépense récurrente, cela serait déjà un très mauvais calcul. Aussi, comme monsieur Michel Eylenbosch l'a cité, c'est un peu à ça aussi que cela sert d'avoir des règles comptables, on a créé un compte pour la police, sinon on commencerait à faire un peu n'importe quoi. C'est non pour l'amendement.

Je transmettrai les remerciements à madame Van Campenhout.

Pour le boni de Move, là on est déjà presqu'en fin d'année. Donc le boni de Move, ou les autres bonis, vont simplement en diminution de ce que les communes donnent comme contribution. Au dernier versement on diminue ce versement de leur boni.

Pour le vol, madame la bourgmestre, est-ce que je parle du vol ou est-ce que je considère comme vous avez dit...

Mme la Présidente :

Je suggère que monsieur Hamzaoui, qui siège pour la première fois, prenne d'abord connaissance de ce qui a déjà été débattu ici et revienne, le cas échéant, s'il a de nouvelles questions.

M. l'Echevin Van Leeckwyck :

Je vous laisse la parole alors si vous voulez compléter pour l'amendement.

Mme la Présidente :

Je vais faire un commentaire peut-être plus politique et moins technique.

Tout simplement, boni-police, qu'est-ce que c'est? Le boni-police c'est malheureusement le signal désastreux d'une incapacité à engager des policiers supplémentaires. L'idée de maintenir, malgré tout, des montants chaque année pour pouvoir engager des policiers supplémentaires, elle est double.

Premièrement, c'est un signal politique fort qui permet de dire que ce ne sont pas les communes qui empêchent de recruter, c'est bien le fédéral qui ne permet pas de recruter. Nous avons chaque année les sous qui sont là dans la zone pour recruter et le fédéral ne le fait pas, et nous n'avons pas les moyens, non pas financiers mais humains qui arrivent, donc c'est un signal politique. C'est aussi évidemment, le jour où, politiquement, au niveau fédéral, il y a les moyens qu'on engage des policiers, les moyens pour les engager, ce jour-là ça devient des moyens concrets qu'on peut affecter immédiatement à ça.

Pourquoi on les met dans un fonds de réserve ? Parce qu'en fait on fait un aller-retour. Une année on les met dans le fonds de réserve, l'année d'après ils servent à subsidier la zone de police, puis ils reviennent dans le fonds de réserve tant qu'on n'engage pas et ainsi de suite. Donc c'est de l'argent, quelque part, qui circule comptablement entre les deux entités, c'est une écriture en réalité mais on en a besoin pour les raisons que je viens de citer, c'est-à-dire, le signal politique, ce ne sont pas les communes qui ne sont pas en faveur d'un engagement, elles prévoient les moyens pour engager mais elles ne peuvent pas le faire, elles sont mises en incapacité de le faire par le fédéral et le jour où cette incapacité du fédéral change, on a les moyens pour les engager. Donc c'est important, ce n'est pas de l'argent qui revient comme ça et qu'on n'utilisera pas, c'est de l'argent qu'on est amené à utiliser et qui constitue un signal politique.

Je veux quand-même aussi – monsieur De Block, est-ce que je peux vous demander de ne pas faire de bruit à côté de moi pendant que je parle, c'est très désagréable – je veux quand-même aussi, politiquement toujours, ne pas laisser certains malentendus. Cette législature est marquée par un investissement massif dans l'enseignement, massif. Monsieur Boufraquech a rappelé qu'on met plus de 20 millions sur la table sur cette législature pour rénover, étendre et construire nos écoles, c'est énorme. C'est un effort comme peu de communes en font, c'est un effort qui n'a pas été fourni les dernières années dans cette commune, et quand je parle des dernières années je ne parle pas seulement de la législature passée, je parle aussi des législatures d'avant. Donc c'est un effort majeur qui montre notre préoccupation d'être au chevet de nos enfants et de nos familles. Cela c'est pour les briques mais n'oubliez pas qu'on a aussi un plan d'investissement qui est en train de se réaliser sous forme d'un plan de recrutement qui amène à ce qu'on investisse +1 million sur trois ans. Et cela sera 1 million récurrent, au bout de trois ans on a +1 million récurrent chaque année dans des moyens pour engager des profs, des logopèdes, des psychologues, des assistants sociaux dans nos écoles. Cela veut dire qu'on devient le pouvoir organisateur de Bruxelles qui paie le plus d'effort pédagogique sur fonds propre. Je ne sais pas si vous réalisez, au regard de notre situation budgétaire, c'est un effort majeur.

Et donc je ne peux pas laisser dire par le PTB qu'aujourd'hui on ne fait rien pour nos écoles, ça je ne peux pas, je suis désolée, c'est faux, c'est mille fois, archi, 100 %, je ne sais pas comment le dire, c'est totalement faux. Ce n'est pas juste de le dire.

Vous me demandez ce qu'on a fait depuis le début de la crise sanitaire pour venir en aide à nos élèves. Là aussi on a été innovant, on a fait mille choses. Je vais citer évidemment les classes d'été, j'ai tout un rapport qui est à votre disposition, si cela vous intéresse, sur les classes d'été. Cela a été un grand succès, cela a été salué, cela sera imité par d'autres communes l'année prochaine, n'en doutez pas, on l'a fait en francophone, on l'a fait en néerlandophone, on a aidé des centaines d'enfants comme ça et c'est typiquement dans l'esprit de ce que vous appelez de vos vœux, c'est-à-dire ne pas laisser le retard se creuser avec des élèves qui étaient lâchés par l'école. C'est cela qu'on a fait, c'est cela qu'on fait.

On a des heures supplémentaires en FLA, français, anglais, langues étrangères, apprentissage de la langue de l'enseignement, parce qu'on en a déjà parlé ici aussi, vous l'avez déjà rappelé, je l'ai déjà rappelé, c'est prioritaire pour nos enfants de pouvoir maîtriser pleinement la langue de l'enseignement, le français quand ils sont en francophone, le néerlandais quand ils sont en néerlandophone. Pourquoi ? Parce que c'est la base pour tout le reste, et en ça aussi on investit. On investit, cette année, pour la rentrée là tout de suite, maintenant, dans un focus sur la lecture, de nouveau dans le même état d'esprit. La première chose à maîtriser pour nos élèves, c'est la langue de l'apprentissage, français en français, néerlandais en néerlandais.

Priorité remédiation pour les P1, P2, P3, on ne laisse pas les fossés se creuser. Modules de remédiation ciblés sur des difficultés précises, c'est la manière dont on travaille aujourd'hui.

On avait sorti les carnets pédagogiques, on a là aussi, on a été regardé, admiré, et pas imité, aucune autre commune n'a fait l'effort de le faire. Mais je sais, et j'ai reçu les félicitations des autres communes, les carnets pédagogiques c'est quelque chose qui a aidé énormément de familles, nous sommes les seuls à l'avoir fait en région bruxelloise.

Aide individualisée de la cellule pédagogique. A tout moment on a un monitoring de ce qui se passe dans nos écoles et je vous donnerai un seul exemple, à la rentrée on avait deux écoles où on avait un taux de fréquentation qui était nettement plus bas que la moyenne des autres écoles. Qu'est-ce qu'on a fait ? Illico, en une semaine, la cellule pédagogique était dans ces écoles, tous les jours, et aidait les directions à ramener les élèves à l'école.

Je veux dire par là que nous faire entendre qu'on est une majorité qui ne travaille pas pour nos élèves et qui ne met pas les bouchées doubles dans la pandémie, franchement, vous êtes de nouveau, j'ai envie de dire, vous bafouez le travail de tous les jours de tous nos professionnels.

Alors non, on ne va pas dire que demain c'est la faute des communes s'il n'y a pas de nouveaux policiers qui arrivent, on ne va pas laisser dire ça, on ne va pas laisser échapper le moindre policier qu'on pourrait engager l'année prochaine. On ne va pas faire ça et à côté de cela on va continuer nos efforts en enseignement dans la droite ligne du budget que vous avez voté et qui mentionne cela et dans la droite ligne de la déclaration de politique que vous avez ou pas, ça vous regarde, votée, mais qui est celle de cette majorité et qui met ça comme priorité numéro 1.

Voilà les raisons pour lesquelles j'appelle tous les conseillers sensés à ne pas vous suivre dans cet amendement, malgré ses bonnes intentions, il dissimule mal une manipulation politique de la réalité.

Je donne la parole à monsieur Ben Salah.

(On entend des commentaires - Men hoort commentaren)

Mme la Présidente :

Monsieur Ben Salah a demandé la parole et j'espère ne pas devoir interrompre la séance parce que certains conseillers font preuve, comment dire, d'un comportement inapproprié dans une...

(On entend des commentaires - Men hoort commentaren)

Mme la Présidente :

Monsieur Ben Salah a la parole.

Je n'ai mis de parole dans la bouche de personne, j'ai expliqué et réexpliqué, nos priorités, les priorités de cette majorité, qui sont clairement marquées dans un budget, ce budget est là et, je m'excuse...

(On entend des commentaires - Men hoort commentaren)

Mme la Présidente :

Très bien, la parole est à monsieur Ben Salah.

(On entend des commentaires - Men hoort commentaren)

Mme la Présidente :

Il faudra m'excuser parce que je n'ai pas mené les débats préliminaires, je suis arrivée pour répondre, et donc si...

M. Ben Salah:

Par honnêteté intellectuelle, je vais répondre favorablement à sa remarque...

Mme la Présidente :

D'accord.

M. Ben Salah:

Ce qu'il dit est exact, néanmoins j'ignorais qu'il était le président de la séance, je vous remercie.

Mme la Présidente :

Vous m'excuserez d'avoir été aux toilettes, je vous en remercie d'avance. Monsieur Ben Salah, merci effectivement de vous ranger au règlement d'ordre intérieur, je vous en remercie.

Je donne la parole à monsieur Vancauwenberge.

M. Vancauwenberge:

Vous donnez des arguments à des arguments qu'on n'a pas dits. On n'a pas dit que la commune n'a rien fait pour l'enseignement, on n'a pas dit que c'est la faute à la commune s'il n'y a pas assez de policiers, qu'on ne trouve pas assez de policiers. J'appelle cela une manipulation dans le débat...

Mme la Présidente :

Sur la question des policiers vous m'avez mal comprise, je n'ai pas dit que c'était visà-vis de vous le signal...

(On entend des commentaires - Men hoort commentaren)

Mme la Présidente :

Dites, monsieur De Block.

(On entend des commentaires - Men hoort commentaren)

Mme la Présidente :

J'interrompt la séance.

(On entend des commentaires - Men hoort commentaren)

La séance est interrompue 5 minutes - De zitting wordt vijf minuten geschorst.

Mme la Présidente :

Je rouvre la séance.

Alors, Monsieur Vancauwenberge, je pense que vous n'aviez pas terminé. Je m'excuse de vous avoir interrompu, ce n'était pas du tout volontaire. Je pense que vous m'avez mal comprise sur l'histoire de la police. Ce n'était pas vis-à-vis de vous que j'expliquais que nous aurions un mauvais signal politique, c'est par rapport au fédéral. C'est pour ça que je ne vous ai pas du tout mis des mots dans la bouche, je vous ai expliqué la situation telle qu'elle est avec le fédéral.

M. Vancauwenberge:

Par rapport à la réserve même, je ne suis pas du tout d'accord avec la manière dont vous avez présenté ça. Chaque année, la commune prévoit un budget pour la zone de police, en tenant compte que le cadre est rempli, avec les investissements qu'il faut, ces dernières années, on n'a pas su remplir le cadre et donc il y a de l'argent en trop. Molenbeek est une des communes et d'autres communes ont fait un autre choix et donc on peut utiliser cet argent à autre chose. Molenbeek a fait le choix que ça reste à la police, mais on peut aussi changer les décisions. On est quand même dans une année de Covid, c'est une année exceptionnelle, il y a des problèmes qu'on n'a jamais rencontrés. Un des problèmes dans une commune aussi jeune, avec autant de jeunes comme Molenbeek, on s'attend que la majorité prenne des mesures exceptionnelles. Pourquoi ne pas prendre une partie de cette réserve qui dort maintenant, et les consacrer pour les enfants ? Je ne comprends pas votre sens de l'urgence, les spécialistes disent que si on ne résout pas ce problème maintenant dans les mois qui viennent, il y aura un problème permanent chez les enfants. Vous dites que vous avez fait toute une série de choses, on ne dit pas le contraire, mais il y a aussi d'autres personnes qui ont aussi fait beaucoup de choses. Il y a des communes on donne des kits à l'entrée aux enfants. Ca n'existe pas à Molenbeek et donc il ne faut pas faire comme si on avait fait quelque chose d'exceptionnel à Molenbeek. Ma question est donc de savoir si on peut prendre dans cette réserve de l'argent et le destiné à l'enseignement ? Je pose la question au secrétaire, est-ce que c'est techniquement possible?

Mme la Présidente :

Je donne la parole à Monsieur Hamzaoui.

M. Hamzaoui:

Merci madame la Présidente, merci Monsieur l'Echevin pour vos précisions, je ne vais pas faire deux remarques par rapport à ce boni police, par contre je ne comprends pas que vous dites que ce sont des diminutions que vous faites, première chose par rapport à l'aménagement des bâtiments sportifs alors que notre commune est surpeuplée avec beaucoup de jeunes et toutes les installations sportives sont insuffisantes, deuxièmement vous faites des diminutions au niveau des équipements et des parcs et espaces verts alors que nous manquons d'espaces verts, et vous faites aussi des diminutions au niveau des subsides de l'ASBL MOVE. Je ne comprends pas pourquoi vous ne réaffectez pas ce projet à d'autres choses ? Le budget que vous récupérez de MOVE, vous le laissez à MOVE, mais vous le réaffectez à d'autres projets.

Mme la Présidente :

Je donne la parole à Monsieur Van Leeckwyk.

M. l'Echevin Van Leeckwyk:

Tout d'abord, je n'apprécie pas trop que vous dites que nous sommes dans le flou. Je parle d'abord pour l'histoire de l'amendement. Je comprends votre question, en fait ce sont les modifications budgétaires, comme j'ai dit, nous sommes déjà presque en fin d'année, il y a eu le Covid et donc on se rend compte qu'il y a des aménagements au niveau de toute une série de choses et on n'arrivera pas à tout finir. C'est un budget, ce n'est pas de l'argent qu'on prend là et qu'on met là, en plus on était pointé par l'inspecteur est la tutelle comme quoi nous empruntons de trop. Donc c'est aussi une occasion de diminuer. On a aussi des règles comptables et budgétaires à respecter. Ils n'ont on pourrait vous dire qu'on va mettre autant d'argent dans les parcs, autant dans les écoles. C'est un débat plus complexe qu'uniquement les modifications budgétaires. Vous n'étiez pas là lundis et à l'occasion je peux vous expliquer,

ma porte est ouverte. Monsieur le secrétaire peut répondre, mais moi j'ai dit que techniquement, je ne vais pas dire que tout est possible, mais on peut faire beaucoup de choses, mais il faut rester sensé. On ne prend pas un boni d'une chose pour utiliser à votre chose. En plus, comme je vous l'ai dit, et là, c'est vraiment sûr de sûr, le boni de la police n'est pas récurrent, puisqu'il pourrait ne plus avoir de boni. Si vous engagez deux enseignants, vous allez aller chercher l'argent pour les payer après ? Voilà, j'ai fini.

Mme la Présidente :

Je donne la parole au Secrétaire.

M. le Secrétaire adjoint :

Effectivement, il faut faire une différence entre une provision pour risques et charges en comptabilité et un prélèvement dans un fonds de réserve. Ici en l'occurrence, les 43,48 % des 895.000 € sont versés dans un fonds de réserve, qui est un fonds de réserve générale, mais par un choix de gestion. Certains appellent cela un choix politique, mais c'est un choix de gestion et il a été prévu que ce sera réaffecté pour l'utilisation de la police, puisque c'est un boni qui vient des services de police et ce choix a été avalisé et valider par le comité d'accompagnement de la tutelle régionale. Remettre cela en cause, ça voudrait dire repasser devant une tutelle régionale.

Mme la Présidente :

Je vous propose qu'on passe au vote.

On va d'abord voter sur l'amendement de Monsieur Vancauwenberge.

L'amendement déposé par Monsieur Vancauwenberge est rejeté par 24 votes négatifs, 8 votes positifs et 1 abstention.

Het amendement ingediend door de heer Vancauwenberge wordt verworpen met 24 stemmen tegen, 8 stemmen voor en 1 onthouding.

Mme la Présidente :

L'amendement est rejeté, on passe maintenant au vote sur les modifications budgétaires.

Le Conseil approuve le point.

33 votants: 23 votes positifs, 6 votes négatifs, 4 abstentions.

De Raad keurt het punt goed.

33 stemmers : 23 positieve stemmen, 6 negatieve stemmen, 4 onthoudingen.

17. Recette communale - Marché de services pour la conclusion de crédits destinés au financement du service extraordinaire de l'exercice 2020 - Cahier des charges. Gemeenteontvangerij - Opdracht van diensten voor het afsluiten van kredieten voor de financiering van de buitengewone dienst van het dienstjaar 2020 - Bestek.

Mme la Présidente :

Pouvez-vous approuver?

Le Conseil approuve le point. 33 votants : 33 votes positifs.

De Raad keurt het punt goed.

33 stemmers: 33 positieve stemmen.

18. Recettes communales - Vérification de l'encaisse communale du 01.01.2020 au 31.03.2020.

Gemeenteontvangsten - Controle van het gemeentekasgeld van 01.01.2020 tot 31.03.2020.

Mme la Présidente :

Pouvez-vous approuver?

Le Conseil approuve le point. 33 votants : 33 votes positifs. De Raad keurt het punt goed.

33 stemmers: 33 positieve stemmen.

19. Recettes communales - Vérification de l'encaisse communale du 01.01.2020 au 30.06.2020.

Gemeenteontvangsten - Controle van het gemeentekasgeld van 01.01.2020 tot 30.06.2020.

Mme la Présidente :

Pouvez-vous approuver?

Le Conseil approuve le point. 33 votants : 33 votes positifs. De Raad keurt het punt goed.

33 stemmers: 33 positieve stemmen.

Hassan Ouassari entre en séance / treedt in zitting. Paulette Piquard quitte la séance / verlaat de zitting. Joke Vandenbempt quitte la séance / verlaat de zitting.

20. Service Incivilités - Utilisation de caméras fixes temporaires dans des lieux ouverts au public - Avis du Conseil communal.

Dienst Overlast/Onburgerlijk gedrag - Gebruik van tijdelijke vaste camera's op de niet besloten plaatsen - Advies van de gemeenteraad.

Mme la Présidente :

Je donne la parole à Madame Garcia.

Mme l'Echevine Garcia Fernandez:

Merci madame la Présidente, comme vous le savez sans doute, la loi caméras a fait l'objet d'une modification législative en 2018. Les communes avec 200 régularisaient leur situation par rapport à cette loi. Nous avons demandé au chef de corps qui nous a rendu un avis positif. Nous vous demandons à vous, conseillers communaux la même chose. Il s'agit de mettre des caméras temporaires sur le territoire de la commune et ses caméras ne peuvent filmer que des comportements inciviques en matière de propreté publique.

Mme la Présidente :

Je donne la parole à Monsieur Vancauwenberge.

M. Vancauwenberge:

Si j'ai bien compris, on pourra mettre des caméras partout, quand on veut, c'est bien ça que j'ai compris ? Dans ce cas, je trouve que le remède est pire que le mal, ça fait un peu penser à Big Brother. Dans une réponse à une question écrite, je pense que c'est vous qui avez répondu, vous avez fait remarquer et signaler une réduction importante des constats établis pour les sacs sortis en dehors des heures et les jours. Vous avez donné des chiffres, 1266 constats adressés en 2016, contre 255 en 2019. L'explication que vous avez donnée, c'est qu'il y a un changement de calendrier dans la collecte. Vos services ont répondu aux besoins du quartier, ce qui est très bien. Une deuxième raison, c'est la sensibilisation menée sur le terrain. Moi, je vous encourage de continuer sur cette voie-là, je pense que c'est beaucoup plus efficace que les caméras. Je sais que c'est une problématique complexe, il n'y a pas de solution simple, mais je pense qu'on a aussi besoin d'un plan global. Les caméras peuvent jouer un rôle là-dedans, mais il faut aussi un débat un plan global et des enquêtes dans les quartiers, parce que les gens sont les premiers concernés par les saletés. Il y a des gens qui se mobilisent autour de cette question, et ils ont des opinions sur les causes et sur les remèdes. Je trouve que cette majorité ne semble pas être très à l'écoute de ces gens-là parce que je ne vois que des caméras comme solution. Je pense que la répression et les amendes, ça devrait venir en dernier lieu. Sinon, c'est encore les gens les plus vulnérables qu'on va toucher, des gens qui ne comprennent pas, à qui il faut réexpliquer, qui habitent dans des logements trop exigus, surpeuplées etc. Il y a des quartiers où les logements sont occupés par de très nombreuses personnes et donc ils ne savent pas ce qu'ils doivent faire avec leurs déchets.

Mme la Présidente :

Merci Monsieur Vancauwenberge.

Je donne la parole à Monsieur Ben Salah.

M. Ben Salah:

Merci madame la Présidente, ce que vous demandez là, c'est une formalité. Donc là sur le coup, il n'y a pas de discussions par rapport à ça. Néanmoins, je tenais quand même à mettre en avant l'importance de cette étude anglaise qui parlait du phénomène de déplacement, à cause de l'installation de caméras dans certains quartiers. Je voulais juste mettre cela en avant, je vous remercie.

Mme la Présidente :

Je donne la parole à Monsieur Sumlu.

M. Sumlu:

Merci Madame l'Echevine, je voulais juste vous poser quelques questions, je voulais savoir quelles étaient les objectifs de l'utilisation de ses caméras. C'est uniquement l'identification des incivilités ou on va aussi vers les poursuites des personnes. Un de mes collègues demandait s'il y aurait un plan de sensibilisation qui sera prévu pour les habitants, qu'elle plan d'accompagnement, quel est le respect de la vie privée dans l'utilisation de ses caméras. Il y a beaucoup de personnes qui peuvent poser des questions. Je voulais aussi savoir si vous avez déjà consulté d'autres communes qui utilisent ce type de caméras ? Je

voudrais aussi savoir quelles sont les résultats dans ces communes ? Et qu'en utilisant ses caméras on arrive vraiment à supprimer ces incivilités ou alors c'est encore une raison en plus pour poursuivre des personnes de manière financière, de dresser les procès-verbaux, est-ce que ces personnes payent leurs procès-verbaux, est-ce que c'est une vraie solution ?

Mme la Présidente :

Je donne la parole à Madame Goris.

Mme Goris:

Je pense qu'en matière d'incivilités, ce ne sont pas uniquement les petites gens des quartiers, mais ce sont aussi des personnes qui viennent d'ailleurs, qui viennent avec des camionnettes remplies et déverser leurs crasses sans état d'âme à Molenbeek. Dans ce sens-là, je pense que les caméras peuvent aider. Il est noté que les images ne seront pas visionnées en temps réel, ça veut dire qu'elles ne seront pas tout le temps vues, pourquoi ?

Ensuite je trouve intéressant dans quelques mois de revenir vers le conseil communal pour donner le résultat de la mise en place de l'effectif. Je pense que c'est toujours intéressant de voir ce que ça produit réellement.

Mme la Présidente :

Je donne la parole à Monsieur Boufraquech.

M. Boufraquech:

Merci madame la Présidente, je tiens tout d'abord à remercier le service incivilités pour le travail remarquable qu'ils exercent au quotidien pour notre environnement et notre bien-être à tous. Évidemment, je pense que la propreté est un défi majeur dans notre commune. Il faut des politiques à la fois préventives et répressives sur le sujet. Nous soutiendrons bien évidemment cette demande d'utilisation de caméras temporaires dans les lieux publics. Je tiens juste a fait une remarque, et c'est noté dans le texte, de rester prudent concernant la réglementation générale en matière de protection des données. J'ai juste une question, il fait mention que la commune dispose de trois caméras de surveillance fixe, et question d'augmenter leur nombre ?

Mme la Présidente :

Je donne la parole à Monsieur Milis.

M. Milis:

Merci madame la Présidente, je pense que c'est très clair, on parle de caméras temporaires fixes, on ne parle pas de caméras fixes. Je pense que la lutte contre les pollueurs de notre commune, qui viennent parfois de la commune, mais souvent de l'extérieur, pour déposer leurs dépôts clandestins, les caméras peuvent aider à lutter contre ces personnes, car aujourd'hui, c'est vraiment un gros problème sur le territoire de Molenbeek.

Mme la Présidente :

Je donne la parole à Monsieur Daif.

M. Daif:

Merci madame la Présidente, je crois comme d'autres collègues l'ont dit, dans le Molenbeek historique, sommes confrontées à ce fléau-là, des incivilités, des dépôts clandestins. La commune fait des efforts importants en termes de nettoyage et puis dépasser quelques heures plus tard, vous retrouvez la même chose. Je soutiens fermement l'installation de ses caméras, tout en respectant la protection de la vie privée. J'espère qu'avec ses caméras on va rattraper les pollueurs et qu'il y aura des sanctions exemplaires par ce que nous ne sommes pas la déchetterie de certaines personnes ou de certaines communes. Quand je vois tous les déchets qu'on dépose devant ma maison, devant mon garage, je suis furieux et si j'attrapais la personne qui vient déverser tout cela, je ne sais pas ce que je pourrais faire.

Mme la Présidente :

Je donne la parole à Monsieur Mutambayi.

M. Mutambayi:

Je pense que c'est une excellente initiative. Je suis moi-même personnellement souvent irrité quand je prends le temps de circuler à travers la commune, de rencontrer tous les déchets jetés à des endroits insoupçonnables, en se demandant qui le fait et pourquoi ? Je pense que le recours aux caméras auxquelles j'ai souvent pensé et une excellente liste et qu'en théorie, ça ne devrait pas déranger certains d'entre nous. Il est clair qu'on doit faire attention à ce qu'on ne tombe pas dans l'excès et qu'on fasse attention au respect de la vie privée. Mais je pense que ce sont des professionnels qui vont gérer cela. J'ai cependant de trois petites questions, dans quel endroit on compte installer ses caméras. On dit que c'est temporaire, que veut-on dire par là ?

Mme la Présidente :

Je donne la parole à Madame Garcia.

Madame l'Echevine Garcia Fernandez :

Je vais d'abord répondre à Monsieur Vancauwenberge. Vous parliez du plan propreté, comme vous le savez, ma collègue Zamouri en son temps vous l'avez présenté, nous sommes accompagnés par l'ASBL RDC environnement. C'est une ASBL qui nous accompagne depuis le 5 mai dernier et le plan propreté sera finalisé s'il n'y a pas de problème Covid majeur en février 2021. Ce plan sera présenté et travail bel et bien sur ce plan avec RDC en l'occurrence.

Je suis assez surprise par le fait que vous disiez qu'on ne travaille pas avec les comités de quartier ou avec les habitants. Moi, je peux vous assurer, Monsieur Vancauwenberge, que je reçois des habitants de façon individuelle ou des comités de quartier presque tous les jours. Tous les gens qui envoient des e-mails sont reçus. On a déjà plusieurs comités de quartier avec lesquels on travaille activement, des comités de quartier qui propose des projets, des projets pour aider à la propreté publique et qui ont d'ailleurs excellentes idées.

Alors ici, dans le texte, on parle de trois caméras. Ces trois caméras, elles sont déjà sur le terrain et comme l'a dit Monsieur Ben Salah, c'est une décision que le conseil communal a pris le 22 juin 2016. La loi ne précise pas le terme qu'il faut mettre à cette décision, mais moi, j'estime qu'il faut mettre un terme et qu'il faut reposer la question régulièrement au conseil communal et expliquer si c'est trois ou cinq caméras. Ça, c'est la vie qu'on vous demande de prendre aujourd'hui. Je vous le répète, il s'agit de trois caméras. Des caméras mobiles, par ce que ce sont des caméras qui sont placées dans des voitures, des voitures avec des vitres

teintées. Ce sont des caméras qui sont placées à des endroits spécifiques. C'est souvent par exemple autour de bulles à verre.

Pour répondre à votre question, on lève les voitures sur la voie publique environ 10 jours. Les images ne sont pas visionnées directement, c'est parce que nous n'avons pas l'effectif pour le faire. Elles sont visionnées 48 heures trois jours plus tard. On peut les garder un mois maximum. Après, elles sont bien évidemment détruites.

Monsieur Sumlu voulait connaître l'objectif de ce genre de dispositif, c'est d'identifier les pollueurs. Il y a dans la commune énormément de dépôt clandestin et il faut faire quelque chose parce que les services, quand certains d'entre vous ou dans des Molenbeekois nous appellent, on ne peut pas faire que ramasser. Il faut mettre un dispositif en amont. Une des solutions, ce n'est pas la panacée, ce sont ces fameuses caméras. On identifie des voitures, les dernières identifications, c'étaient des personnes qui venaient essentiellement de Dilbeek, des dames bien habillées, dans de belles voitures qui viennent en toute impunité jeter leurs déchets. C'est intolérable et par rapport à ça, il faut agir et il faut verbaliser ces gens.

Par rapport aux résultats dans d'autres communes, j'ai seulement discuté avec la commune de Schaerbeek, je n'ai pas fait le tour de toutes les communes, je n'ai pas les statistiques depuis mon entrée en fonction, mais par contre, je suis tout à fait d'accord de revenir avec des résultats en quelque temps. Je suis tout à fait d'accord avec ça et d'en débattre avec vous.

Mme la Présidente :

Je donne la parole à Monsieur Vancauwenberge.

M. Vancauwenberge:

Je vous remercie pour vos réponses, j'apprends que le plan sera prêt en février 2021, je ne sais pas comment cette ASBL qui vous aide travail et donc j'espère qu'il prenne contact avec les habitants dans les quartiers.

Je sais que vous recevez des gens, mais je ne vois pas ce qui ressort de ces rendezvous. Moi j'ai vu un comité de quartier ou les gens disent que rien ne bouge.

Mme la Présidente :

Je donne la parole à Monsieur Ben Salah.

M. Ben Salah:

Merci madame la Présidente, merci pour ces précisions Madame l'Echevine de la propreté, j'ai toujours un souci par rapport à ce que vous mettez en avant concernant la suppression des données. La loi caméras prévoit la suppression des données à partir du moment où elles ne sont pas utilisées. Quand elles sont utilisées, la procédure se rallonge. Et donc la loi ne prévoit pas de destruction quand il y a une utilisation. Donc là, je tiens quand même à mettre le holà par rapport à ça, il faudra vraiment veiller à faire en sorte que le RGPD et la loi caméras soient scrupuleusement suivis. Ce n'est pas simple parce qu'il y a parfois des modifications de voir la même année, néanmoins les formations que ce soit à l'ERIP ou même à l'ERAP concernant ce RGBD et la loi caméras, je pense qu'il serait intéressant de faire un suivi à ce niveau-là par rapport à votre personnel.

Madame l'Echevine Garcia Fernandez :

Je prends bonne note de votre remarque et je vous en remercie.

Monsieur Vancauwenberge, je ne sais pas répondre à votre question, je ne sais pas de quels comités vous parlez. Si vous me posez des questions concrètes, je pourrai vous répondre.

Mme la Présidente :

Pouvez-vous approuver?

Le Conseil approuve le point.

32 votants: 27 votes positifs, 5 abstentions.

De Raad keurt het punt goed.

32 stemmers : 27 positieve stemmen, 5 onthoudingen.

21. Service Prévention - Subside à la Compagnie des Nouveaux Disparus - Projet La Maison des Cultures Nomades - 21 au 29 septembre 2020.

Preventie Dienst - Toelage aan de vereniging La Compagnie des Nouveaux Disparus - Project La Maison des Cultures Nomades - 21 au 29 september 2020.

Mme la Présidente :

J'ai eu tout à l'heure l'occasion d'assister au lancement du spectacle. La maison des cultures nomades, c'est le chapiteau la compagnie des nouveaux disparus, on avait prévu de travailler avec eux au printemps, le Covid ne l'a pas permis. On a souhaité travailler avec eux maintenant. C'est une compagnie de théâtre itinérante qui va dans tous les lieux où la culture n'est pas forcément accessible et qui amène du contenu de théâtre, et ensuite des débats et des discussions. C'est vraiment de l'éveil pour les enfants et les adultes sur le thème de l'exil et du voyage des ROMS. C'est un très chouette spectacle, je vous invite éventuellement aller le voir samedi, je pense qu'il y a encore de la place. C'est un spectacle qui va être proposé à nos écoles. Nos petits élèves vont se rendre sur place et on a travaillé qu'on puisse à la fois combiner le travail classique de la compagnie et le respect de toutes les mesures sanitaires, ce qui n'est pas une chose simple. Avec les opérateurs culturels actuellement.

Je donne la parole à Monsieur Eylenbosch.

M. Eylenbosch:

Madame la Présidente, je suis surpris par le montant de 12.000 € qui est mis en budget. On constate que l'ASBL en question a son siège à Laeken et un lieu d'activité qui est situé à Schaerbeek. Effectivement, ça représente un spectacle du côté de la gare de l'Ouest, est-ce que tout simplement parce qu'ils viennent faire un spectacle à côté de la gare de l'Ouest nous somment obligés de donner un budget de cette ampleur, ils ont reçu un subside au total pour 8.250 € donc on est déjà un montant 25 % supérieur par rapport à ça. Aujourd'hui, ils sont également des provisions pour risques et charges de 105.000 € dont la question que je me pose, c'est pourquoi un tel montant alors qu'ils ont déjà des rentrées d'argent qui vienne d'organismes plus stabilité que nous pour subsidié ce type d'activité, alors que nous devrions conserver notre budget pour les Molenbeekois plutôt que pour des personnes qui viennent de communes voisines.

Mme la Présidente :

La réponse est assez simple, c'est la troisième fois que la compagnie vient à Molenbeek. Ils ont déjà présenté de spectacles, c'était sur le parvis, ils font des spectacles gratuits et le public, ce sont nos habitants, nos associations et nos élèves. C'est la raison pour laquelle le montant est élevé, mais donc il y a plusieurs représentations sont tournés vers notre public et qui sont des représentations à caractère gratuit.

Pouvez-vous approuver?

Le Conseil approuve le point.

32 votants: 31 votes positifs, 1 abstention.

De Raad keurt het punt goed.

32 stemmers: 31 positieve stemmen, 1 onthouding.

Jef Van Damme entre en séance / treedt in zitting. Paulette Piquard entre en séance / treedt in zitting.

22. Développement Durable - Subside Communal POTAGERS.1080 - Octroi. Duurzame Ontwikkeling - Gemeente Subsidie MOESTUINEN.1080 - Subsidie.

Mme la Présidente :

Je donne la parole à Monsieur Achaoui.

M. l'Echevin Achaoui:

Merci madame la Présidente, ça s'inscrit parfaitement dans le cadre de la verdurisation de l'espace public et nous recevons de plus en plus de demandes de la part de citoyens qui voudraient s'investir davantage et donc l'idée, c'est de venir soutenir cette initiative et ici, c'est une ASBL Molenbeekoise qui voudrait développer ce qu'on appelle les potagers 1080 qui est un gros projet qui s'inscrit dans la durée et voilà une belle initiative qui va pouvoir donner un peu de verdure à notre commune.

Mme la Présidente :

Pouvez-vous approuver?

Le Conseil approuve le point. 34 votants : 34 votes positifs. De Raad keurt het punt goed.

34 stemmers: 34 positieve stemmen.

23. Jeunesse - Octroi de subsides ponctuels aux organismes - Communication des décisions du Collège des Bourgmestre et Echevins.

Jeugddienst - Toekenning van subsidies aan de organismen - Mededeling van de beslissingen van het College van Burgemeester en Schepenen.

Mme la Présidente :

Je donne la parole à Madame Garcia.

Madame l'Echevine Garcia Fernandez :

On a octroyé 800 € à l'ASBL qui fait de l'inclusion pour des personnes en situation de handicap. Ici à Molenbeek, ils sont venus un mois et les enfermer à l'activité, pas seulement des activités sportives, où il y avait des personnes en situation de handicap et puis d'autres personnes et les subsides qu'on leur a donné leur a permis de souffler un petit peu.

Alors Marhaban asbl, on leur octroyait 500 € et là, ça couvre deux stages, deux fois une semaine. Ils ont fait des stages avec des enfants, c'étaient des ateliers de peinture et d'écriture.

La J, vous l'avez tous vu, c'était le Magic School Bus qui se trouvait sur la place communale, ils sont restés 15 jours place communale et puis ils ont fait le tour d'autres communes. En fait, c'était une espèce d'école itinérante. L'objectif, c'était de proposer aux adolescents et aux enfants qui n'avaient pas pu suivre des cours normalement, de se remettre à niveau en français et en mathématiques.

Mme la Présidente :

Pouvez-vous approuver?

Le Conseil approuve le point. 34 votants : 34 votes positifs. De Raad keurt het punt goed.

34 stemmers : 34 positieve stemmen.

24. Affaire juridiques: Usage par la Zone de police Bruxelles-Ouest d'une caméra vidéo portable dans le cadre du match de Football entre le RWDM et le Lommel SK en date du 18 septembre 2020 - autorisation - Ratification de la délibération du Collège des Bourgmestre et Echevins de 17 septembre 2020 (Complémentaire)

Juridische Zaken: Gebruik door de politiezone Brussel-West van een draagbare videocamera in het kader van een voetbalmatch tussen RWDM en Lommel SK op datum van 18 september 2020 - toestemming - bekrachtiging van de beraadslaging van het College van Burgemeester en Schepenen van 17 september 2020 (*Aanvullend*)

Mme la Présidente :

Il s'agit de l'autorisation d'usage par la zone de police d'une caméra vidéo portable dans le cadre des tâches de football de notre club de football, le RWDM. Les objectifs sont fixés, il y a de délibération parce qu'il y en a une qui a été prise pour le premier match RWDM Lommel et puis il y en a une qui est votre plus complète pour pouvoir assurer qu'il y ait une base suffisante pour l'utilisation de cette caméra dans le reste de la saison. Vous pouvez trouver l'objectif de l'utilisation de ces caméras par notre zone de police aux abords et dans le stade.

Mme la Présidente :

Pouvez-vous approuver?

Le Conseil approuve le point. 34 votants : 34 votes positifs. De Raad keurt het punt goed.

34 stemmers : 34 positieve stemmen.

25. Affaires juridiques - Usage par la Zone de Bruxelles - Ouest d'une caméra vidéo portable dans le cadre des matchs de Football du RWDM - Autorisation. (Ajouté en séance)

Juridische Zaken - Gebruik door de politiezone Brussel - West van een videocamera in het kader van voetbalmatchen van RWDM - Toestemming. (Toegevoegd tijdens de zitting)

Mme la Présidente :

Pouvez-vous approuver?

Le Conseil approuve le point. 34 votants : 34 votes positifs. De Raad keurt het punt goed.

34 stemmers: 34 positieve stemmen.

26. Secrétariat communal - Motion déposée par M. Mutambayi, conseiller communal N-VA, concernant l'affiliation de la Commune et du CPAS de Molenbeek-Saint-Jean à l'initiative de la carte européenne Disability - Report du 27/05/2020 - Report du 17/06/2020 - Report du 31/08/2020.

Gemeentelijk secretariaat - Motie ingediend door Mijnheer Mutambayi, gemeenteraadslid N-VA, betreffende de aansluiting van de gemeente en het OCMW van Molenbeek bij het initiatief van het European Disability Card - Uitstel van 27/05/2020 - Uitstel van 17/06/2020 - Uitstel van 31/08/2020.

Le point est reporté. Het punt wordt verdaagd.

Tania Dekens entre en séance / treedt in zitting. Joke Vandenbempt entre en séance / treedt in zitting. Mohamed Daif quitte la séance / verlaat de zitting. Emre Sumlu quitte la séance / verlaat de zitting. Taoufik Hamzaoui quitte la séance / verlaat de zitting.

27. Secrétariat communal - Motion déposée par Monsieur Vancauwenberge, Conseiller communal PTB*PVDA, relative à l'installation d'un nouveau réseau de vidéosurveillance - Report du 31/08/2020.

Gemeentelijk Secretariaat - Motie ingediend door Mijnheer Vancauwenberge, Gemeenteraadslid PTB*PVDA, met betrekking tot de installatie van een nieuw videobewakingsnetwerk - Uitstel van 31/08/2020.

Mme la Présidente :

Je donne la parole à Monsieur Vancauwenberge.

M. Vancauwenberge:

En fait c'est dans le même esprit, c'est de trouver de l'argent pour pallier un problème urgent qui va venir dans les mois qui viennent pour les enfants de Molenbeek. Vous aviez dit que ce n'était pas possible, alors je vais de nouveau poser la question au secrétaire communal, est-ce que c'est possible d'utiliser cet argent pour les caméras et la consacrer à l'enseignement ?

Mme la Présidente :

Je donne la parole à Monsieur Hildgen autant tout à l'heure c'était techniquement possible et je vous ai répondu politiquement, autant ici je pense que ce n'est pas techniquement possible.

M. le Secrétaire adjoint, Gilbert Hildgen :

Je pense que la réponse est sensiblement la même que celle que j'ai donnée la fois passée. Ici, l'installation de caméras se fait sur le budget extraordinaire. Tandis que ce que vous proposez, l'engagement d'enseignants, se fait au budget ordinaire. Et donc ce n'est pas du tout possible de passer d'un budget à l'autre. On ne peut pas passer d'un budget à l'autre quand on a l'intention d'acheter du mobilier et d'engager du personnel. Ce ne sont pas les mêmes budgets.

Mme la Présidente :

Que faites-vous Monsieur Vancauwenberge?

M. Vancauwenberge:

Je propose qu'on vote quand même.

Mme la Présidente :

Vous voulez voter sur quelque chose qui n'est pas possible?

M. Vancauwenberge:

L'esprit de la motion, c'est de savoir si on veut faire face à une urgence, que ce soit avec l'argent des caméras ou autre.

Mme la Présidente :

En fait ici, c'est tout simplement techniquement impossible. On a déjà eu le débat politique tout à l'heure, maintenant on peut refaire un vote. Madame Agic demande s'il est techniquement possible de voter sur quelque chose qui est techniquement impossible.

M. le Secrétaire adjoint, Gilbert Hildgen :

On peut toujours voter sur une motion, dire que c'est techniquement impossible est une chose, maintenant, le vote peut se faire. On peut techniquement voter.

Mme la Présidente :

Je donne la parole à monsieur De Block.

M. De Block:

J'ai vu dans les modifications budgétaires qu'il y avait un déficit à l'extraordinaire qui devait être comblé, entre autres parents après supplémentaire et je pense donc il y avait un rapport dans l'ordinaire, aussi bien dans les intérêts que dans une dépense. Donc ma question est ici de savoir quels sont les marges que nous pouvons faire au niveau de l'extraordinaire et quel est le gain que ça peut causer, parce que c'est de l'argent qu'on ne dépense pas. Cet argent doit venir de quelque part, c'est-à-dire que ça viendra d'un prêt et la diminution de cette

dépense-là, a une incidence sur l'ordinaire, vu qu'on vient de voter une modification budgétaire suivie exactement la même chose. Donc je comprends le côté technique, on ne peut pas passer de l'extraordinaire à l'ordinaire, mais il y a une incidence de l'extraordinaire vers l'ordinaire. Ce n'est pas un mur de Chine entre les deux.

M. le Secrétaire adjoint, Gilbert Hildgen :

Je vois que vous vous souvenez que je suis un ancien receveur communal et c'est peut-être pour cela que vous me posez la question. Je pense que le débat est plus large et vous entrez vraiment dans la technicité budgétaire et il serait peut-être intéressant que vous en consacriez une séance de travail à ce que quelqu'un vous explique les mécanismes budgétaires. Les vases sont parfois communicants, n'est pas toujours. De l'ordinaire vers l'extraordinaire c'est possible, de l'extraordinaire vers l'ordinaire, ça ne l'est pas. Mais, pour vous répondre en deux mots, si on diminue une dépendance à l'extraordinaire, on a un bien à l'ordinaire, puisqu'on n'emprunte pas la somme qui couvre normalement de financement. Mais je pense qu'il est un peu tard pour entrer dans ce débat technique.

Mme la Présidente :

Cette extraordinaire, on vote sur le techniquement impossible.

Pouvez-vous approuver?

Le point est rejeté.

33 votants: 6 votes positifs, 27 votes négatifs.

Het punt wordt verworpen.

33 stemmers: 6 positieve stemmen, 27 negatieve stemmen.

28. Secrétariat communal - Motion déposée par Monsieur Boufraquech, Conseiller communal PS-SP.A, relative aux boîtes à livres.

Gemeetesecretariaat - Motie ingediend door de heer Boufraquech, Gemeenteraadslid PS-SP.A, met betrekking tot de boekenkasten.

Le point est reporté à une date ultérieure non précisée. Het punt wordt uitgesteld tot een niet nader gespecificeerde latere datum.

Hassan Ouassari quitte la séance / verlaat de zitting.

29. Secrétariat communal - Interpellation déposée par Monsieur Eylenbosch, Conseiller communal LIDEM, relative à l'approvisionnement des véhicules électriques et CNG - Report du 22/01/2020 - Report du 19/02/2020 - Report du 27/05/2020 - Report du 17/06/2020 - Report du 31/08/2020.

Gemeentelijk secretariaat - Interpellatie ingediend door de heer Eylenbosch, Gemeenteraadslid LIDEM, betreffende het CNG tanken en het laden van de elektrische voertuigen - Uitstel van 22/01/2020 - Uitstel van 19/02/2020 - Uitstel van 27/05/2020 - Uitstel van 17/06/2020 - Uitstel van 31/08/2020.

Mme la Présidente :

Je donne la parole à Monsieur Eylenbosch.

M. Eylenbosch:

Merci madame la Présidente, Monsieur Achaoui et moi, lui en tant qu'échevin et moi en tant que conseillers, nous attendons depuis le mois de janvier pour pouvoir présenter cette interpellation. J'avais sorti cette interpellation suite au salon de l'auto qui est passé depuis longtemps. Mais par contre la matière est restée bien actuelle puisque nous avons entendu récemment qu'il y avait dans les cahiers du prochain gouvernement la possibilité que les voitures de société soient toutes électriques à partir de 2026. Donc il n'est certainement pas trop tôt pour commencer à en parler. Un des éléments principaux qui existent actuellement, c'est l'approvisionnement des véhicules à partir du moment où le parc pourrait augmenter. Il y a toute cette problématique de savoir combien de bornes seront disponibles et avec quelle capacité, avec toute la problématique des impétrants que nous connaissons à Bruxelles et de toute façon, il y a peut-être une autre législation qui devrait changer, puisque vous savez qu'un câble électrique ne peut pas passer au-dessus d'un trottoir. Pour les personnes puissent éventuellement avoir un chargeur chez elles, il va falloir voir comment ça peut être aménagé pour qu'ils puissent charger le véhicule qui serait en stationnement devant leurs portes.

Concernant les voitures électriques, il y a également le problème des batteries. Je ne sais pas si vous le savez, mais nous avons aujourd'hui un bureau d'études à l'UCL et qui est aujourd'hui à la tête du développement au niveau des parties. Je vais vous lire rapidement quelques extraits d'un texte qui a été publié sur le site de l'UCL. Depuis huit ans, il travaille sur des batteries plus performantes qui se rechargent à la vitesse de l'éclair, qui existent déjà aujourd'hui en laboratoire et en plus elles répondent à plusieurs enjeux écologiques. Dans ce type de batteries, l'énergie est actuellement stockée dans les électrodes composées de matériaux inorganiques, des matériaux généralement cristallins qui contiennent des métaux lourds comme le cobalt ou le nickel. Ces matériaux posent problème non seulement pour leur obtention, mais aussi pour le recyclage difficile. C'est pourquoi les travaux de l'UCL essayent de développer des polymères matériaux organiques, capable de stocker les électrons dans leur structure et de les libérer au moyen de réaction d'oxyde de réduction, qu'on appelle redox réversibles pour ceux qui ont fait un peu de chimie afin de pouvoir recharger les batteries après leur décharge. Jusqu'ici, les polymères utilisés dans les batteries n'avaient pas de rôle fonctionnels et cette équipe a développé des matériaux qui permettent de stockage réversible d'électrons. Ces matériaux aux propriétés inédites sont basés sur des gels polymères conducteurs gonflés par un électrolyte. Cette découverte comporte plusieurs avantages, d'abord ses batteries sont constituées de matière organique, du carbone, de l'hydrogène, de l'azote et de l'oxygène et non plus de métaux lourds. À noter qu'à ce stade, les polymères utilisés sont issus de la pétrochimie, alors qu'à l'avenir, l'idée est de les produire à partir de molécules extraites de la biomasse. Le deuxième avantage, c'est que le contact intime entre le polymère électrolyte dans les gels permet d'obtenir des réactions redox extrêmement rapides, grâce à cela, la charge d'une batterie est extrêmement rapide, ça prend cinq minutes au lieu de quelques heures. Lors de la décharge, le polymère offre une puissance plus importante. Quand on veut accélérer avec une voiture électrique, cette puissance est bien utile.

Les personnes qui souhaitent obtenir les informations qui ont été publiées peuvent me les demander. Mais donc Monsieur l'Echevin, j'aimerais bien savoir quelles sont les politiques qui sont mises aujourd'hui en place

Mme la Présidente :

Vos questions sont très claires, l'interpellation a été légèrement modifiée, d'où le trouble de l'Echevin.

Je donne la parole à Monsieur Sumlu.

M. Sumlu:

Je voudrais d'abord présenter mes excuses à ce que j'avoue que je n'ai pas tout compris. Je voudrais juste savoir si c'est faisable techniquement, je comprends bien qu'il faille renouveler le parc automobile, mais à un moment donné, ces véhicules, ils ont un cours à l'achat qui de plus en plus élevés. On est dans un système où on partage de plus en plus les véhicules et donc je me demandais si entre commune pourrait avoir ces véhicules en partage ?

M. L'Echevin Achaoui:

Monsieur Eylenbosch, votre interpellation qui a fait l'objet de nombreux reports, en fait vous l'avez même reporté dans votre esprit. Parce que dans votre interpellation de base, vous posiez des questions très claires. Mais maintenant, vous venez avec une technicité et là, je ne pourrai pas vous répondre. Mais néanmoins, il y a deux volets, il y a d'abord la question qui nous concerne, le charroi de la commune. Il faut tout d'abord distinguer le CNG et l'hydrogène. L'électricité et le CNG s'imposent comme solutions vertes et renouvelables pour la mobilité dans les prochaines années. Il faut savoir que nous avons un partenaire de marque qui est SIBELGA, en tant que précurseur de la transition énergétique. C'est pourquoi, SIBELGA, gestionnaire du réseau bruxellois a lancé une nouvelle duplication de sa flotte au travers du projet utilitaire vert. Il se positionne aujourd'hui comme le partenaire privilégié des pouvoirs publics en matière de mobilité alternative. L'ambition affichée par SIBELG est de verduriser son charroi à hauteur de 50 % pour 2021 et 100 % pour 2028. Il faut savoir qu'ils ont une flotte de 373 véhicules.

Concernant Molenbeek, nous disposons d'un charroi de six véhicules au CNG et d'une station de recharge. Cette station de recherche va être prochainement démantelée suite aux divers problèmes techniques constatés et autant extrêmement longs pour recharger un seul véhicule. Les six véhicules vont faire leur plein chez DATS 24. Donc vous voyez, madame Molenbeek est préoccupée par cet élément-là. Le CNG et une valeur certaine en ce qui concerne l'achat des véhicules dont la masse maximale autorisée est supérieure de 3,5 t. Pour les véhicules dont la masse maximale autorisée est inférieure ou égale à 3,5 t, le CNG est une possibilité, mais l'électrique est également disponible.

Concernant l'approvisionnement des véhicules électriques, il y a deux situations qui se posent. Il y a d'abord le problème des bornes de recharge et la, c'est la région qui coordonne le placement des bornes sur l'ensemble du territoire des 19 communes. La région a passé à cet effet un marché et l'a attribué à une filiale de TOTAL. La première station est disponible non loin du gestionnaire de réseau bruxellois. La région ambitionne cette année de placer une centaine de bornes sur l'ensemble du territoire, soit plus au moins cinq bornes par commune. La commune de Molenbeek, via son service mobilité, a participé depuis quelques mois à plusieurs réunions de coordination avec les différents acteurs, la région, la filiale de TOTAL, SIBELGA. Le but de ces réunions est de se mettre d'accord sur les emplacements les plus judicieux en prenant en compte évidemment plusieurs facteurs : type de réseau, type de zone, endroit le moins gênant possible pour les autres usagers, endroit le plus visible possible, endroit ayant fait l'objet de demandes de la part des riverains. Un processus a été trouvé début mai pour valider cing emplacements. Ces cing emplacements ont fait l'objet d'une validation lors du collège du 4 juin 2020 et donc la mission a été donnée pour procéder au placement de ces bornes. Les emplacements à Molenbeek qui ont été retenus, c'est rue Charles Malis 34, rue du Facteur 17, rue Delaunoy 63, Rue Ulens 17, et rue des Bougainvilliers 153.

Comme je vous l'ai dit, c'est la Région qui a la main sur le marché public. Le placement et le nombre de bornes sur le territoire de la commune ira de pair avec la prise en compte de plusieurs facteurs : l'analyse et la pertinence des demandes faites par les riverains, l'analyse

des possibilités et capacités existantes actuelles, l'évolution du parc automobile car tout le monde ne pourra pas se payer une voiture électrique à Molenbeek.

Au regard de l'achat prochain de véhicules électriques, une étude en interne est en cours sur la possibilité de placement de bornes de recharge électrique dans certains bâtiments communaux.

Pour l'autre volet, vous avez tout à fait raison de signaler que la Région va prochainement voter une ordonnance avec SIBELGA pour deux gros projets, pour avoir une vision claire d'ici 2028, pour pouvoir répondre à toutes les exigences et se conformer à cette ambition de voir le parc automobile électrique plutôt que diesel. J'ose espérer avoir répondu à vos questions qui étaient claires.

Mme la Présidente :

Merci Monsieur l'Echevin.

Je donne la parole à Monsieur Eylenbosch.

M. Eylenbosch:

Merci pour vos réponses qui sont probablement plus claires que mon interpellation, parce que vous aviez les questions par écrit. Néanmoins, sachez quand même que quand vous prenez un véhicule aujourd'hui, il est amorti en neuf ans et demi, sachant qu'un véhicule électrique à une durée de vie beaucoup plus longue qu'un véhicule à moteur thermique. Et donc ces véhicules deviennent de plus en plus abordables. J'ai constaté que le dernier cri qui vient de sortir pour des voitures qui vont sortir en 2021 ont diminué de 10 % par rapport à janvier. On est donc dans la bonne direction concernant le coût des voitures électriques. Néanmoins, je reconnais que les prix aujourd'hui sont probablement hors de la bourse d'une majorité de personnes et pas simplement de Molenbeekois.

Mme la Présidente :

Merci Monsieur Eylenbosch.

Laurent Mutambayi quitte la séance / verlaat de zitting.

30. Secrétariat communal - Interpellation déposée par Monsieur Ben Salah, Conseiller communal DéFI, relative au pont du Jubilé - Report du 17/06/2020 - Report du 31/08/2020. Gemeentelijk secretariaat - Interpellatie ingediend door de heer Ben Salah, Gemeenteraadslid DéFI, met betrekking tot de Jubileumbrug - Uitstel van 17/06/2020 - Uitstel van 31/08/2020.

Mme la Présidente :

Je donne la parole à Monsieur Ben Salah.

M. Ben Salah:

Merci madame la Présidente, après ces discussions de physiciens, je vais en venir à une problématique plus simple, à savoir la suppression d'une bande de circulations et le placement de feux de signalisation au boulevard du Jubilé. Le nombre d'embouteillages c'est multiplié, les citoyens se plaignent et voudraient à juste titre que cette situation prenne fin. J'ai appris que la SNCB a demandé au bureau d'études d'effectuer une étude de stabilité, de faire

un rapport tous les trois mois et donc je voudrais savoir si vous avez connaissance des rapports en question et si oui, pourriez-vous me les transmettre ? J'apprends également qu'en date du 20 février 2020, une concertation a eu lieu entre Madame Sophie Dutordoir, CEO de la SNCB, vous-même Madame la bourgmestre, Monsieur Philippe Close, bourgmestre de Bruxelles et Monsieur Pascal Demedt secrétaire d'État, dans le but de parvenir à un accord ou à une proposition de solution pour que les travaux de rénovation du pont du Jubilé puissent démarrer dans les meilleurs délais. C'est pourquoi, je souhaite également vous poser d'autres questions : pourriez-vous me dire s'il y a eu enfin un accord sur la réparation de ce pont quelle solution s'est dégagée de votre réunion, y-a-t-il une date de fin de travaux, la commune va-t-elle supporter une partie des coûts répartis sur les différents acteurs dans ce dossier-là. Je vous remercie Madame la présidente.

Mme la Présidente :

Merci pour votre interpellation. Pour la petite histoire, c'est le premier dossier que j'ai dû traiter avant même que les échevins soient désignés. Dans les 24 heures de mon accession à la fonction, j'ai invité à Molenbeek les représentants de la SNCB et les différents niveaux de pouvoir pour trouver des solutions.

Depuis ce moment-là, on a beaucoup progressé. C'est la raison pour laquelle il y a des travaux aujourd'hui. Il y a donc un chantier en cours, cela étant, l'ampleur du chantier est telle, sur un ouvrage qui est considéré comme un ouvrage d'art et qui est tout à fait remarquable, et qui pour des raisons de propriété sont contestées et contestables, où finalement le propriétaire n'est plus celui qui l'utilise aujourd'hui, il y a un litige pour savoir qui mettrait la main au portefeuille pour rénover le pont. Mais le pont est en très mauvais état, il est très très très mal en point. Raison pour laquelle aujourd'hui, on n'y passe plus que de manière extrêmement limitée. Toute une série de charroi sont déjà désignés ne peuvent plus passer par là.

Vous mentionnez une des étapes de négociations, c'est une étape au cours de laquelle j'ai répété que la commune ne pourrait pas, étant donné les montants dont il était question, payé pour préparer ce pont. Nos finances ne le permettent pas tout simplement. Ceci est accepté par les autres partenaires. Les négociations sont toujours en cours et il n'y a pas d'accord final. Les choses progressent comme je vous l'ai dit. Nous ne payerions pas pour la rénovation de ce pont, il nous faut encore un peu de patience et je ne peux pas vous dire la date à laquelle tout sera définitivement clos. C'est certain qu'aujourd'hui les riverains se plaignent à juste titre de la situation, mais il faut absolument se souvenir que ces mesures sont prises pour des raisons de sécurité, il n'y a pas d'autres choix aujourd'hui.

M. Ben Salah:

Je vous remercie Madame la présidente, j'entends bien que la situation est compliquée, j'ai pu lire les multiples rapports par rapport à cette problématique, j'entends bien que la SNCB essaye de tirer avantage de ce conflit territorial, le fait qu'il n'y ait plus de chemin de fer au niveau de Tour et Taxis, néanmoins, la situation est telle qu'aujourd'hui, les citoyens souhaitent avoir une solution rapide, elle entend bien qu'il faut des travaux, elle entend bien qu'il faut des deniers pour ces travaux, mais en définitive, elle se retrouve otage de cette situation. C'est précisément cela qui est problématique. Par conséquent, je souhaiterais que vous ayez un regard attentif par rapport à cette situation et veillez à faire en sorte pour qu'on puisse dégager une solution.

Mme la Présidente :

Je l'ai fait à plusieurs reprises déjà fait comme ça qu'on approuvait cette idée de l'évaluation régulière avec un rapport du bureau d'études. Effectivement, ce n'est pas satisfaisant pour l'écrivain, mais la commune ne peut absolument pas prendre ces travaux en

charge. Je ne manquerai pas de remettre la pression sur ce dossier et je vous remercie pour votre interpellation.

31. Secrétariat communal - Interpellation déposée par Monsieur Ouassari, Conseiller communal CDH-CD&V+, relative à la gratuité des garderies scolaires - Report du 17/06/2020 - Report du 31/08/2020.

Gemeentelijk secretariaat - Interpellatie ingediend door Mijneer Ouassari, Gemeenteraadslid CDH-CD&V+, betreffende van de gratis schoolse opvang - Uitstel van 17/06/2020 - Uitstel van 31/08/2020.

Le point est reporté. Het punt wordt verdaagd.

Luc Vancauwenberge quitte la séance / verlaat de zitting.

32. Secrétariat communal - Interpellation déposée par Monsieur Boufraquech, Conseiller communal PS-SP.A, relative à l'impact financier de la crise du coronavirus sur les finances communales - Report du 17/06/2020 - Report du 31/08/2020.

Gemeentelijk Secretariaat - Interpellatie ingediend door de heer Boufraquech, Gemeenteraadslid PS-SP.A, betreffende de financiële gevolgen van de coronaviruscrisis voor de gemeentelijke financiën - Uitstel van 17/06/2020 - Uitstel van 31/08/2020.

Mme la Présidente :

Je donne la parole à Monsieur Boufraquech.

M. Boufraquech:

Monsieur l'Echevin en charge des finances, nous connaissons une crise sanitaire sans précédent. Elle nous a impacté dans nos modes de vie socialement, mais aussi économiquement. Il y a un impact au niveau des recettes, une diminution des recettes et une augmentation des dépenses. Le taux de chômage va faire diminuer le revenu moyen par habitant et donc l'impôt des personnes physiques qui revient aux communes, mais aussi les parkings qui ont été gratuits, la suspension des locations des salles de fêtes, la suspension des taxes frappants les activités commerciales, et une augmentation des dépenses, l'achat de masques, de gel, de matériel de protection, des mesures d'aide à l'économie locale et donc ma question est de savoir si la commune à évaluer l'impact financier actuel de la crise ? Vous l'avez expliqué durant notre section réunie, mais avez-vous réalisé une estimation de l'impact, vous avez parlé d'1.200.000 €. La commune va-t-elle utiliser les réserves constituées lors des années antérieures pour maintenir l'équilibre budgétaire ? J'ai cru entendre que vous attendiez peut-être un subside de la Région, voire du Fédéral.

Mme la Présidente :

Je donne la parole à Monsieur Van Leeckwyk.

M. l'Echevin Van Leeckwyk:

Lundi, dans le cadre des modifications budgétaires, la directrice des finances s'est dit que puisque dans la présentation est maintenant moi-même je l'ai dit, nous n'avons pas intégré les dépenses du Covid dans les modifications budgétaires. Ça n'a pas empêché le service de faire un tableau de toutes les dépenses. Nous sommes actuellement à 1.291.000 €. N'avons pas encore débuté élaboration du budget 2021 et toutes les possibilités seront analysées pour

faire face aux dépenses de la crise. On sait qu'il y aura des impacts mais on ne sait pas encore dire comment on va utiliser les réserves. Nous avons mis en place une task force budgétaire. La région bruxelloise à centraliser nos demandes, elle a demandé à toutes les communes les dépenses et cette demande de financement est partie à l'Europe. La Région nous autorise à faire des dépassements pour 2021. Par rapport à la comptabilité, le tableau que vous avez reçu, c'est une liste. Monsieur Eylenbosch, avec son œil de sioux, a fait remarquer quelques points et je vais demander qu'on les modifie.

Mme la Présidente :

Je donne la parole à Monsieur Boufraquech.

M. Boufraquech:

Merci pour réponses qui ont dû être actualisées au fur et à mesure des reports. Je voulais encore vous demander, avez-vous évalué l'impact des autres institutions, je pense à l'ASBL Molenbeek sports, à MOVE ?

M. l'Echevin Van Leeckwyk:

En juillet et août, nous avons pris contact avec ces deux entités dont vous parlez et aussi avec le CPAS. Cette crise aura également des conséquences pour plusieurs années et on voit aussi à terme. Mais donc nous avons pris contact avec les différentes associations. Pour le moment, nous avons des cours et des pertes, mais il y a aussi les dépenses qui n'ont pas eu lieu, puisqu'il y a toute une série d'activités qui n'ont pas eu lieu à cause du Covid. Ça permet de récupérer un peu d'argent mais ça ne va pas nous sauver non plus.

Mme la Présidente :

Merci beaucoup.

Ann Gilles-Goris quitte la séance / verlaat de zitting.

33. Secrétariat communal - Interpellation déposée par Madame Kalimbiriro, Conseillère communale PS-SP.A, relative au papillomavirus - Report du 17/06/2020 - Report du 31/08/2020.

Gemeentelijk secretariaat - Interpellatie ingediend door Mevrouw Kalimbiriro, Gemeenteraadslid PS-SP.A, betreffende het papillomavirus - Uitstel van 17/06/2020. - Uitstel van 31/08/2020.

Mme la Présidente :

Je donne la parole à Madame Kalimbiriro.

Mme Kalimbiriro:

J'ai un petit malaise pour venir parler de ça au moment où cette histoire de Covid est en train de causer des ravages. Je veux donc m'excuser par ce que les gens vont peut-être se dire avec quoi elle vient maintenant, mais comme j'avais promis aux personnes que j'ai rencontrées que j'allais en parler, je ne vais pas encore une fois reportée mon interpellation.

Sans entrer dans les détails, il faut reconnaître que le Covid cause beaucoup de dégâts. Mais je tiens quand même à parler du papillomavirus humain. C'est une bestiole, un virus qui touche nos jeunes lors de rapports sexuels non protégés et entraîne de manière

sournoise et insidieuse des maladies graves pouvant aller jusqu'au cancer et devenir fatal. D'après l'institut bruxellois de statistiques et d'analyse, 28,8 % de la population Molenbeekoise étaient composée de jeunes de moins de 18 ans en 2019. Alors des libertés sexuelles, faut-il bien l'admettre, les jeunes sont particulièrement fragilisés. Outre les campagnes d'information sur les aspects contraceptifs, ne faudrait-il pas informer plus notre jeunesse sur les moyens de prévention liée au papillomavirus ? Présents sur le terrain, je suis surprise, voire sidérée, que bon nombre de familles ne connaisse pas l'existence de ce virus. Ne serait-il pas judicieux que notre commune informe et conseils de façon précoce par l'un ou l'autre Canal nos adolescents et les parents du danger de ce virus qui pourrait entraver gravement l'avenir de notre jeunesse. Je reconnais que nous avons la chance d'avoir dans notre commune un médecin comme bourgmestre, à l'instar de l'excellente communication, je le répète, vous avez été formidable dans le cadre de campagnes de sensibilisation contre le Covid, vous avez bien sensibilisé la population. Évidemment vous en avez les atouts puisque vous avez des compétences médicales et vous vous occupez aussi du domaine de la santé publique. Alors je me demandais si vous ne pourriez pas en faire un petit peu plus, rencontrer les parents, rencontrer les familles, rencontrer les enseignants pour leur parler de ce virus.

Mme la Présidente :

Merci pour votre question.

Je donne la parole à Madame Evraud et ensuite à Madame Addi.

Mme Evraud:

Merci madame la Présidente, en fait, j'ai trouvé que c'était une excellente idée. Mais est-ce qu'on pourrait pas aussi ajouter une information sur le HIV par ce que j'ai cru comprendre qu'énormément de gens ne sont vraiment courants que ça existe et que les tests sont de moins en moins fait au niveau du sida. Je vous remercie.

Mme Addi:

Nous nous joignons à cette interpellation et je pense que c'est d'autant plus important de bien expliquer, surtout auprès de parents de petit garçon, parce que maintenant le vaccin est remboursé pour les garçons et donc parfois les parents ont du mal à comprendre le lien entre le cancer du col de l'utérus et la vaccination de leurs garçons. Je pense que c'est d'autant plus important de faire de la prévention pour les parents de jeunes garçons.

Mme la Présidente :

Je donne la parole à Madame Agic.

Mme Agic:

Oui ça va être très court, c'est juste pour savoir et vous avez des informations sur l'organisation de ces vaccinations au sein des écoles secondaires Molenbeekoises, comme les garçons sont aussi concernés. Je pense donc que la meilleure façon pour que l'ensemble des adolescents soit vacciné dans notre commune, c'est via nos écoles secondaires et donc j'espère que quelque chose a été mis en place à ce niveau-là.

Mme la Présidente :

Je donne la parole à Monsieur Boufraquech.

M. Boufraquech:

Il y a beaucoup de dames qui ont parlé, alors je peux parler aussi sur ce sujet. Je rejoins ce qui a été dit par mes collègues, évidemment il faut une sensibilisation sur ces questions-là et je ne doute pas du travail qui sera réalisé par vous-même, Madame la présidente, qui est aussi médecin et donc je vous remercie.

Mme la Présidente :

Merci d'abord à Madame Kalimbiriro pour avoir développé cette interpellation, merci pour les gentils remerciements et les compliments qu'elle m'a faits. Mais en fait je dois vous dire que je ne suis pas l'Echevine de la santé, c'est Madame Ouberri qui est l'Echevine de la santé.

Je vais répondre en tant que bourgmestre, et en charge de l'enseignement de fait. Séparer le papillomavirus des autres mais elle dit sexuellement transmissibles, pour moi, ce n'est pas tout à fait logique. Donc la première chose dont j'ai envie de parler, ce sont les animations à l'école qu'on organise largement avec des intervenants bien choisis, pour être sûr de la qualité des animations qui sont proposées à nos enfants. Je crois que ça c'est le plus important parce qu'il y a une initiation sur la vie relationnelle et affective et sexuelle dès le plus jeune âge. On sait que dans certaines familles c'est un sujet très facile alors que dans d'autres familles, c'est un sujet beaucoup plus délicat. Il est donc important d'avoir des encadrants qui sont formés, qui sont pas forcément les interlocuteurs de tous les jours, parce que ce ne sont pas des sujets simples et donc, c'est quelque chose auquel on fait particulièrement attention dans nos écoles.

Sur les spécificités du HPV, vous faites bien avoir rappelé l'importance du vaccin. Il y a un vaccin depuis quelques années qui est remboursé en communauté française et qui fait l'objet d'une place dans le calendrier vaccinal de la communauté française. Il est pris en charge est remboursé et les campagnes sont organisées systématiquement à l'âge de 13 et 14 ans pour les filles comme pour les garçons. C'est une thématique qui prend sa place dans l'enseignement secondaire. Nos écoles n'y échappent pas et donc sous la supervision du service de promotion et santé à l'école, nos écoles organisent à 13 et 14 ans la vaccination systématique des filles et des garçons. Ce qu'on a ajouté en plus, c'est qu'en sixième primaire, il y a une sensibilisation qui est faite aussi à l'attention des parents et des enfants sur la promotion de cette vaccination. C'est une sensibilisation qu'on appelle programme sensibilisation puberté.

Ce qui est très important, par ce que la vaccination est intéressante, mais elle va être promue par plein de gens et elle va être discutée à plein d'endroits, mais je voudrais vous repartiez avec un autre message vous, en tant que conseillers communaux, c'est que cette vaccination en tant que telle, elle ne préserve pas nos enfants des conséquences de la contamination par le HPV, c'est-à-dire le développement de cancers du col de l'utérus et d'autres cancers qui sont moins importants en nombre. Ce qui préserve vraiment et pour lequel vous pouvez jouer un rôle, c'est le dépistage du cancer du col de l'utérus chez la femme. Dès les premiers rapports sexuels, dès l'âge adulte, il faut encourager les femmes à aller se faire dépister, donc à faire des frottis régulièrement, après six mois ou un an, ça dépend ce qu'on a observé lors du premier frottis, et ensuite tous les trois ans chez toutes les femmes. Ça, c'est le plus important, par ce que le travail sur la vaccination va être globalement bien réalisé dans nos écoles et la sensibilisation est assez bonne, la conscientisation de tous les opérateurs est assez bonne. Par contre, sans le frottis, c'est comme si on avait fait que la moitié du chemin. Et le frottis vient après, dès les premiers rapports et c'est vraiment une étape indispensable pour prévenir les cancers du col de l'utérus.

Je veux encore ajouter une chose, après votre intervention, je pense qu'on va pouvoir aussi impunément les dispositifs en termes de communication comme vous le suggérez, et pourquoi pas intégrer un sujet sur le papillomavirus dans la semaine de la santé, intégrer un sujet sur le papillomavirus dans l'un de nos autres vecteurs, voire plusieurs secteurs de communication comme le Molenbeek info, notre site Internet, notre page Facebook. On va réfléchir à tout ça pour essayer de produire quelque chose d'intéressant et qui vient en complément de ce qui existe déjà. Merci beaucoup pour votre interpellation Madame Kalimbiriro.

Mme Kalimbiriro:

Merci pour la réponse, mais si j'ai posé la question, c'est parce que vous avez les compétences de l'enseignement. C'est pour ça que je vous ai posé la question est la même question, j'aurais pu aussi la poser à l'échevin chargé de l'enseignement néerlandophone.

M. l'Echevin Van Damme :

Je me joins à l'expertise de la bourgmestre.

Mme la Présidente :

Merci à tous.

34. Secrétariat communal - Interpellation déposée par Monsieur El Khannouss, Conseiller communal CDH-CD&V, relative aux pratiques illégales de certains CPAS - Report du 31/08/2020.

Gemeentelijk Secretariaat - Interpellatie ingediend door de heer El Khannouss, Gemeenteraadslid CDH-CD&V, met betrekking tot de illegale praktijken van bepaalde OCMW's. - Uitstel van 31/08/2020.

Mme la Présidente :

Monsieur El Khannouss n'est plus là, il interrogeait avec un report d'une question, donc c'est la deuxième fois qu'il a l'occasion de la poser et donc je vous propose qu'on la retire et s'il souhaite la déposer à nouveau, qu'il le fasse.

Le point est retiré de l'ordre du jour. Het punt wordt van de dagorde gehaald.

35. Secrétariat communal - Interpellation déposée par Monsieur Milis, Conseiller communal LB, relative à l'aide des commerçants durant la période de COVID et après COVID, et à la gratuité des espaces de stationnement - Report du 31/08/2020.

Gemeentesecretariaat - Interpellatie ingediend door de heer Milis, Gemeenteraadslid LB, met betrekking tot de bijstand van de winkeliers tijdens de COVID-periode en na COVID, en tot de gratis parkeerplaatsen - Uitstel van 31/08/2020.

Le point est reporté. Het punt wordt verdaagd. 36. Secrétariat communal - Interpellation déposée par Monsieur Eylenbosch, Conseiller communal LIDEM, relative à l'entretien et à la propreté - Report du 31/08/2020.

Gemeentelijk Secretariaat - Interpellatie ingediend door de heer Eylenbosch, Gemeenteraadslid LIDEM, met betrekking tot onderhoud en properheid - Uitstel van 31/08/2020.

Mme la Présidente :

Je donne la parole à Monsieur Eylenbosch.

M. Eylenbosch:

Il s'agit de l'entretien et de la propreté dans la partie haute de Molenbeek. Nous n'avons actuellement pas mal de problèmes et souvenez-vous que j'ai eu l'occasion lors d'un précédent conseil communal d'aborder le problème de la propreté. On constate actuellement que la situation est revenue à celle d'avant mon intervention de l'époque et aussi avant les interventions que les services ont faites suite à cette interpellation. Je remercie une échevine qui avais fait le nécessaire pour que ce soit fait. Aujourd'hui, nous avons de nouveau des déchets, des poubelles non vidées, les arbustes sauvages. Si vous prenez le coin Requette-Cité joyeuse, la, vous avez la piste cyclable dans le visage et donc, vous avez des plantes sauvages qui poussent et qui se retrouvaient en travers de la piste si la et aujourd'hui, des cyclistes ont retapé naturellement ces arbustes vers l'intérieur, mais il faut savoir les trottoirs qui sont là ne sont pas nettoyés non plus, ni sur les passages pour piétons, ni sur le trottoir lui-même le long du parc. Nous avons des dépôts clandestins, des vêtements qui sont sortis de la bulle, qui sont triés dans le parc et puis abandonnés, il y a des dépôts autour des bulles à faire etc. Je ne parle même pas de la fréquentation autour du parc, que des jardins qui se trouvent autour des immeubles de l'écluse, vous avez des problèmes de trafic de drogue, de la consommation de produits illicites et illicites, des chahuts divers à toutes les heures, j'ai eu l'occasion de voir des jeunes qui s'échangeaient des ballons avec du protoxyde d'azote, toutes ces bandes de jeunes qui se retrouvent là sont toujours sans masque et sans protection, sans respecter les distances sociales etc., ce qui n'est pas non plus la commune dans les infections au niveau du Covid. Alors pourquoi cet abandon de l'entretien et quand est-ce que la situation sera rétablie, quelle garantie pour les riverains et les usagers que l'entretien sera journalier pour la propreté et le maintien de la sécurité ? Je ne parle pas des zones privatives comme les trottoirs, mais bien des zones relevant de la responsabilité communale, naturellement il y a des trottoirs seront de la responsabilité communale le long du parc. Je sais qu'il y a beaucoup de travail, on en a parlé mais voilà merci. Et c'est pour cela que je suis content que vous caméras arrivent!

Mme la Présidente :

Je donne la parole à Madame l'Echevine Garcia.

Mme l'Echevine Garcia Fernandez :

Merci Monsieur Eylenbosch pour vos questions. Pourquoi cet abandon de l'entretien, vous devez savoir qu'à partir de fin mars jusqu'au 24 août, les équipes de la propreté publique travaillaient un jour sur deux. Alors imaginez-vous, un jour sur deux pour entretenir la commune, indépendamment des malades dus au Covid ou pas, ça été très compliqué. On a accumulé un énorme retard et ce que vous pointez est tout à fait vrai, c'est vraiment sale. Ce coin-là particulièrement sale et nous avons accumulé beaucoup de retard et si je dois être tout à fait honnête avec vous, parce que j'ai consulté mes services tout à l'heure avant le conseil, la situation pourra être rattrapée dans cette zone-là vers la mi-octobre. Nous allons travailler de concert avec mon collègue Achaoui, échevin des plantations, pour nous occuper de

l'entretien et des herbes folles qui ont atteint des auteurs assez incroyables. Par contre, pour la dernière question qui est de garantir un entretien quotidien, je ne peux pas le faire Monsieur Eylenbosch. On pourra le faire régulièrement mais je ne peux pas m'engager ici, eu égard aux effectifs qui sont les nôtres pour le moment et je vous mentirais si je vous disais qu'on va passer tous les jours. Ce n'est pas possible. Mais je peux vous garantir un entretien régulier à partir de la mi-octobre.

Mme la Présidente :

Je donne la parole à Monsieur Eylenbosch.

M. Eylenbosch:

Merci madame la Présidente, merci Madame l'Echevine pour la réponse. Si nous avons un entretien régulier, ce sera déjà ça.

Le Conseil prend connaissance. De Raad neemt kennis.

37. Secrétariat communal - Interpellation déposée par Monsieur Eylenbosch, Conseiller communal LIDEM, relative à la rue Kasterlinden - Report du 31/08/2020.

Gemeentelijk Secretariaat - Interpellatie ingediend door de heer Eylenbosch, Gemeenteraadslid LIDEM, met betrekking tot Kasterlindenstraat - Uitstel van 31/08/2020.

Le point est retiré de l'ordre du jour et transformé en question écrite. Het punt wordt van de dagorde gehaald en omgezet in een schriftelijke vraag.

38. Secrétariat communal - Interpellation déposée par Madame Vandenbempt, Conseillère communale PTB*PVDA, relative au raccordement des gouttières aux égouts dans la rue de Ribeaucourt - Report du 31/08/2020.

Gemeentelijk Secretariaat - Interpellatie ingediend door Mevrouw Vandenbempt, Gemeenteraadslid PTB*PVDA, met betrekking tot de aankoppeling van dakafvoer naar de rioleringen in Ribeaucourtstraat - Uitstel van 31/08/2020.

Le point est reporté. Het punt wordt verdaagd.

39. Secrétariat communal - Interpellation déposée par Madame Gilles-Goris, Conseillère communale indépendante, relative aux aînés dans les maisons de repos.

Gemeentelijk secretariaat - Interpellatie ingediend door Mevrouw Gilles-Goris, onafhankelijk Gemeenteraadslid, met betrekking tot senioren in rusthuizen.

Le point est reporté. Het punt wordt verdaagd.

40. Secrétariat communal - Interpellation déposée par Madame Evraud, Conseillère communal MR, relative à la fermeture de certaines rues pendant l'été.

Gemeentelijk secretariaat - Interpellatie ingediend door Mevrouw Evraud, Gemeenteraadslid MR, met betrekking tot de sluiting van bepaalde straten tijdens de zomer.

Le point est retiré de l'ordre du jour et transformé en question écrite.

Het punt wordt van de dagorde gehaald en omgezet in een schriftelijke vraag.

41. Secrétariat communal - Modification de l'article 19 du règlement d'ordre intérieur (ROI) du conseil communal - Proposition de Monsieur Eylenbosch, conseiller communal LIDEM.

Gemeentesecretariaat - Wijziging van artikel 19 van het reglement van inwendige orde (RIO) van de gemeenteraad - Voorstel van de heer Eylenbosch, gemeenteraadslid LIDEM.

Mme la Présidente :

Je suis très ouverte mais j'aimerais que les chefs de groupe fassent ça entre eux. On ne va pas décider cela aujourd'hui sous forme d'un vote ou quoique ce soit. Vous devez discuter entre vous du règlement d'ordre intérieur de ce conseil.

Je donne la parole à Monsieur Eylenbosch.

M. Eylenbosch:

Je n'y vois aucun inconvénient, c'est pour ça que je l'avais envoyé à tous les chefs de groupe au moment où je l'ai introduite de telle façon qu'ils soient informés du sujet. Ce que je constate, on sait très bien aujourd'hui des interpellations qui sont reportées, sont automatiquement mises dans l'ordre d'introduction, seulement quand on a des motions supplémentaires qui viennent s'ajouter, elles sont mises avant les interpellations et la problématique pour moi, c'est celle-là. Ça reporte à ce moment-là le droit pour certains conseillers de pouvoir intervenir.

Mme la Présidente :

Je comprends tout ce que vous dites mais simplement je pense que quand on réforme le règlement d'ordre intérieur, on regarde l'ensemble des modifications, pas une modification mais l'ensemble. Je l'ai déjà proposé à plusieurs reprises parce que honnêtement, je trouve que nous ne travaillons pas mal du tout dans ce conseil, mais il y a des choses qui ne sont pas idéales. Nous sommes un très grand nombre de groupes politiques, nous avons un grand nombre de conseillers, on a beaucoup de sujets, est-ce que d'une manière ou d'une autre il ne faut pas mieux cadrer nos débats, mais tout cela ce sont des choses qui vous reviennent. Ce n'est pas à moi de le décider.

M. Eylenbosch:

Mais vous êtes présidente de cette assemblée.

Mme la Présidente :

Oui mais je ne suis pas chef de groupe.

Je donne la parole à Madame Piquard.

Mme Piquard:

Les chefs de groupe pourraient partager leurs idées...

Mme la Présidente :

Mais je pense que les chefs de groupe doivent se réunir et mettre sur la table chacun des points qui leur tient à cœur.

M. Eylenbosch:

J'ai déjà proposé à Monsieur Ikazban en tant que chef de groupe du groupe le plus important du conseil communal de prendre la main sur l'organisation de la réunion et je suis comme sœur Anne au sommet de sa tour et voilà, je ne vois rien venir. Si vous voulez que je prenne la main à sa place, je veux bien le faire.

Mme la Présidente :

Je ne pense pas qu'il soit possible que vous preniez la main à sa place, il n'est pas là ce soir je vous propose d'en parler avec lui.

Le point est retiré de l'ordre du jour, les chefs de groupe reviendront avec une proposition de modification du ROI.

Het punt wordt van de dagorde gehaald, de fractieleiders zullen met een voorstel tot wijziging van de RIO terugkomen

42. Secrétariat communal - Interpellation déposée par Monsieur Mutambayi, Conseiller communal NVA, relative au port du foulard dans l'administration.

Gemeentesecretariaat - Interpellatie ingediend door de heer Mutambayi, Gemeenteraadslid NVA, betreffende het dragen van hoofddoeken in de administratie.

Le point est retiré de l'ordre du jour. Het punt wordt van de dagorde gehaald.

43. Secrétariat communal - Interpellation déposée par Madame Addi, conseillère communale PTB*PVDA, relative au coût de la rentrée scolaire.

Gemeentesecretariaat - Interpellatie ingediend door Mevrouw Addi, gemeenteraadslid PTB*PVDA, betreffende de kosten van het begin van het schooljaar.

Mme la Présidente :

Je donne la parole à Madame Addi.

Mme Addi:

Je pense qu'on a déjà suffisamment parlé ce soir, donc effectivement le Covid a eu certainement un énorme impact au niveau médical, mais aussi au niveau économique. Il y a énormément de gens qui ont perdu leur emploi pendant cette crise et qui ont vraiment beaucoup de difficultés à retrouver de l'emploi et donc cette année, la rentrée scolaire pour ses parents-là a un goût assez amer. Je pense à une passion que j'ai vue en consultation et qui me racontait qu'avec son revenu de 700 €, elle a dû payer 355 € de frais scolaires pour ses trois enfants. Il s'agit de 205 € pour sa grande fille qui est en secondaire dans une école communale publique et 150 € pour ses deux enfants en maternelle et primaire. D'où ma question, comment cette femme va s'en sortir en ayant payé 355 € sur les 700 € dont elle dispose pour continuer à vivre, payer son loyer, nourrir ses enfants pendant le mois de septembre ? Je ne parle même pas de l'abonnement STIB et des autres frais. Je demande donc quand la commune de Molenbeek va donner des kits scolaires gratuits ? La commune

de Saint-Gilles l'a déjà fait, la commune de Forest aussi. Je pense qu'il faudrait aussi mettre en place un système de location de manuels scolaires. Cette patiente a dû acheter des nouveaux livres pour ces enfants et on sait bien qu'elle va utiliser les livres pendant un an uniquement. Il faudrait donc peut-être systématiser dans les écoles le prêt de matériel.

Mme la Présidente :

Madame Addi, merci beaucoup. La consigne tout à fait stricte a été donnée au directeur de ne rien demander aux familles qui est à l'encontre du contenu des circulaires relatives à la gratuité de l'enseignement. Donc je suis tout à fait étonnée et intéressée qu'un parent ait dû débourser 380 € pour trois enfants, ce n'est pas du tout logique dans le cadre de ce que je viens de dire. Pour pouvoir commenter de manière extrêmement précise ce cas, il faudrait je puisse avoir connaissance du matériel précis acheter avec cette somme et connaître l'endroit où sont scolarisés ses enfants. Donc j'inviterai cette personne à prendre contact avec le service de la succion publique qui pourra objectiver ce qui est gratuit et ce qui peut être demandé à la famille. Le cas échéant on pourra revoir les procédures dans l'une ou l'autre école. Il va de soi qu'en aucun cas une famille ne sera jamais pénalisée, le principe de gratuité devant s'appliquer à tous de manière légale et équitable. J'ajoute que chaque famille peut également prendre contact avec l'assistante sociale de l'école en cas de difficultés matérielles.

On a eu l'occasion d'en parler tout à l'heure, plus que jamais, la commune de Molenbeek considère l'éducation comme un outil d'émancipation et l'accessibilité de l'enseignement comme une condition essentielle à la réalisation de cet objectif. Dans cet esprit, nous avons anticipé la mesure prise par la fédération Wallonie Bruxelles en instaurant des 2019 la gratuité de la garderie du midi. Vous vous en souvenez, c'est une politique coûteuse pour la commune est très important à nos yeux. Cette volonté s'est également traduite dans diverses mesures proactives qui favorisent l'accessibilité de l'enseignement telles que la fourniture gratuite de matériel ou l'organisation d'études dans le cadre des garderies. Concrètement la commune va aujourd'hui au-delà de ce qu'exige des circulaires et cela se traduit par diverses mesures fortes telles que la gratuité de la surveillance du temps de midi, la gratuité des études dirigées, la gratuité des activités pédagogiques sur le temps de midi, et les ateliers DAS midi ou soir.

À ce jour après vraiment parler, on n'a pas de Kit scolaire confère par le pouvoir organisateur, par contre, on a tout le matériel nécessaire gratuitement distribué par la commune : crayons, feutres, lattes, gommes etc. Si vous venez juste avant la rentrée à l'Economat, vous allez être très étonnés parce qu'on a des boîtes et des boîtes de matériel scolaire. Toutes les écoles ont donc à leur disposition tout le matériel requis de telle sorte que rien de plus que ce qui est autorisé par les circulaires n'est demandé aux parents. Dans les écoles maternelles, c'est manifeste par ce que vous n'avez jamais aucune commande de peinture, elles ont déjà payé par la commune et dans les écoles. Notre volonté d'approfondir plus tard ce soutien aux familles et on a donc différents dossiers qui sont en cours de concrétisation : on a un bonnet de piscine pour l'ensemble des enfants, on a offert un T-shirt de gymnastique avec le logo communal, on a la mise à disposition de chasubles fluorescentes pour les sorties scolaires.

Je note votre question concernant le prêt des livres parce que là, je dois vous avouer que je ne sais pas ce qu'il en est. Je peux imaginer que si la personne que vous avez suivie à un enfant en secondaire, c'est peut-être ce point à lui tout seul qui génère un grand nombre des frais. Mais je répète ma demande d'obtenir le décompte précis et de connaître les écoles concernées.

Mme Addi:

Je peux vous envoyer effectivement la fiche envoyée à l'école à cette parente. On lui a même proposé de faire les courses à sa place c'est-à-dire que l'école achète le matériel directement. Elle a donc fait un virement à l'école de cette somme-là. En plus elle a dû acheter le matériel dont vous avez parlé comme les gommes, les lattes etc. j'entends qu'il y a des réponses individuelles mais il faudrait mettre en place une réponse collective.

Mme la Présidente :

Je ne propose pas une réponse individuelle je vous propose l'analyse de votre cas et à partir de là une réponse collective.

Le Conseil prend connaissance.

De Raad neemt kennis.

44. Secrétariat communal - Interpellation déposée par Monsieur Vancauwenberge, conseiller communal PTB*PVDA, relative aux problèmes au CPAS et leurs répercussions sur les Molenbeekois.

Gemeentesecretariaat - Interpellatie ingediend door de heer Vancauwenberge, Gemeenteraadslid PTB*PVDA, betreffende de problemen van het OCMW en de gevolgen ervan voor de Molenbeekenaars.

Le point est reporté. Het punt wordt verdaagd.

45. Secrétariat communal - Interpellation déposée par Monsieur Ben Salah, Conseiller communal DéFi, relative à l'économie locale.

Gemeentelijk secretariaat - Interpellatie ingediend door de heer Ben Salah, Gemeenteraadslid DéFi, met betrekking tot de lokale economie.

Le point est reporté. Het punt wordt verdaagd.

46. Secrétariat communal - Interpellation déposée par Monsieur El Bouazzati, Conseiller communal PTB*PVDA, relative à la gestion conflictuelle des terrains de football par Molenbeek Sport.

Gemeentesecretariaat - Interpellatie ingediend door de heer El Bouazzati, Gemeenteraadslid PTB*PVDA, betreffende het conflictueel beheer van voetbalvelden door Molenbeek Sport.

Le point est reporté. Het punt wordt verdaagd.

Mme la Présidente :

Je donne la parole à Monsieur Eylenbosch.

M. Eylenbosch:

Je tenais à vous remercier pour le cadeau que vous avez fait à tous les conseillers communaux. C'est suite à la motion que j'avais introduite lors de la législature précédente. Elle a enfin été exécutée. Je vous félicite parce que c'est probablement une des premières ou la seule motion qui ne se termine pas par un classement vertical. Je vous remercie.

Mme la Présidente :

Je dois préciser que Monsieur Hamzaoui, vous ne l'avez pas encore reçue, elle vous attend au secrétariat communal.

Mme la Présidente :

Je clos la séance publique.